

Prix : 2 FRANCS

# Le Réveil Breton

Revue d'action Régionaliste  
& Bulletin Officiel de la Fédération Régionaliste  
de Bretagne  
(UNVANIEZ ARVOR)

Cotisation de Membre de la F. R. B., 10 fr. par an donnant droit au service du *Réveil Breton*  
Abonnement au *Réveil Breton* : 10 fr. 50

**SOMMAIRE.** — Congrès de Guingamp. — Palmarès des Concours. — *Prezegen an otro abad Gweguen.* — *Chanson blonde*, Marie Allo. — *Ar Mor hag ar Vaouez*, Mab Armor. — *L'Expansion bretonne au XX<sup>e</sup> siècle*, J. Choleau. — *L'Averse*, Marie-Paule Salonne. — *La F. R. B. ses buts, etc., réponse à Breiz Ataô*, J. Choleau. — *Stereden Moëlan*, Kloc'h Koat. — Au jour le jour : *Distinctions nécessaires* ; *Journées bretonnes* ; *Au Comité des Fêtes de Guingamp* ; *Introduction à la Vie régionaliste* ; *Exposition du Congrès* ; *Chambre des Métiers* ; *Semaine touristique du Morbihan* ; *Exposition bretonne de Saint-Brieuc* ; *A Josselin* ; *Les Filets Bleus* ; *A Penmarc'h* ; *U. R. B.* ; *A propos d'une question écrite* ; *Les Bleun-Brug* ; *Savoie* ; *Le poète Louis Tiercelin* ; *Pour les soldats bretons en Allemagne* ; *Les gars de Bretagne* ; *Deuils en Bretagne* ; *Le rouissage des chanvres bretons* ; *Le biniou et le phonographe* ; *Les restes du P. Maunoir* ; *Les Bleuets*, Mathilde Delaporte. — *Bibliographie* : *Juridiction consulaire*, A. Lefas. — *Leor nevez an oferan*, Chaloni Uguen. — *Tome III, des Barzaz Taldir.* — *Sept Saints de la Région de Plestin*, Largelière. — *Chronique celtique* : *Le Congrès panceltique de 1922.* — *Gorsedd.* — *Irlande.* — *Avalou dastumet gant ar Voched*, Henri Rodallek. — *Ali.*



Administrateur-Gérant : Léon le BERRE, 9, Place Hervo  
à QUIMPERLÉ

QUIMPERLÉ. — Imp. de l'UNION AGRICOLE

# BANQUE DE BRETAGNE

SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital : 7.500.000 francs

## Siège Social :

à RENNES, 3, quai Lamartine.

## Agence :

à GUINGAMP, 3, rue Saint-Yves.

## Bureau :

à CALLAC-DE-BRETAGNE.  
(ouvert le mercredi)

Toutes opérations de Banque et de Bourse

# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

CAPITAL : 500 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 29, Boulevard Haussmann, PARIS

Agence à GUINGAMP, 32, place du Centre

Bureaux à Lannion

Paimpol, Perros-Guirec, Pontrioux et Tréguier

Toutes opérations de Banque et de Bourse

Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe

Placement et Escompte des Bons de la Défense Nationale



A. BROUTELLE

## Le Réveil Breton

Fédération Régionaliste de Bretagne

### Congrès de Guingamp

22-27 Juillet 1922

#### PREMIÈRE JOURNÉE (SAMEDI 22)

Dans les vastes salles de l'ancien hôpital, Place du Champ au Roy, s'ouvrait à 14 heures la très belle exposition de notre industrie artistique bretonne, dont nous parlerons en détail plus loin, mais nous devons dire dès maintenant qu'elle ne le céda en rien à celle de Fougères, de l'an dernier.

Le soir, un concert de musique bretonne, par l'harmonie municipale de Guingamp, obéissant à la baguette du maître Grétry, réunissait place St-Sauveur, toute la population locale et de nombreux congressistes. Une allocution en langue bretonne, du barde populaire Charles Rolland, est écoutée avec émotion par les auditeurs.

Les maisons s'étaient garnies de fleurs ; des banderoles dans les principales rues reliaient les immeubles d'un bord à l'autre, les balcons disparaissaient sous le feuillage. Chacun avait mis du sien, sachant que le produit de la fête était destiné au monument que la Ville doit élever à la mémoire de ses enfants tombés au champ d'honneur.

#### DEUXIÈME JOURNÉE (DIMANCHE 23)

A 8 heures, M. le Curé-Archiprêtre, célébra la messe pour les membres défunts de la F. R. B. et M. l'abbé Guégan, vicaire de la Collégiale de N.-D. de Bon-Secours, prononça une allocution des plus bretonnes, que nous reprodui-

sons par ailleurs. Elle fut comme une paraphrase du « *Chomil fidel ! Chomil er gear !* ». En effet, sans nécessité, pourquoi quitter la Bretagne si belle, si parée de Dieu, avec ses bois au milieu et sa mer alentour ? Restons fidèles à notre langue, enseignons-la à nos enfants, parlons-la dans les actes journaliers, les noces, les festins ! — Restons fidèles à nos magnifiques costumes, restons fidèles à notre vieille foi ! Ayons le souvenir de nos Morts, de leurs habitudes religieuses et bretonnes ! La vie est un voyage qu'il nous faut effectuer de la Bretagne, de ce monde à la Bretagne de l'Eternité ! Aidons-nous les uns les autres, dans cette traversée ! Almons-nous ! Secourons-nous entre frères ! Les vieux Bretons avaient coutume de dire : « *Aime tout le monde, mais de l'homme, dans la pierre, fais ton enfant !* »

Cependant les trains ont amené à la gare les concurrents des luttes et des concours de costumes organisés par le comité local. Nos compatriotes sont reçus par ce Comité et son président M. Paul Le Jamtel. Bientôt, linéaire en tête, ils débouchent fraternellement, se tenant par le bras, sur le Vally, où la foule se presse, par milliers. Oh ! les bons sonneurs que sont Le Lay, de Priziac et Nicolas Gerbet, du Faouët ; Guillaume Léon, de Carhaix et Cotillec, de Lanvégen ; Auguste Sialo, de Rosperden et Bodivit de Fouesnant ! Les concours de luttes et de costumes s'organisent sous la présidence de M. J. Choleau, président de la F. R. B. M. Allalu, pour les luttes, M. Menguy, pour les danses et costumes, arrangent les choses pour le mieux. — Les costumes sont soigneusement répartis par catégories, les uns comprenant les porteurs habituels les autres ceux qui les revêtent pour la circonstance. Ils présentent une foule de concurrents devant le jury, présidé par le doyen des secrétaires de la Fédération, M. Léon Le Berre, directeur de l'Union Agricole, assisté de Mme

Lamill, de l'U. R. B., de M. Rouach, notaire et de M. l'abbé Bossard du Clos. Ces concurrents et concurrentes appartiennent soit à la région Tréguier-Guingamp, soit au Goflo, soit même à la région de Douarnenez, ces derniers assez nombreux.

L'après-midi, au jardin public, une brillante kermesse où l'on trouve toutes les attractions désirables, dont le « Théâtre breton de la Fédération » sous la direction de MM. le Vicomte d'Herbais et Yves Le Moal. Le Cabaret breton des bardes et chanteurs, parmi lesquels Franch Gourvil, Loëz ar Floch, Charles Rolland, M. Bourhis, percepteur de Gouarec, emporte un succès considérable. Cet incontestable triomphe montre l'attachement de nos populations tant de la bourgeoisie que des ouvriers et des campagnards du Tréguieret Goflo à la langue nationale partout parlée et fêtée en ce jour. Les jeunes filles dirigées par Mme Vallée, de Belle Ile, belle sœur de François Vallée, et femme du sympathique propriétaire des papeteries de Belle-Ile-en-Terre, ont interprété avec beaucoup de talent « *Tog Jani* », ainsi que des chœurs dont le « *Bro goz ma zadon* » exécuté à navir par elles d'abord et ensuite par les chanteurs de Bourbriac. « Si elles jouent bien, a-t-on dit, elles chantent délicieusement ». Les *Paotred Saint-Briac*, ont déroulé avec talent le beau drame de *Dir-na-Dor* : « *Penneherez Kastel Deroh* ». L'enthousiasme fut si grand qu'il fallut une seconde représentation.

« Il semble, écrit avec vérité, *Le Clocher de Saint-Briac*, que le principal attrait du jardin soit là. Des centaines et des centaines de personnes se pressent à l'entrée; la salle est comble, archicomble, et quantité de visiteurs sont encore au-dehors, à grand-peine maintenus et écoulés par petits paquets, par les soins de MM. Léon Le Berre, de Quimperlé, et J. Ollivier de Landerneau.

La décoration de la scène est à faire. Des cercelistes dévoués, A. Mallet, J.-M. Gauthier, G. Le Natur, Y. Gestin, grimpent sur les échelles et transforment ce misérable plancher en une scène convenable. M. l'abbé Le Du leur fait apporter une toile du patronage. Avec les arbustes transportés de Bourbriac, ils achèvent le décor... A la nuit, les Guingampais cherchaient encore les *Paotred Saint-Briac*; mais l'autobus de M. Le Moal avait déjà ramené à Bourbriac, la troupe du Cercle I »

« La Fédération est heureuse de féliciter les jeunes gens de Bourbriac et le digne abbé Loyer, du concours qu'ils lui ont apporté, et de leur grand succès, à sa Semaine Bretonne.

Elle les invite de nouveau, par la voix de son Bulletin, et, après celle du *Clocher de Saint-Briac*, à travailler d'après ses directions, à développer l'art Breton, l'industrie nationale, à aimer la langue et la poésie de la Petite Patrie.

Aux prochaines Assises de l'Union, au plus tard, au Congrès panceltique de 1924, nous verrons les *Paotred Saint-Briac* et aussi les jeunes filles de la dévouée Madame Vallée.

Disons-le, à l'honneur du Cercle Catholique de Saint-Briac, c'est à lui que M. Jean Choleau, fit appel, dès le début, pour le Théâtre Breton.

Et, quand nous parlerons de l'exposition nous verrons quelle fut la part de ce bourg bien breton, dans les arts et l'industrie sculpturale.

Ce n'est pas en effet d'hier, que la Langue et l'Esprit Nationaux sont à l'honneur, à Bourbriac. Il y a déjà vingt ou trente ans, on y jouait « *Ar bewar mañ Hémon* ». Mais, l'insuffisance des locaux apportait des entraves. Le dévoué M. Loyer, les transforma, de ses deniers et une scène nouvelle vit, après la guerre, représenter *La Vie de Saint-Briac*, disciple de Saint-Tagdual, dont toute la population connaît la sainte légende. Puisse notre Théâtre Breton, rencontrer beaucoup de dévoués comme l'abbé Loyer et le hardi *Dir-na-Dor*.

En dehors des attractions purement Bretonnes, rien ne manqua à la fête. Glitons, ça et là, dans le parc : un cirque, monté par les jeunes gens du Stade *Charles de Blois*; un café-concert *Au Coq Hardi*, organisé par la Jeunesse laïque et républicaine; *La Maison Mystérieuse* ??, œuvre du Tennis-Club; la *Pêche miraculeuse*; une loferie, jeux de massacre, de boules, d'anneaux, dancing, salon de thé, etc. etc.

A l'issue de la kermesse, les Salons de l'Exposition qui fut comble toute l'après-midi virent accourir une foule encore plus considérable. Le soir, une fête de nuit féérique, où les danses cornouaillaises rivalisèrent avec la dérobée trégueroise, clôtura la journée de dimanche.

#### TROISIÈME JOURNÉE (LUNDI 24)

*Séance des Sections d'Agriculture et d'Économie Sociale.* — Le lundi 24 juillet au matin M. le vicomte d'Herbais préside la section d'Agriculture.

Avant de commencer les travaux, M. Choleau président de la F. R. présente les excuses de MM. Loëz-Herrieu, secrétaire général pour le Vannetais, retenu par les travaux de la ferme; François Vallée, président d'honneur; Yves Berthou, grand-druide du Gorsedd; Dottin doyen de la Faculté des Lettres de Rennes; Charles Le Goffic, président de la société des gens de Lettres, chargé de mission, par le gouvernement, en Amérique du Sud; Henri Dyèvre, lieutenant de vaisseau, retenu par les examens de l'École Navale; Henriot Tanqueray, enseignant à Locmaria (Quimper); Charles Brun, délégué général de la *Fédération Régionaliste Française*; Morvan Goblet, chargé de cours à l'école libre des Sciences politiques;

Maurice Facy, chef de bureau au Ministère du Commerce et de l'Industrie; Sulliau Collin, délégué de la F. R. B. à Lyon; Coroller, président de la section d'Histoire; Anatole Le Braz; Kerforn, professeur à la Faculté des Sciences de Rennes, Mathilde Delaporte, Rousseau, instituteur à Breehete, etc. etc.

M. Choleau exprime la part que la F. R. B. prend au deuil cruel qui a frappé M. Vallée dans la personne de sa vénérée mère. Il adresse les remerciements de la société à la municipalité guingampaise, et en particulier à M. Salain ancien maire, dont l'intervention au Conseil général fut si favorable à la langue bretonne et qui le premier, reçut, de façon si aimable, les ouvertures que lui fit la Fédération pour le Congrès de Guingamp; à M. Kerfant adjoint au maire, conseiller d'arrondissement qui, depuis la retraite de M. Salain, a continué, avec M. Choleau, les relations commencées; à la Chambre de Commerce des Côtes du Nord et à son président M. Yves Thomas, député; à M. Emile Tanvez vice-président de cette Chambre et conseiller municipal, qui a obtenu de cette compagnie, une subvention très appréciée; au Comité local, présidé successivement par MM. Kerfant et Le Jamtel, ainsi qu'aux autorités religieuses, en particulier à M. le chanoine Le Men, curé-archiprêtre de Guingamp, à M. l'abbé Guéguen, le prédicateur de la messe de dimanche; à M. l'abbé Le Du et à M. de Sonis, directeurs du patronage *Charles de Blois*.

M. le Vicomte d'Herbais donne ensuite lecture d'une étude présentée pour les concours de la section, œuvre du marquis Le Mintier de Lehellec, de Béganne (pays de Vannes), sur les prairies naturelles et artificielles et les soins à leur donner.

Cette étude des mieux traitées, expose la question des prairies artificielles, de leur création, de leur entretien, du choix des graines, des engrais à leur donner. Les prairies naturelles sont envisagées au point de vue irrigation, entretien, engrais, destruction des joncs, roseaux etc... M. l'abbé Bossard, vice-président parle de l'hygiène de la ferme. Les lois qui la concernent ne sont guère observées. Le désordre consiste surtout dans l'emplacement des fumiers près de la porte de l'habitation. Autour de la maison, les cabinets n'existent pas. Cet état de chose est pernicieux pour la santé. M. Bossard est d'avis de renouveler près des comités d'hygiène le vœu qu'ils veillent à l'observation des prescriptions légales. Que les propriétaires insèrent dans le bail une clause concernant l'emplacement des fumiers.

M. le Vicomte d'Herbais ne croit pas cela possible. M. le marquis de la Moussaye. — Le fermier dispose d'une main-d'œuvre très réduite et on n'a pas le temps, à la ferme de s'occuper

d'hygiène. Que l'Etat se prête à l'organisation de la main-d'œuvre agricole.

M. Choleau. — La présence des fumiers est due surtout à la disposition des bâtiments d'exploitation agricole. Je connais plus de cinquante fermes dont les ouvertures de service se trouvent à l'opposé de celles de la maison. Si donc on construisait à proximité de ces ouvertures de service, une terrasse à plan incliné, avec une fosse à purin cimentée, on remédierait au mal.

M. l'abbé Bossard. — Avec de la ténacité et de la persévérance, un propriétaire arrive à imposer ses conditions.

M. d'Herbais. — Les lois d'hygiène dont il a été parlé ne sont applicables que dans les agglomérations.

M. Choleau. — Il faudrait faire appel aux professeurs d'agriculture. Du côté de Rennes, les fermiers réclament eux-mêmes des fosses à purin cimentées.

M. Le Berre. — M. de la Moussaye a raison de signaler la diminution de main-d'œuvre comme une cause du peu de progrès matériel. Dans la région lorientaise, par exemple, le port de Lorient renvoie des ouvriers et en prend d'autres en même temps, alors qu'il devrait procéder par extinction, pour ne posséder que le personnel nécessaire. L'attrance néfaste des ports nuit à l'organisation rationnelle du travail agricole dans les régions de Lorient et Brest.

M. Choleau. — En ce qui concerne la présence des fumiers devant les portes des maisons d'habitation agricole, on ne peut dire que cette présence est causée par le manque de main-d'œuvre, puisque cet état de chose existe de temps immémorial, du temps où la main-d'œuvre agricole était surabondante.

Une troisième question est à l'ordre du jour. C'est celle des appellations d'origine.

M. Jean Choleau. — La question des appellations d'origine est actuellement en discussion dans les associations pomologiques et les syndicats de distillateurs, relativement au nom de « Calvados » donné indûment prétendent certains, à des eaux-de-vie de cidre fabriquées hors du Calvados. La Fédération se range à l'avis des distillateurs du Calvados avec d'autant plus d'empressement qu'elle estime que les eaux-de-vie de Bretagne égales et parfois surpassent en qualité de finesse les Calvados, que par conséquent les Bretons ont intérêt à ce que leurs eaux-de-vie de cidre ne soient pas confondues avec les eaux de Normandie.

M. de la Moussaye, revenant à la question de la main-d'œuvre regrette l'émigration vers les villes, qui empêche nos compagnies de développer comme il conviendrait les métiers ruraux. Il partage l'avis de M. le Berre et et émet le vœu suivant :



« Regrettant le mouvement d'émigration des ouvriers agricoles vers les villes, la F. R. B. demande que les pouvoirs publics et les Chambres d'Agriculture prennent des mesures appropriées pour retenuir à la campagne par des encouragements de toutes sortes, les fils des agriculteurs et notamment les Pupilles de la Nation, afin d'éviter que dans la crise actuelle de l'industrie, ne vienne augmenter le nombre des chômeurs dans les villes. (adopté)

Sur la mention de M. l'abbé Bossard, la section d'Agriculture de la F. R. B. émet le vœu que les propriétaires de domaines, lorsqu'ils construisent ou réparent, tiennent compte des conditions d'hygiène dans l'intérêt de leur fermiers et dans leur intérêt à eux-mêmes par une utilisation plus rationnelle du fumiers et la création de fosses à purin. (adopté)

Séance de Langue Bretonne. — En l'absence de M. Vallée, président de la section, M. le V<sup>e</sup> d'Herbais, président, assisté de M. l'abbé Le Clerc, ancien professeur au Collège Notre-Dame de Guingamp (Kloareg ar Vern) et de l'écrivain breton, Goullven Mazéas, directeur de la Coopérative, à Guingamp.

Le président donne la parole à M. Le Berre, secrétaire de la Fédération, pour lecture d'un rapport en breton, de M. Vallée, sur la situation de la langue en Bretagne.

Voici ce rapport intitulé : « Eur zellig ouz stad ar Yez ». Warlene em boa graet, e galleg, eun daolenn eus stad ar Yez. Diskouezet em boa eman stad ar brezoneg fall a-walc'h, lokaet ma 'zo en argoll gand an daou rummad skollou war eun dro : ar skollou kristen renet gand an aotrounez eskibien, ar skollou lik renet gand ar gouarnamant.

Klasket ez eus goumit eun dra bennak digand ar gouarnamant enid ar brezoneg ar skollou dre an aotrounez hanaded (députés) hag iuez ar c'huzulier-neur (Conseils généraux). Aotrou ministr an Deskadurez en deus graet promesaon kaer da zaou eus hor mignoned, an aotrou Infanz, kannad, hag an aotrou Mocaër, kuzulier Penn-ar-bed. Nemet, da heul, ne zeus netra !... Gwasoc'h zoken eget paouez ez eus bet graet pa voe miret ouz an aotrou Dollin, deaz (doyen) skol-neur Roazon, hag ouz an aotrou Lannap, emsellour (inspecteur) ar skollou, da embanna eul lez diou-yezek (méthode bilingue), bet savet brao-tre gand an aotrou Ernaul, hag en dije graet eur vad dispar, neket hepken d'ar brezoneg, met d'ar galleg iuez e skollou ar vro.

A-berz an aotrounez eskibien e oamp o c'hortoz gwel, o veza n'o deus holl lokaet o hanô e fraon an e Diskleriadur diwar-benn Gwir ar Yezou ha Frankiz ar Poblou ? En Diskleriadur-se, savet gand an aotrou a Estourbeillon, ez eo bet embannet fraez hag uhel Gwirioz hor

Yez brezonek hag hor Broadelez keltiek. Holl eskibien, Vreiz o deus her sinet. Breman, avat, pa vez meneg d'ober enor d'o ger, argila eo a reont.

An aotrou eskob Morell en deus graet... evel ar ministr : gwasoc'h eget paouez, gand e vikel bras, ar chaloni Allo, o listeria d'ar vistri-skol na c'houlzanveche er skollou na trefoedec na brezoneg (ni patois ni breton). Anal a-walc'h eo da beb unan stad reuzedik ar brezoneg en eskopti-man, hag, evel ouzoc'h, poueza war ar gwiridig-se ne dale ket, nemet d'ober starda eun dro-vins ouzpenn war ar wisk. Mantrus !

Gwelloc'h eman ar bed en eskopti Kemper ha Leon, a drugarez Dont hag an aotrou 'n eskob Duparc. Kelennet en deus e skollou kristen diwar-benn diski lenn ar brezoneg hag ober ar c'hatekiz e brezoneg. Kaer en deus bet kelenn, avat, hanter-selaouet ne vez ken gand ar vistri hag ar mestrezed-skol... Neus nemet ar c'hloerdiou, kloerdi Pont-Kroaz en o fenn, a gement ez afe enno an traou war wellat.

En eskopti Gwened iuez ar c'hloerdiou eo a gerz war-raok. MR bennoz-Done d'an aotrou chaloni Gwillek a vont warno eus e wella !

A-hend-all, seta eur skouer vat o tout d'eomp eus Pariz ! Eno hor mignon an aotrou Weiss en deus savet eur skol brezonek hag a daol frouez evid ar vro. Meulenti ha trugarez d'ezou !

Eun hevelep skol a zo en Oriant, a gredan. Unan all emeur oc'h aozza sevel e Roazon. Ma na gerzomp ket a gammadou bras, kerzout a reomp evelato !

Da suanaat ha da reizca ar c'herzout-se setu aman, d'am meno, traou ma c'hellfemp en em harpa warno :

1) Kenvedigez hor Breuriezioz ! brôadel (Fédération des Sociétés bretonnes). Unvaniez a ra Nerz ! Dre en em unant entre « Unvaniez Arvor », « Gorsedd », « Yaouankiz Breiz », « Bleun Brug », « Breuriez ar Brezoneg », hag all, e teuimp krenu a-walc'h da veza selaouet gand ar Ministr hag an Eskibien.

2) Ar Skollou brezonek diliamm, evel hini Pariz, hini an Oriant, hag all, a vodo en-dro d'ar Yez ar Vretoned er c'hêrion, ha Breuriez ar Brezoneg a skigno an deskadurez brezonek e-laez ar vugale er parrezioz war ar maez.

3) Al Levlou brezonek a-bouez a gresko hag a uhelao hon lennegez brezonek. E-touez al levrioz nevez brezonek a zo ar gwella diouz vr mennad-se, menegomp daou lez nevez hor mignon ker, an aotrou Picard, « E menez Arreha » « Gloan ha Pilhou ». Eman « Buhez Breiz » o vont da embann « Marc'hekadenn Atepomaros », eur marvailh burzudus brao-dispar lennet eus ar « Sketia ». Embannet e vo iuez heb dale, mar n'eo ket embannet a-benn bre-

man, « Christo » pe « Buhez sant Théodot » adoulet gand « Breuriez sant Iltud ». Ar vreuriez nevez-man a zo galvet d'ober kaiz a vad d'hon lennegez Vreiz dre voula ha skigna dre-holl eun dibab levrioz brezonek.

4) Breuriez-Veur pe Akademi ar Brezoneg roio skouzell da hench ar skrivagnerien ha da ziazeza war eur zjenn reiz ha diorall ar yez skrivet unvan.

5) Emzav ar Yaouankiz a raio dre enaoui e kalonou an dad yaouank an emskiant vrôadel (sentiment national), ar garantez-oro, ar c'hoant hiridik d'en em ouestla da adsevel ar Yez hag ar Vroadelez. Yaouankiz Breiz ha Breiz Atao o deus en em rôt d'al labour santel-se.

Pell-dioz ma vefe gwarizit etrezo, an holl strolladou-ze a zo dleet d'ezo en em skoazia, en em harpa an cil war egile. Anez an deskadurez dre Vreuriez ar Brezoneg hag ar Skollou diliamm (evel hini Weiss e Pariz) n'oufe Breiziz lenn o yez ha pa na ve ken !... Anez levrioz kaer, embannet dreist-holl gand Breuriez sant Iltud, n'o defe ket peadra da lenn ha da voga o spered. Anez reizadurez ar Vreuriez-Veur (pe Akademi) n'halle ar skrivagnerien bale hep diroudenni bep kammed, heb en em zisranna e-lec'h en em unani, evel ma leont ober, Anez Emzav ar Yaouankiz, morgousket e chomfe ar sperjeon heb anaoudegez na karantez-oro, heb ar c'hoant start d'ar gwellaat a zigoro d'eomp hent an Amzer-da-zont.

Emgleo hag unvaniez eno eman an datc'h, eno e lle beza hor reolenn hizio mut eget vilkoaz !

Va digarezit ma n'hellan ket displega hiroc'h gand klanv en em gavan ha diwarrek d'an dislira taol-labour. En em vodit er C'hendalc'h en-dro d'an aotrounez Picard, Herriou hag Ar Moal a raio evidom. Bevet ar Yez, daoust d'an taolioz kriz a vez skotet gand dibaouez, bezomp fixius en Amzer-da-zont ! Ha n'eman ket kaoz ar Yez kaoz ar Gwir ? Hoeg ar Gwir n'oufe beza trec'het p'ema e harp e Done. Breiz ha keltia da viken !

F. VALLÉE

Cette lecture achevée, M. l'Abbé Le Clerc, se déclare du même avis que M. Vallée en ce qui concerne l'action gouvernementale. L'enseignement du provençal a les faveurs du gouvernement et le breton, point ! Le député Iuzan et M. Pierre Mocaër, conseiller général du Finistère, ont obtenu de bonnes paroles, sans aucune conclusion. La section de langue bretonne de la Fédération Régionaliste de Bretagne demande donc instamment au gouvernement de tenir ses quasi-promesses en ce qui concerne l'enseignement du breton dans les écoles et collèges.

L'honorable ecclésiastique se sépare de M.

Vallée sur les reproches faits par ce dernier aux évêques. Ce n'est ni Mgr Morélie, pour ne parler que de l'évêché de Saint-Brieuc, ni M. Allo, son vicaire général, qui s'opposent à l'enseignement du breton à l'école chrétienne. Trop souvent hélas ! les parents eux-mêmes en font fi ! Des fêtes comme celles d'hier sont malheureusement trop rares pour rappeler le peuple au sentiment de sa dignité.

D'autre part au grand séminaire, un séminariste de Pleumeur-Bodou, actuellement au service, M. l'abbé Gouagna, a exercé parmi ses confrères un véritable apostolat. Il a fondé un cours qui est continué par un de ses disciples.

Le vicaire général, M. Pennec, fait beaucoup de bien à la cause dans la partie bretonne. M. Le Berre reprend le cours des communications de M. Vallée, et lit son rapport sur le Concours de la section de langue bretonne :

1° Concours réglementaire (œuvre d'une certaine importance tirée des traditions celtiques).

Nous n'avons reçu pour ce concours qu'un seul manuscrit : « Marc'hekadenn Atepomaros ». « La chevauchée d'Atepomaros » par X3. C'est un épisode des Sketta Segobrani, œuvre considérable dont le manuscrit, encore inachevé, nous a été communiqué. Voici sur l'épisode « Marc'hekadenn Atepomaros », l'appréciation de M. Coroller qui a bien voulu se charger de juger ce concours :

« Une histoire étrange et fantastique, une restitution faite avec une érudition et un art remarquable, de ces antiques récits dont les bardes bergaient nos lointains aïeux, dans les maisons rondes de bois quand la fête de kalagoump avait ouvert la saison d'hiver et que les chefs, retour de la chasse à l'auroch, se chauffaient autour du foyer circulaire en vidant des hanaps d'hydromel.

Voici brièvement l'histoire du premier épisode :

Dans la cité sainte de Vindokladia le roi Atepomaros, vient de terminer le sacrifice du matin. Il volt venir à lui à travers la plaine une jeune vierge montée sur un cheval rouge, conduisant un autre coursier rouge aussi. Elle l'invite à la suivre. Il monte le cheval sans cavalier et la suit dans l'étrange pays du froid et de la mort, là où vont les âmes...

La jeune fille est une déesse de la Mort. Après des scènes effroyables, dont la description fait pâlir les tableaux du Dante, Atepomaros reste dans son pays. Mais auparavant il fait avec la déesse l'échange du sang. Cette cérémonie met obstacle absolu à tout amour profane, entre ceux qui l'ont accomplie, mais dénormale le héros peut compter sur l'aide de la déesse : qu'il l'appelle seulement n'importe où, elle viendra le protéger contre tout danger.

Voilà un début qui promet de nouvelles et passionnantes aventures. Espérons que la suite ne s'en fera pas trop attendre.

Mais pourquoi le breton des savants auteurs est-il si difficile pour les profanes malgré le lexique qu'ils ont joint à leur œuvre ?

Ne pourrait-on faire une transcription en breton plus facile, qui mettrait ces palpitants récits à la portée de tous et surtout du peuple qui, j'en suis convaincu, apprécierait ce genre de littérature bien dans le goût breton.

Bien que l'épisode soit un peu court, étant donnée l'importance de l'œuvre qu'il annonce nous sommes d'avis qu'il mérite le prix.

2° Prix Dunroe (Contes populaires en breton) — Nous avons reçu pour ce concours un recueil de cinq contes bretons qui ont été planés en Cornouaille, son pays natal, par M. Picard. Voici sur ces contes l'appréciation et les notes du juge du Concours, M. Le Gall, professeur, au lycée de Lorient :

« La langue de ces contes est claire et, en général, correcte. Quant à l'intérêt, il est loin d'être le même dans les différentes compositions.

An *Ankou hepken a zo leal*, bien composé, bien écrit, intéressant et pas trop long. Note 8 (sur dix).

*Yannig ar C'hideller eus Roz ar C'hofel*. — Amusant. Le même ou à peu près le même sujet a été traité dans d'autres langues ou dans d'autres parties de la Bretagne. Mais tel qu'il est écrit ici, il semble original. C'est peut-être le meilleur des contes présentés au concours. Note 8.

*Istor Yann ar Grinek*. — Intéressant, mais trop grossier, à moins d'appeler les grossièretés des gauloiseries. Note 6.

*Pennher Kerherve*. — Trop long et d'un merveilleux trop invraisemblable. Trop de métamorphoses qui fatiguent malgré des détails intéressants, quant à la conclusion où le fils traite le père d'ivrogne, d'idiot etc., elle n'est certainement pas heureuse. Il y a des cas où le folkloriste pourrait bien apporter quelques modifications — malgré l'opinion générale — à conditions que les changements ne modifient pas le caractère du morceau. Note 4.

*An Iltiz digor*. — A pour héros deux voleurs et deux potlons. Le rôle du sacristain est comique, mais voilà tout ! Note 4.

Je crois devoir compléter sur un point l'appréciation de notre savant ami M. Le Gall. *Pennher Kerherve* dont la conclusion est en effet déféctueuse et le merveilleux invraisemblable, est d'un intérêt capital au point de vue folklorique, car c'est la contre-partie bretonne d'un récit irlandais qu'il suit de très près : *le maître des tours d'adresse*, du Recueil de Douglas Hyde. Il y a ici certainement une survivance de la mythologie celtique. La note attri-

bue serait de ce fait à relever, malgré les défauts incontestables au point de vue littéraire.

Le travail de M. Picard mérite le prix. 3° Prix des Ecoles. — J'ai reçu de M. Weisse un excellent travail sur le cours de breton qu'il a fondé et qu'il dirige à Paris, sous les auspices de la société *La Bretagne* et du *Cercle Celtique*.

Bien que cette communication ne m'ait pas été faite en vue du concours, je serais d'avis s'il n'y a pas de concurrents par ailleurs, d'attribuer le prix à M. Weisse qui donne un superbe exemple et qui fait d'excellent travail pour la Bretagne. Quant ce ne serait que pour réveiller un peu l'émulation de nos maîtres bretons et leur donner envie de faire chez nous ce que Weisse fait à Paris.

M. le V<sup>e</sup> d'Herbais, offre les compliments de la section au lauréat M. Picard, qui se trouve dans la salle et prie le secrétaire de donner encore lecture d'une dernière communication de l'infatigable M. Vallée, sur les travaux de l'Académie Bretonne que préside M. Ernault professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, et l'éminent celtisant que l'on sait.

1° *Nature et But de l'Académie Bretonne*. — Ce groupe n'est pas, à proprement parler, une académie, en ce sens qu'elle n'édicte point, comme l'Académie Française, des décisions et des règles que tous doivent suivre aveuglément. C'est bien plutôt un cercle d'études. Il étudie en commun les difficultés de l'orthographe, de la grammaire, des dialectes, et cela au point de vue de l'intérêt général et du progrès de la langue. Les résultats de ces études sont soumis aux écrivains dans des articles de revues.

2° *Sujets actuellement à l'étude*. — L'académie étudie présentement les trois dialectes convergents : Léon, Trégor, Cornouailles, en vue de constituer, par leur union, une langue littéraire commune. On trouvera, à ce sujet, quelques conclusions — provisoires bien entendu — dans la brochure *Conseils aux Ecrivains*, publiée par *Buher Breiz*.

La même revue a reçu une étude de M. Ernault, sur l'appui que peut donner à la langue littéraire unifiée, la poésie bretonne qui admet l'union des dialectes. M. Ernault touche, dans ce même article, à la question des emprunts au vieux-breton et au moyen-breton et à celle des échanges de mots de dialecte à dialecte.

La question des néologismes a été mise sur le tapis par MM. Vendryès (*Revue Celtique*) et Loth (*Dihunamb*). Notre confrère, M. René Le Roux, va lui consacrer une étude approfondie.

3° *Réunions et Travaux en vue*. — Le deuil et la maladie m'ont empêché de mettre au point un rapport sur les notes du cours de breton de M. Weisse, à Paris. Ces notes sont très intéressantes. M. Weisse a fourni un travail

considérable et mis sur pied une foule d'exercices pratiques pour l'enseignement du breton. On peut lui reprocher, dans ses modèles de conversations, d'avoir fait la part un peu large à certaines irrégularités dialectales. Les altérations de la conjugaison, surtout, seront à étudier par l'Académie, et nous devons dresser des listes des formes correctes et des formes à éviter, pour seconder dans leur tâche, si ardue, nos zélés directeurs de Cours bretons.

L'Académie a reçu, de M. le chanoine Guillevic, le nouveau livre de Cantiques bretons de Vannes.

F. VALLÉE.

La section de langue bretonne, heureuse de déférer au désir de M. Vallée, adresse ses plus vives félicitations à M. Weisse et, sur la motion de M. Léon le Berre, elle les envoie également à M. Labes, maire de Lorient et à son Conseil municipal, pour le cours de breton usuel du soir, dont est chargé M. Pol Broise.

La séance, où, sauf la lecture des rapports écrits en français, les débats ont eu lieu en langue bretonne, est levée vers les 5 heures.

A 17 heures, salle de l'Exposition, M. Emile Guéguen, professeur à l'École de Médecine de Nantes, membre de la *Société d'Océanographie de France*, initie son public, à l'un des côtés très intéressants de notre industrie bretonne, l'industrie algologique. M. Jean Choleau présente le conférencier en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Les *Semaines Bretonnes* annuelles, telles que nous les concevons, doivent se différencier totalement des réunions d'autres sociétés. Elles constituent, en effet, un enseignement pour tous, aussi bien pour les habitants des villes bretonnes qui bénéficient de notre présence, que pour nos adhérents et les étrangers qu'attire, de plus en plus, le renom de ces semaines, vieux déjà de plus de dix ans.

Qui peut se flatter de bien connaître la Bretagne ? Ses aspects sont si divers et parfois si trompeurs. Certains, peut-être, savent son histoire, d'autres sa langue ; d'autres, encore, insouciantes des réalités d'aujourd'hui et des préoccupations du lendemain, tressent à sa gloire le diadème de leurs poésies et de leurs chants.

Mais combien, parmi ceux-là, combien parmi les artisans, les industriels, les commerçants, combien parmi les hommes politiques, savent les richesses incalculables de son sol, les ressources insoupçonnées de son sous-sol ?

Combien songent à la belle moisson éparpillée tout le long de ses côtes ?

Pour remédier à l'absence presque complète de cet enseignement, dans les écoles de tous degrés, qui ne le distribuent qu'avec parcimonie, parce qu'il est régional, et qu'en France

tout — même l'enseignement — doit être uniforme dans l'ensemble du territoire, pour remédier à cette absence, dis-je, nos *Semaines Bretonnes* font, chaque année, appel aux compétences.

L'an dernier, à Fougères, M. Kerforn, le distingué professeur à la Faculté des Sciences, secrétaire dévoué et distingué de la *Société Géologique et Minéralogique de Bretagne*, fit passer devant nos yeux éblouis le mirage (sera ce toujours un mirage ?) des ressources inutilisées et si parfaitement utilisables du sous-sol armoricain.

Cette année, quittant la terre ferme et le centre armoricain, nous irons au bord des mers bretonnes de la Manche et de l'Atlantique, sous la conduite d'un guide sûr, M. Emile Guéguen nous apprendra à en connaître les richesses si diverses et si variées.

Dois-je vous présenter M. Emile Guéguen ? J'en suis bien incapable, n'étant pas un homme de science ; mais appartenant à la catégorie de ceux qui essaient de mettre à profit les longues et arides recherches de M. Guéguen et de ses collègues, hommes de laboratoire, et de les appliquer à l'industrie.

Toutefois, le présenter serait peut-être une façon de prouver aux scientistes la reconnaissance des industriels, leurs humbles obligés, sans qui, l'industrie n'existerait pas, en qui nous mettons, nous Bretons, tous nos espoirs, pour que de la Bretagne surgisse, un jour venu, l'industrie qui, vraiment bretonne, par ses dirigeants, ses ingénieurs, ses ouvriers, ses matériaux et ses capitaux, sera, pour nous, Bretons, source d'indépendance au même temps que de richesses.

M. Guéguen est professeur de Sciences à l'école de Médecins de Nantes. Il est membre de la *Société Océanographique de France*. Il est breton. C'est vous dire qu'il vous parlera des richesses algologiques de nos côtes, avec tout son talent de professeur, sa connaissance du sujet et avec tout son ardent amour de la Bretagne.

Nous comptons dans le courant de l'année, donner à nos lecteurs le texte même de cette conférence. Nous nous contenterons aujourd'hui de rappeler les utilisations indiquées, par M. Guéguen des richesses algologiques de nos côtes, aux points de vue agricole, industriel et alimentaire du bétail.

L'orateur fit l'histoire de cette industrie qui passa pendant les deux derniers siècles, par une série de vicissitudes et qui devra s'orienter pour vivre, vers de nouvelles méthodes d'utilisation de l'algue fraîche.

Cette conférence qui intéresse vivement le public guingampais, présente une documentation dont nous ferons bénéficier nos lecteurs et principalement ceux des campagnes.

Le soir au patronage Charles de Blois, mis

gracieusement à notre disposition par M. le Curé-Archiprêtre, MM. l'abbé Le Du et de Sonis, directeurs du patronage, audition de Théodore Botrel, accompagné au piano, par Mme Julienne. Théodore Botrel, fut comme toujours le bienvenu, et charma l'assistance par des chansons déjà entendues, mais toujours vécues avec plaisir. Il en eut aussi de nouvelles issues de la guerre, fort bien choisies. Quoi de plus émouvant que cette arrivée chez Saint Pierre, du Breton et de son copain le Marseillais ? Il y a à quelque chose qui nous rappelle *La Passion de mon Frère le Poilu*, de Marc Leclerc, et qui nous émeut, profondément, en notre âme chrétienne et patriote.

Les chants de Théodore Botrel furent coupés par la conférence de notre confrère M.O.L. Aubert, directeur de la *Bretagne Touristique*, sur l'histoire de Guingamp, d'après M. Joseph Lemonier. Cette histoire est sous presse et va paraître bientôt. M. Aubert qui a pu prendre connaissance des manuscrits, dans une causerie des plus intéressantes et des plus animées, a évoqué, devant son auditoire, les grandes pages du passé de Guingamp, ancienne place forte du comté de Penthièvre, mainte fois assiégée, toujours courageusement défendue et souvent trahie (1).

(1) Elle devint du XII ou XVII<sup>e</sup> siècle la place forte principale du Comté de Penthièvre et fut de ce chef, tour à tour, la résidence d'Etienne de Penthièvre et d'Havoise qui fondèrent les abbayes de Sainte Croix et de Bégard ; d'Alain et de Pierre Mauclerc ; de Jeanne la Boiteuse et de Charles de Blois. Lorsqu'en 1450 Pierre II devint duc de Bretagne, Guingamp fut même, durant près de sept années, se considérer comme la capitale politique du Duché. Pierre II et sa femme, la douce Françoise d'Amboise, l'avaient, en effet choisie pour résidence « pour entre l'air très beau, le pays bon et habité... la ville riche et bonne, tant à cause que c'est comme la clef et le passage de l'une à l'autre Bretagne haute et basse. »

Beaucoup de vestiges de ce passé sont demeurés. Ils ne frappent peut être pas tout de suite le regard du promeneur, mais les chercheurs savent les découvrir et les interroger. Chacun d'eux a son histoire et celle-ci n'est pas arrêtée dans son élan par les courtines des vieux remparts que Pierre II fit reconstruire de 1443 à 1454. C'est parce que la possession de Guingamp importait aux partis alors en lutte, qu'elle se trouva mêlée directement aux grands événements couverts dans les annales glorieuses de la Bretagne. Des rois et des reines de France y séjournerent. Duguesclin, le Prince d'Orléans, Dunois habitèrent son château. Conduits par Dunois

de nouveau jusqu'à dont le nom nous donne

C'est ainsi qu'autour de la basilique de Notre-Dame, au pied des vieux remparts, sur les places pittoresques de la ville, dans les ruines de ses couvents et de ses abbayes, M. Aubert a fait défilé en nous contant leur histoire : Etienne de Penthièvre et Havoise ; Mauclerc et Henri d'Avangour ; Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre ; Jeanne la Flamme et les Montfort, Margot de Clisson et Jean V ; Pierre de Bretagne et Françoise d'Amboise ; la reine Anne et de Rohan ; Mercœur, du Liscouët et Claude de Kerguelen, Guy Eder de la Fontenelle et pour terminer après Tilly de Plouisy, Pierre-Marie-Augustin Guyomard, maire de Guingamp pendant la Révolution, grâce à qui, au cours de cette période si mouvementée, pas une goutte de sang ne fut répandue sur le pavé Guingampais.

et par Mérien-Chéro,

Le héros Guingampais, dont les quatre vingt six ans  
Donnaient du cœur au vent à tous ces paysans

Ne sont ce pas les Guingampais qui, après avoir mis à sec, en le buvant, un affluent de la Loire impossible à franchir, s'en allèrent délivrer François II investi par la Trémoille dans la ville de Nantes ?

Les trois tours de la basilique Notre-Dame, ou vibrent encore chaque jour les cloches qui sonnaient toutes seules chaque fois que la Bretagne appelait au secours, dominent la ville. La Vierge noire, venue des rivages méditerranéens y trône sous son « Portail », parmi les splendeurs architecturales de la Renaissance.

Non loin de là, c'est le Vally, dont le sol est formé des pierres arrachées aux vieux remparts. Epaulé par les assises de la plate-forme du château, le Vally domine la pittoresque et luxuriante vallée du Trieux et les ruines vénérables de Sainte-Croix.

Plus bas s'ouvre la Place du Centre, l'ancienne « cohue » où les Guingampais se barricadèrent et se défendirent avec leur énergie coutumière quand Edouard III d'Angleterre, venu au secours de Jeanne de Montfort, s'empara de la ville. Et tout autour de la « levée » plantée de beaux arbres se déroule le merveilleux encadrement des vieilles maisons aux pignons pointus et décorés. C'est du milieu de la place que part la petite venelle du Moulin qui aboutissait au Trieux, par la porte du Guinshy, qu'un certain Bouehouzel tira au Vicomte de Rohan, cousin et ennemi de la Duchesse Anne. C'est également à la jonction de la place et de la « Rue étroite » que s'éleva la « Pompe », la fontaine admirable dont les mains géniales du grand sculpteur Conlay ont, au XVIII<sup>e</sup> siècle, modelé les figurines de plomb...

C.-L. AUBERT.

(La Bretagne Touristique, 15 août 1922)

M. Aubert entrecoupa son long et si complet exposé, de citations prises dans le livre de M. Lemonier, et de lectures de pièces de vers extraites de l'*Ere Bretonne*, le merveilleux poème du maître Le Guyader, qui est en quelque sorte la *Légende des siècles* de la Bretagne. Et le public s'enthousiasma en attendant le récit du baiser donné par Jeanne la Boiteuse à Duguesclin et surtout l'histoire des gars de Guingamp, rassemblés par les cloches de la Ville « qui sonnaient toutes seules » et partant sous la conduite de Dunois et de Hérien Chéro pour aller délivrer François II, duc de Bretagne assiégé dans Nantes par La Trémoille. On dit que les Bretons arrêtés dans leur marche par un ruisseau qu'ils ne pouvaient franchir, burent toute l'eau du gué, ce qui leur permit « comme les Hébreux, sur les pas de Moïse » de marcher « à pied sec vers la Terre Promise » d'obliger La Trémoille à lever le camp pour permettre à Dunois « drapeaux au vent et trompettes sonnantes » d'entrer « avec Guingamp, dans la ville de Nantes. »

M. Aubert, très applaudi, a terminé par un vibrant appel aux Guingampais, les engageant à apprendre l'histoire de leur ville, qui est une cité non seulement pittoresque, mais encore pleine de charme et de poésie.

Terminons le récit de cette journée par l'allocation de M. Jean Choleau, qui contient en quelques mots tout le programme de notre Fédération.

Mesdames, Messieurs,

Au début de cette grande manifestation du Génie et de l'Esprit bretons la *Fédération Régionaliste de Bretagne*, est heureuse de sauver la vieille cité de Guingamp et de remercier publiquement la Municipalité ; le Conseil municipal ; les autorités locales, civiles et religieuses ; le Comité des Fêtes, le Syndicat d'Initiative et la population toute entière pour l'accueil si fraternel et si cordial qui lui a été réservé.

A l'issue de ces fêtes du Travail et de la Pensée, nous aurons, sans aucun doute, l'occasion d'adresser à tous et à chacun, la part de remerciements qui lui revient. Mais nous ne voulons pas tarder davantage à exprimer tout le plaisir qu'éprouve la *Fédération* à se retrouver à Guingamp au milieu d'amis très chers.

Vingt deux années ont passé depuis qu'en 1900, au mois d'août, (1) des Bretons éminents qui furent nos précurseurs et qui, pour cer-

(1) Ce congrès s'était ouvert, salle du Casino, le jeudi 30 août, à 8 heures, par des discours de MM. Kerviler et Sulian Collin, sous la présidence de MM. Adam, maire, et Kennerwick sous-préfet. A ce congrès, purent deux figures inoubliables : Marc'harit Fulup et Mme Meaher. Le dimanche 3 septembre, la troupe de Ploujean, conduite par M. Charec et l'acteur Thomas Parc, donna *Les Quatre fils Hamon*, mystère antique, remanié par MM. Rolland et Gwennou.

tains, sont encore aujourd'hui nos collaborateurs quotidiens, tenaient en cette ville le troisième congrès de l'*Union Régionaliste Bretonne* société dont ceux qui sont ici furent, durant de longues années les dirigeants et les animateurs.

Est-il besoin de citer les noms de ceux qui ont survécu et qui s'appellent Charles Collin, Yves Le Moal, Francis Even, François Vallée, retenu loin de nous par un deuil cruel, Charles Le Goffic, Emile Ernault, Yves Berthou, René Saib, et Madeleine Desroches, Théodore Botrel, Léon Le Berre, Charles Rolland, et ce tant regretté Jos Parker, premier président de l'*Union Bretonne*, dont le nom et le souvenir demeurent éternellement présents à notre mémoire et à notre reconnaissance.

Faut-il rappeler les noms de ceux qui furent dès 1898 et les années suivantes, les pionniers infatigables de l'idée bretonne et que vous retrouverez toute cette semaine, toujours sur la brèche, jamais découragés : Anatole Le Braz, Olivier de Gourouff, de St-Méleu, Théodore Botrel, Loëz Herrieu, Yann Morvan, abbé Bossard, Jos Albaret, Le Diverres, André Mellou, François Jacob et tant d'autres.

Mais... qu'importent les noms, qu'importent les hommes ? Les hommes, passent et l'idée demeure. C'est notre idée, notre programme que vous avez le droit de connaître, Bretons du Goëlo et du Trégor ! C'est ce programme qu'en quelques mots je voudrais vous exposer.

Ce que nous sommes ? Le regretté M. Kerviler le disait éloquentement en 1900 ici même, dans votre bonne ville de Guingamp.

« Nous sommes, disait-il, des frères et amis réunis devant la mère Bretagne et qui se donnent loyalement la main, oubliant, pour le bien de la Petite Patrie, les discordes politiques. »

Ce que nous voulons :

Nous voulons que la langue bretonne soit enseignée et respectée en Bretagne qu'elle soit honorée dans les écoles du peuple comme elle l'est dans les écoles des riches.

Nous voulons que les Bretons de Haute et de Basse-Bretagne puissent défendre utilement les intérêts du pays, et pour cela que leurs pouvoirs, accaparés depuis trop longtemps par les Chambres de Paris, soit accrus.

Nous voulons que nos représentants à la Chambre et au Sénat s'affirment énergiquement en toutes occasions les défenseurs de la Bretagne, qu'ils ne se contentent plus de nous faire, de vagues promesses, jamais tenues, une fois tous les quatre ans.

Nous voulons que le sacrifice des deux cent cinquante mille soldats de chez nous, qui tombèrent durant la guerre meurtrière, soldats des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> corps, mes camarades du 48<sup>e</sup> ou du 71<sup>e</sup> avec qui je passai tant de mois de gloire obscure ou de misère



profonde, que leur sacrifice ne soit pas chose vaine.

Nous voulons qu'après avoir fait appel à leur honneur de Bretons, aux moments difficiles, le gouvernement se rappelle maintenant que ces survivants sont en même temps que des Français fidèles et dévoués jusque dans la mort, des fils aimants et dévoués aussi de la mère Bretagne, fidèles et dévoués jusque dans la mort pour Elle !

Leur sacrifice ne sera pas vain, Mesdames et Messieurs, si là bas à Paris nos mandataires et le gouvernement se résolvent enfin à donner à notre pays les garanties morales, civiles et administratives qui lui permettront de se développer économiquement et intellectuellement, selon les traditions et les enseignements de tant de siècles, selon le génie propre à la race celtique.

En résumé, notre programme veut que la vie bretonne, vie de l'esprit ou du corps, vie matérielle ou vie intellectuelle, se continue d'une manière rationnelle et logique.

Le chemin qui nous mène vers cette vie souhaitée, c'est le régionalisme, et la « Fédération régionaliste de Bretagne » en est ici l'expression.

La soirée se termine par le *Bro goz ma Zadou*, dont Théodore Botrel interpréta les couplets. Le barde Abalor fit reprendre le dernier refrain en gallois, pour saluer la présence, dans la salle, de l'étudiant cambrien de l'Université d'Aberystwith, M. Bebbs.

#### QUATRIÈME JOURNÉE (MARDI 25)

Au collège Notre-Dame de Guingamp, se réunit, dès le matin, sous la présidence de M. Yves Le Moal, de Coadout, (*barde Dir nador*) un groupe de trente-six enfants, venus de Saint-Agathon, sous la conduite de M. Louis Morice, de Coadout ; de M. l'abbé Menguy, recteur de Coadout ; et de Ploumagoar, avec Mlle Louise Rebours.

Une messe spéciale avait été célébrée pour eux, dans la basilique, vers les huit heures, et ces voix d'enfants y avaient interprété de beaux cantiques bretons. Ils venaient maintenant prendre part aux concours de Lecture et d'Histoire bretonnes, organisés par la Fédération, et au concours de Chants, doté par MM. le V<sup>e</sup> d'Herbais, maire du Pasqué-Lanvollon et Olivier, de Landerneau.

Ces concours ont permis d'apprécier la solidité de l'enseignement donné sous la surveillance de MM. Le Moal et abbé Menguy. Une chose a frappé les congressistes jérards, cornouaillais et vannetais. C'est la vue de ces fillettes portant le costume de ville (*la coiffe se prend assez tard dans le pays de Tréguier, Goëtz*) et montrant une si profonde connaissance des ressources de la langue maternelle.

Il en fut de même pour les garçonnets, dont aucun ne connut *chupen* brodé ou de velours, mais, qui, comme au pays de Galles, ont gardé la marque la plus distinctive du breton : l'usage de son parler.

Voici les résultats des concours :

1<sup>re</sup> Lecture et Histoire de Bretagne. — Garçons. — 1<sup>er</sup> prix, Louis Ropartz, de Coadout ; 2. Jean Vincent, de Coadout ; 3. Marcel Jégou, de Coadout ; 4. François Jégou, de Coadout ; 4. Marcel Godesit, de Coadout ; 5. Eugène Lan, de Coadout ; 6. Eugène Poessel, de Coadout.

1<sup>er</sup> accessit : Morice Louis, de St-Agathon ; 2. Eugène Perlicot, de Coadout ; 3. Yves Jégou, de Coadout ; 4. François Teuren, de Ploumagoar.

Filles. — 1<sup>er</sup> prix, Madeleine Le Moal, de Coadout ; 2. Yvonne Morice, de St-Agathon ; 3. Hélène Sébille, de Ploumagoar ; 4. Louise Le Saint, de Ploumagoar ; 5. ex-æquo, Bébec, de Ploumagoar ; 6. Anne-Marie Le Moal, de Coadout ; 6. Anne Guéveloude, de St-Agathon ; 6. Marie Olive Le Guern, de Coadout ; 7. Lucie Mériadec, de Ploumagoar ; 7. Marcelle Guévelou, de St-Agathon ; 7. Marie Taton, de Ploumagoar ; 8. Jeanne Lamidon, de Ploumagoar ; 9. Marie Bescond, de Ploumagoar.

1<sup>er</sup> Accessit. — Joséphine Peuron, de Ploumagoar ; 2. Marie Foucault, de Ploumagoar ; 3. Anne Bonno, de Ploumagoar ; 4. Céline Mériadec, de Ploumagoar ; 5. Angèle Paton, de Ploumagoar.

2<sup>e</sup> Concours de chants. — Chœurs. — Un chœur de filles et un chœur de garçons ont obtenu les mêmes prix par égalité. A plusieurs petites filles qui se sont fait entendre individuellement, le Jury a décerné les prix suivants :

1<sup>re</sup> Madeleine Le Moal, de Coadout ; 2. Yvonne Morice, de St-Agathon ; 3. Jeanne Lamidon, de Ploumagoar ; 4. Hélène Sébille, de Ploumagoar.

Le soir, au patronage Charles de Blois, les bardes Gourvil, Daniel, Le Berre, etc. attirèrent les amateurs de langue bretonne. Entre deux séries de chants, M. Louis Aubert conférenciera sur les « *Légendes du Pays de Goarrec* ».

Il conta tour à tour, l'histoire de M. Le Coz et de sa fontaine ; celle de l'évêque constitutionnel Audrein ; l'aventure de Sazio Divarres enlevé par le diable ; le meurtre de sainte Tréphine et de saint Trémeur, par Conomore ; les voyages de saint Gildas et de saint Ily ; la Fondation de Bon-Répos ; les trahisons du Clerc de Rohan ; la fondation de Notre-Dame des Carmes ; le Sabbat de Guin-Mané. Toutes ces aventures, les unes tragiques, les autres gaies, ont obtenu un très vif succès.

Le barde Gourvil, accompagné au piano, aimablement prêté par la maison Gaudu, de Mlle Saladin, fille de M. Saladin, ancien maître de Guingamp, interpréta, avec son talent et son succès habituel, ses mélodies bretonnes, irlandaises et écossaises. Le *Bro Goz*, écôté-debout, acheva la soirée, tandis que le drapeau d'hermines s'inclinait devant l'assistance émue.

#### CINQUIÈME JOURNÉE (MERCREDI 26)

Le mercredi 26, à 10 h., M. Léon le Berre, secrétaire général, préside, en l'absence de M. Coroller, de Moncontour, souffrant et excusé. M. Coroller a, d'ailleurs, envoyé un long et circonstancié rapport, sur les travaux de Littérature et d'Histoire bretonne, de langue française, par la Section compétente en cette branche de l'*Unvaniez Arvor*. Voici ce rapport :

Mesdames, Messieurs,

Je m'étais flailé de vous donner dans ce rapport annuel, d'essayer de vous donner au moins, un tableau général du mouvement de littérature et d'histoire en Bretagne pendant l'année.

Hélas ! ce tableau est bien inexact, bien fragmentaire. Mon appel aux auteurs et éditeurs a été peu entendu et ma documentation, pour d'autres raisons encore, a été très incomplète. J'ai essayé pourtant de tenir parole et n'ayant pu être le moissonneur à pleine faux, que je rêvais d'être, je vous apporte, tant bien que mal, la récolte du glaneur.

Parlons d'abord au concours réglementaire. Quatre concurrents ont répondu à l'appel pour le concours de nouvelles. Un cinquième s'est présenté trop tard, son œuvre n'était pas achevée, j'ai du la refuser, elle sortait d'ailleurs du cadre du concours. C'était un long roman, un essai de restitution de la vie gallo-romaine dans le Pays d'Aleth, au commencement des invasions barbares, ouvrage intéressant, prouvant une forte érudition chez son auteur et qui terminait et publié, offrira aux lecteurs, tout particulièrement aux habitants de la région Malouine et aussi aux autres Bretons, une idée très exacte de ce qu'était la vie dans notre pays à cette époque de transition où l'empire romain se meurt, où le Christianisme et le vieux Paganisme se heurtent et, où rien n'annonce encore les glorieux successeurs de ce peuple mort, qui vont venir du Nord sur leurs barques de cuir, conduites par les Saints et les Héros, fonder notre Bretagne. Cette œuvre est due à la plume érudite de M. le Bailly, de Dinan.

Le Jury a trouvé dans les ouvrages présentés, l'expression d'un ardent amour de la Bretagne, le désir sincère de montrer, sous leur vrai jour, le caractère de ses habitants et aussi de leur tracer la route à suivre pour marcher en dignes enfants du pays. C'était la première

des conditions requises. Il a eu à relever aussi, bien des inexpériences, soit de style, soit de composition. Le Jury a cru devoir décerner le prix ex-æquo entre :

Mlle Le Gonidec de Kerhalec, de St-Brieuc, et M. Paul Leboz, directeur de l'école de St-Méen-le-Grand (I-et-V).

Si, cette année encore, nous n'avons pas le roman national rêvé, saluons du moins avec joie et avec orgueil, une œuvre qui est bretonne, bien qu'elle se passe de l'autre côté de la mer, dans ce nouveau monde qui, il y a plus d'un siècle, inspirait à un de nos plus illustres écrivains, les chefs-d'œuvre que tout le monde connaît et admire. Les deux œuvres, à la vérité, sont fort différentes.

Je veux parler de *Maria Chappedelaine*, par M. Louis Hémon, petit-fils de M. Hémon qui fut longtemps député de Quimper, puis sénateur.

Dans le cadre d'une idylle rustique, le jeune auteur a su décrire toute la rude grandeur de la vie du paysan canadien, de l'Habitant, selon le terme de là-bas. Les descriptions sont simples et vivantes ; ce livre contient des tableaux achevés, paysages et scènes domestiques qui émeuvent et parlent à la fois à l'esprit et au cœur.

Il y a des œuvres qui débordent leur cadre — ce sont les œuvres typées, miroirs où se reflète toute une race. *Maria Chappedelaine* en est une. Aussi le Canada français tout entier s'y est-il reconnu et a voulu témoigner, avec une admirable unanimité, sa reconnaissance à son peintre, tombé, non comme notre Calloc'h, victime du devoir, mais fauché par un accident banal.

Il a été question de lui élever un monument en Bretagne et c'était là une noble idée. La famille a refusé, m'a-t-on dit, mais par un sentiment de scrupule, de délicatesse, qui l'honore. On va ériger un monument au grand-père à Quimper ; elle a cru que deux monuments seraient de trop ; il me semble qu'un simple médaillon au pied du monument du grand-père aurait pu tout concilier.

En tout cas, et quel qu'ait été le rôle politique du grand-père, je crois pouvoir assurer que l'œuvre du petit-fils sera plus durable que celle de l'ancêtre et qu'on lira *Maria Chappedelaine* au Canada, en Bretagne et même en France, longtemps après que le souvenir de l'homme politique aura disparu de la mémoire des hommes.

Quant à nous, lisons et faisons lire autour de nous cet œuvre admirable. C'est un bon livre s'il en est un, non de ces bons livres banals qui encombrant les bibliothèques et *unum jaudentis*, qui n'ont d'autre but que celle à médiocrité d'être pas mauvais, mais de ceux où brûle le feu sacré qui savent tra-

cer à la jeunesse un haut idéal et l'incitent à le poursuivre.

D'une autre contrée du Nord, nous est arrivée une œuvre bien différente, mais qui se rattache de très près à nos traditions bretonnes. Il s'agit de l'un des derniers livres de Selma Lagerlöf, *Le Charretier de la Mort*, qui est notre légende de *Kar an Ankon* transportée dans la vie moderne par l'illustre écrivain. Le texte est un peu touffu. C'est là un défaut du Nord : il n'a pas la limpide clarté de notre Louis Hémon, mais telle quelle l'histoire est très émouvante et plaisante, je crois, aux Bretons plus qu'aux Français.

En tout cas Selma Lagerlöf, montre quel emploi on peut faire des légendes nationales et son livre est par là, un grand enseignement. Ce n'est, d'ailleurs pas, son premier emprunt aux légendes de son pays. Dans les « *Liens incastables* », elle avait inséré une gerbe de légendes charmantes dont certaines si semblables aux nôtres, que je ne pus résister au plaisir d'en traduire quelques-unes. Elles ont été publiées dans *Kroaz ar Vretoned*, ce qui me valut un échange de lettres avec l'auteur, qui m'accorda son autorisation avec une bonne grâce parfaite en exprimant sa sympathie pour la Bretagne, d'une façon qui me fut au cœur.

S'inspirant de nos plus anciennes légendes, notre sympathique et distingué compatriote, M. Adrien de Carné, dont nous apprécions tous le bon travail pour la Bretagne et le grand talent d'écrivain, vient de faire paraître un volume de contes, illustré par un maître de l'art contemporain, M. Maurice de Besque.

En bon Breton qu'il est, M. de Carné a voulu que la vieille langue qu'il manie si bien, soit à l'honneur et côté de la langue française. Il a traduit ses contes en dialecte de Léon, et a fait tirer une édition bretonne, enrichie des mêmes illustrations que l'édition française.

Je recommande ses deux éditions à tous les amateurs de belle littérature, ainsi qu'aux bibliophiles. Les Bretons même trouvent un intérêt tout particulier à l'édition bretonne, ils y goûteront le charme du style et la pureté de la langue. L'excellent auteur a montré une fois de plus comment sans user de néologismes outrés, ni de gallicismes thotés, on peut rendre dans notre langue les idées littéraires les plus fines et les plus variées.

J'ai entraîné par mes idées, donné la première place à la prose, et mis les vers en second. Puisse mes Frères les Bardes me le pardonner et se voir dans cette classification, qu'une simple inadvertance. Loïz de moi pensée d'excuser pour la noble poésie, qui a toujours été l'une de nos gloires :

« Bretagne est poésie »

M. Daniélou, député du Finistère, m'a aimablement fait envoi de ses *Armoricaines* (Figuère, Paris 2<sup>e</sup> éd.)

Je connaissais, en M. Daniélou, l'orateur, j'ignorais le poète. Nous nous sommes rencontrés voici de longues années, au congrès de Questemberg. J'avais entendu la harangue enflammée qu'il avait lancée devant le menhir commémoratif de la victoire d'Alain le Grand. C'était alors un tout jeune homme. Je l'avais jugé de grand avenir et ne m'étais pas trompé.

Aujourd'hui, j'ai lu sa poésie avec infiniment de plaisir. J'y ai trouvé des choses délicieuses, pleines de la fraîcheur de la jeunesse; j'y ai trouvé surtout son âme de Breton et l'expression d'un amour ardent, d'une compréhension entière de sa Patrie, et ce sont, grandes et belles choses à entendre exprimer, en de beaux vers harmonieux.

Il est de mode de critiquer et même de blâmer, comme dangereuse, l'alliance de la poésie et de la politique. Je ne suis pas de cet avis. Qu'est ce que la poésie ? sinon la haute conception, puis l'expression noble et rythmée d'un idéal élevé ; et, qui donc a plus besoin d'idéal que l'homme à qui est donné — qui parfois s'est donné — la mission de conduire un peuple vers ses destinées ? Tout peuple a une mission à remplir, donc un idéal à atteindre. L'Histoire l'enseigne à l'Homme d'Etat, la poésie lui chante « Sois le », mais la politique lui apprend les moyens de l'atteindre et lui fait apprécier les possibilités de réalisation. L'une lui dit : « vise haut », l'autre : « Pèse longuement ce que tu peux accomplir ». Toutes deux sont nécessaires, mais il ne faut pas embrouiller leurs rôles, il faut savoir à propos écouter l'une ou l'autre.

Un autre ouvrage de poésie, nouveau et celui-ci très remarquable aussi, est : « *Les Cloches d'Ys* », de M. Marec (édition de *l'Hermine*), c'est une œuvre de valeur que je ne saurais trop recommander aux amateurs de beaux vers. Entre toutes les pièces à citer je mentionne tout particulièrement la première du recueil, où le poète montre dans la ville embrasée de lumière, toute à son orgie, Saint Gwenolé, priant seul dans sa cellule sombre. Le contraste est bien et merveilleusement présenté.

J'en ai maintenant fini avec la littérature et l'Histoire m'appelle. Le concours libre pour une monographie de ville, paroisse ou monument, a donné deux œuvres très intéressantes quoique de valeur inégale.

Notre collègue M. Le Guennec, libraire à Quimper, nous a envoyé une monographie de la paroisse de Plougouven, un vrai chef d'œuvre du genre, ce qui ne surprendra aucun des lecteurs de *l'Histoire du Château du Taureau* et de tant d'autres études du même genre, dues à la même plume.

Le second travail est une notice intéressante sur la commune où mieux sur « *le Château fort de Marcellé-Robert* », ouvrage de moindre érudition, mais bien fait, qui, s'il est publié sera le très bien venu auprès des habitants et des touristes, de cette charmante localité des environs de Rennes.

Je suis persuadé que chaque année voit paraître en Bretagne, de nombreux travaux historiques des plus intéressants. Malheureusement je suis, je l'ai dit, mal documenté cette année et j'en puis signaler très peu :

Saluons, tout d'abord, l'œuvre, depuis longtemps attendue, de notre sympathique président, M. Choleau, sur *l'Expansion Bretonne au XIX<sup>e</sup> siècle*. L'ouvrage tient tout ce que l'on pouvait attendre de son auteur. Documentation serrée et impartiale des faits. Et dans toutes ces pages qui pourraient paraître ardues, un souffle de patriotisme les animant et les vivifiant. On sent que l'auteur n'est pas un de ces froids économistes, qui analysent un phénomène, comme un anatomiste déséqué un organe, mais qu'il se penche sur un mal, comme un médecin qui veut guérir et qui, avant tout, cherche le remède.

Ce remède, il le trouve dans l'émigration, non lointaine aux Pays du soleil, mais toute proche, qui gardera les émigrés en contact du vieux pays, qui les gardera Bretons et en fera les pionniers de la plus grande Bretagne.

Des discussions passionnées se sont élevées à ce sujet. Ce n'est pas l'heure de les renouveler aujourd'hui. Des expériences sont en cours. Laissons parler les faits qui justifieront, sans doute, les prévisions de M. Choleau.

J'ai déjà cité, à propos du concours, *l'Histoire de Plougouven*, par M. Le Guennec. Dans le même ordre d'idées, je mentionnerai la très intéressante plaquette qu'a fait paraître M. de la Meslière, sur le Pays de Lamballe, illustrée à la plume par l'auteur qui manie aussi bien celle du dessinateur que celle de l'écrivain. M. de la Meslière nous a donné, là, un véritable petit guide du présent et du passé lamballais, qui sera aussi précieux aux touristes qu'aux habitants du pays.

Souhaitons que son exemple soit suivi. Souhaitons aussi de voir par ailleurs enfin le second tome de *l'Histoire de Lamballe*, par M. le chanoine Dulempic, curé de cette ville. Le succès qu'a reçu le premier volume fait assez pressager de la valeur de l'ouvrage complet et l'accueil qui sera fait à sa suite.

M. de la Meslière, dont nous parlons tout à l'heure, est un des membres les plus éminents de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*. Cette société, outre ses travaux d'érudition, se consacre, avec un zèle digne de tous les âges, à la défense de nos vieux monu-

ments ; on ne saurait trop l'en remercier. Elle va, cette année, rendre au jour, l'admirable fontaine de Notre-Dame de la Porte de Quintin, une merveille de la grande époque du XV<sup>e</sup> siècle, cachée, depuis la Révolution, dans un caveau à peu près inaccessible.

Il y cinquante ans, mon père, avec l'aide d'une noble dame, toujours vivante quand il s'agissait de faire œuvre utile au Pays, avait racheté l'ancienne chapelle au Pape, dans l'intention de la faire restaurer l'une et l'autre. Des circonstances imprévues firent échouer à leurs désirs (1).

Plus tard, grâce à l'appui du marquis de l'Estourbeillon, je réussis à faire classer la fontaine. Depuis, grâce aux efforts de M. de Tournemine, poète à ses heures, archéologue distingué, grand sauveur de monuments historiques et membre de la *Société d'Emulation*, la Fontaine va être transportée près de l'église Notre-Dame, où elle continuera à offrir ses eaux abondantes et claires aux Quintinais, tout en leur montrant ce que savent faire leurs ancêtres.

J'ai tenu à raconter, un peu longuement, cette histoire, comme un exemple de ce que l'on peut avec un peu de persévérance et d'union dans l'effort.

Il paraît, à ce moment, un ouvrage considérable sur *l'Esprit religieux à travers les âges*, par M. l'abbé de Brémond. Je cite le titre peut-être inexactement. L'auteur, très connu par ses études sur ce genre de sujet, réserve, aux Bretons, des pages très intéressantes, dans son 3<sup>e</sup> volume, traitant des grandes réformations religieuses. Il y parle longuement du Père Maunoir et de la réformation du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il tient à caractériser comme étant sévère, plus profonde et surtout plus vraiment durable qu'aucune des réformations françaises étudiées par lui.

Un autre très important ouvrage français contient des lignes précieuses, pour nous autres Bretons ; il s'agit de *l'Histoire de la Nation Française*, publiée sous la direction de Gabriel Hanotaux. L'auteur, qui traite des origines françaises, admet que nous, Bretons, avons une origine et une formation propre. Cette reconnaissance loyale de notre ancienne nationalité, par des historiens français, d'une indiscutable valeur, est, pour nous, un témoignage précieux et un argument de poids à opposer aux allégués, souvent sans grande bonne foi, de certains primaires plus ou moins diplômés.

Avant de terminer cette revue, bien incomplète hélas ! mentionnons, bien qu'elle n'ait rien de breton, une œuvre considérable par

(1) Cette noble dame était la marquise de Rollon, née de Kersaint, petite sœur de l'auteur précédent de Rollon.



le poids et par la science, dont l'auteur est un de nos compatriotes, très dévoué à son pays quoiqu'il en soit doublement éloigné, et par la distance, et par le genre très spécial de ses études.

Je veux parler de l'*Apocalypse*, du R. P. Allo B. P., professeur à la faculté Catholique de Fribourg. Cette œuvre qui s'adresse à un public assez restreint a rencontré dans le monde des spécialistes en ces matières élevées l'accueil le plus flatteur, accueilli que faisait présager le succès de ses premiers livres dont l'un tout au moins « le *Synchretisme païen en face de l'Évangile chrétien* » peut être lu facilement par toute personne cultivée.

Tous les vrais bretons ont salué avec joie la réapparition de *Buhez Breiz*, l'excellente revue si bien dirigée par l'homme de haute valeur, qu'est notre distingué compatriote M. Pierre Mocaër.

Nous possédions déjà plusieurs revues populaires bretonnes : *Feiz ha Breiz*, *Arvorig* et en Vannetais *Dihunamb*, toutes trois admirablement rédigées et adaptées à leur but. Mais il nous fallait une revue d'ordre plus élevé, s'adressant à un public lettré. *Buhez Breiz*, avait été fondée pour combler cette lacune. Elle vient reprendre, après une trop longue interruption, son bon et fécond travail. Entre les mains de son dévoué directeur, le bon grain semé donnera en son temps une ample moisson.

À côté des « *leading articles* » de M. Mocaër, directeur en chef, notons tout particulièrement les études de M. Quilgars, sur la Bretagne économique. On y apprendra avec plaisir et non peut-être sans quelque surprise, que la Bretagne du xv<sup>e</sup> siècle, était plus développée et plus riche que la Bretagne d'après-guerre, ce qui tient d'ailleurs à ce qu'elle jouait alors entre la France et l'Angleterre le rôle fructueux tenu par les neutres, lors du dernier conflit.

On y verra encore que la compression administrative française avait sous l'ancien régime, comme sous le nouveau, les plus déplorable répercussions économiques et que le seul remède possible était celui appliqué périodiquement, c'est-à-dire le retour à l'administration judiciaire et libérale des États, à l'autonomie. En un mot :

**Étatisme = pauvreté.**

**Décentralisation = richesse.**

Cette vérité est bonne à proclamer. La partie bretonnante de *Buhez Breiz*, n'est pas moins intéressante. À côté des hautes spéculations linguistiques de M. René le Roux et Vallée, on y trouve le curieux roman celtique de *Skelta*. Qui n'a lu avec intérêt et curiosité la chevrochée fantastique *d'Atapomarus* ? par X... Ne cherchons pas à percer un anonymat si bien gardé, constatons seule-

ment que les plus profonds érudits savent parfois créer des œuvres, où l'imagination reprend ses droits, ce, pour le plus grand plaisir de leurs lecteurs.

Yvon Croq, continue d'y conter la vie populaire, avec sa verve habituelle et notre ami Yvonnig Picard, l'auteur bien connu de *Kenaouennou Brezel*, y collabore activement.

On sait combien Yvonnig Picard est apprécié du public breton, qui retrouvera dans ses dernières œuvres : *E menez Arce* et *Gloan ha pilhon*, récemment parues chez Guyon, Saint-Brieuc, ses habituelles qualités.

Qui donc a dit que le bretonnant n'aime pas lire sa langue ? Il l'ignore peut-être, il faut la lui faire connaître ; c'est ce que fait chaque jour, avec un zèle admirable, notre confrère et ami. Ses pièces, courtes en général, sont faites pour être chantées le plus souvent. Il les distribue lui-même, les chante au besoin, tel les anciens bardes qu'il imite par le talent et aussi par le dévouement passionné à la Bretagne.

Je ne sais qui a surnommé Picard le Coppée breton. Sans doute, comme le poète des *humblés*, Y. Picard retrace de gracieux tableaux de la vie populaire, mais quelle différence, tout de même, entre les paysages de l'Arrez et ceux de Mémilmontant, que le poète parisien, avec tout son grand talent, ne réussit guère à peindre ! Quelle différence, surtout, entre la misérable population de la grande ville et nos Bretons, si sains, si énergiques au travail, si moraux aussi, malgré les défauts inhérents à la vie paysanne.

Et puis, Coppée a surtout chanté pour chanter, pour faire de l'art. Le bardi breton, lui, et c'est son honneur, chante pour instruire, pour élever. C'est l'homme du Peuple qui chante pour son Peuple.

Et c'est là la grande, l'immense différence que je souhaite éternelle, oue l'honneur de la littérature celtique.

Il m'est tombé entre les mains, il y a quelques semaines, deux petites brochures déjà anciennes, que j'avais lues lors de leur parution qui remontent à l'avant-guerre. Je les ai revues avec un profond intérêt. Ce sont des études sur les compagnons bretons de Ste Jeanne d'Arc.

Laval, Rostrenen, Kermoisan, etc. Jues à la plume érudite d'un bon breton, M. Trevidy, le regrette oncle de notre ami, M. Fr. Vallée.

Jamais je n'ai si bien compris cette assertion de notre grand historien : « que ce sont les Bretons qui ont terminé l'œuvre de Jeanne d'Arc, qui, sans eux, allait être annihilée », assertion que j'ai faite, du haut de la chaire en l'église cathédrale de St Brieuc, un autre grand Breton, aujourd'hui archevêque de Rouen et primat de Normandie.

Parmi ces compagnons de Jeanne d'Arc, l'un d'eux, Kermoisan, est une admirable figure de héros et de breton. Il se bat trente ans pour la France, il est toujours le premier à l'attaque, le dernier à la retraite, et finit par être tué à l'assaut d'une bicoque, simple écurier, comme il était parti.

Les Français ne daignèrent même pas lui accorder le titre de « chevalier », sous prétexte qu'il n'avait pas les moyens d'en soutenir le rang. En réalité sans doute parce qu'ils jaloussaient sa gloire, parce qu'ainsi Kermoisan était trop franc dans le conseil, trop fidèle à son vrai maître et souverain, le duc Jean V.

La famille de Kermoisan existe encore et continue dignement les glorieuses traditions ancestrales...

Quel splendide héros ne ferait-il pas ce Tugdual de Kermoisan, pour un roman patriotique à la façon de ceux de Sienkiewicz, ou pour un drame nationaliste à la Tieckelien ?

Je souhaite que quelqu'un de nos auteurs sache s'inspirer de lui, ou de quelqu'autre de nos héros nationaux. Mes jeunes et si ardents amis de *Breiz Atao*, n'ont ils pas dans leurs rangs, chaque jour plus nombreux, un romancier ou un dramaturge qui réponde à l'appel lancé au nom de la Bretagne ?

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes, cet épisode de notre Histoire le rappelle une fois de plus, un Peuple de Sauveteurs, sur terre comme sur mer, dans les circonstances désespérées, quand il y a des coups à donner et à recevoir, c'est à nous que l'on s'adresse et toujours nous avons répondu généreusement, les exemples en sont si récents, qu'il est inutile d'insister...

C'est notre vocation, si ingrate qu'elle soit souvent, suivons-la, mais n'oublions pas tout de même ce que nous sommes, sachons protester contre certains oublis, défendons nos droits et la vérité.

Dans chacun des numéros de *Buhez Breiz*, *Breiz Atao*, comme d'ailleurs dans toutes nos revues, on lit un court appel, comme un coup de clairon, réclamant l'aide de tous les Bretons pour la lutte pour la Bretagne.

L'un d'eux m'a beaucoup frappé :

« *Faites quelque chose pour la Bretagne !* »

« *Gret eun draig bennak evit ho Pro !* »

*Eun draig bennak !* une petite chose quelconque pour votre Pays. Moi aussi, en terminant, je veux me faire quelque chose pour la Bretagne, vous demander pour Elle comme le ferait un *Klasker-hara* « *eun draig bennak* » pour votre Pays.

Et d'abord ne lui devez-vous pas quelque chose ? Avez-vous réfléchi à ce que vous devez à votre qualité de Breton ?

Si nous autres Bretons nous sommes encore

moraux — notre natalité le prouve — si nous sommes honnêtes encore, malgré de regrettables défaillances, si nous sommes travailleurs, épris d'idéal — voyez nos manifestations religieuses — n'est ce pas à notre hérédité bretonne que nous le devons ? A cette ambiance créée par elle, dans laquelle nous vivons, et, c'est si vrai, que lorsque nous la quittons que de chères hélas ?

Eh bien ! n'est-ce pas un devoir pour nous tous Bretons, pour tous les hommes et pour toutes les femmes de bonne volonté, de travailler à garder ce trésor péniblement amassé par tant de générations ?

C'est la tâche que nous avons assurée, élevée et accrue autre ; réveiller chez tous les Bretons le sentiment du devoir patriotique envers la Bretagne. Et c'est pour cette tâche que nous sommes ici, demandant votre aide.

Mais que faire, me direz vous ?

Je répondrai : Tous, même les plus humbles, nous pouvons quelque chose pour notre pays. Il suffit de l'aimer.

D'abord, ne rougissons jamais de notre qualité de Breton, soyons-en fiers, parlons-en toutes les fois que nous le pouvons.

Donnons des noms Bretons à nos enfants, au lieu de ces noms français quand ils ne sont pas grecs ou allemands comme Albert, Adolphe, Marcel, dont trop souvent on les affuble.

Donnez-leur aussi une éducation bretonne et c'est sur les genoux de sa mère qu'elle commence, contez leur les contes d'autrefois, parlez-leur de la Bretagne, parlez-leur toujours en breton.

Vous ne savez pas quel tort vous leur faites en vous abstenant. Quand des hommes comme M. Dottin, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, assurent que l'emploi de deux langues est pour l'enfant une incomparable gymnastique intellectuelle qui pourrait nier cette vérité que confirme la Science.

Si vous avez des loisirs, si vous avez de la fortune, faites aux œuvres bretonnes une part de vos charitables libéralités. Inscrivez-vous parmi nous, faites mieux encore, intéressez-vous à nos travaux, participez-y dans la mesure de votre possible.

Défendez, protégez, propagez tout ce qui parle de Bretagne. Tous les Peuples à l'heure actuelle se rivalisent de zèle et d'ardeur pour sauvegarder les souvenirs de leur passé. Ne serais-ce plus qu'en Bretagne que le vandalisme trouverait accueil ? Et où la race malheureuse des marchands d'antiquité pourra s'abattre, comme jadis les Normands, pour piller notre pays jusqu'en ses églises ?

Il faudrait pour traiter cette importante question, une conférence toute entière : *Que faire pour la Bretagne ?*

J'ai dû me borner à effleurer. Puisse ces

quelques mots vous engager à travailler avec nous pour Elle.

*L'Homme qui plante un arbre*, dit un proverbe américain, *fait plus pour son Pays que celui qui fait de beaux discours*. Ce proverbe me plaît, il reflète bien le génie pratique et réalisateur d'un grand peuple. Que vaut la parole, si éloquentes soit-elle, si elle ne détermine pas un acte ?

Tout le monde ne saurait planter un bois de chênes, mais en vérité, la pauvre ménagère bretonne, qui tient propre et coquette sa maisonnette, qui orne de fleurs son jardinet et sa fenêtre, qui parle breton à ses enfants réunis autour d'elle, ne fait-elle pas plus que tous les discours qui un jour d'élection remuent de grands mois sonores et vides ?

M. Léon Le Berre fait observer que ce travail est incomplet. Il omet, en littérature française "Après Lui" d'Olivier Guyon, qui vient de classer un ancien militant de la cause bretonne, au premier rang des meilleurs dramaturges français, M. le Berre, rappelle le rôle de l'Union Agricole, dans la région Quimperloise, au point de vue éducatif breton dans les campagnes; de l'Annuaire illustré du Finistère, publié par sa maison. L'annuaire de cette année a retracé les péripéties du combat de la "Belle Poule" et de l'Aréthuse, le 17 juin 1778, au large de Ploeseat, et la part des Bretons dans l'Indépendance américaine. M. Corléon ne devait pas surtout oublier la revue le Réveil Breton, organe trimestriel de la F. R. B. où son rapport est reproduit. M. Le Berre fait également part du nouveau guide de la région quimperloise où à sa plume et lit le passage réservé aux illustrations de la petite ville, pour terminer par "la Villemarqué" auquel il rappelle que la Fédération est redevable d'un monument dans ce Quimper où il a longtemps vécu.

M. Bossard donne lecture de deux poésies de Mlle Marie-Paule Salonne. M. Le Berre, après communication d'une lettre de M. Rousseau, instituteur public à Brech, fait émettre le vœu suivant qui sera adressé à l'Université de Rennes :

*La Section d'histoire et de littérature française de la Fédération Régionaliste souhaite voir prendre toutes mesures pour que l'emploi de l'enseignement bilingue à l'école soit facilité par l'alignement des programmes et leur adaptation aux nécessités de l'agriculture, de la tenue du ménage et des métiers d'artisans ruraux.*

Section des Beaux-Arts. — A 14 h. 30, M. l'abbé Bossard prend le fauteuil. Il est assisté de M. James Bouillé, secrétaire de la section et présente les excuses de M. Maurice Bigot,

secrétaire général de la Fédération et rédacteur de l'Ouest-Eclair.

Le Président présente le résultat des concours pour broderies, décorations celtiques, ébénisterie. Plusieurs demandes ont été adressées au président de la section. Quelques-unes sont en voie de réalisation. Il signale le peu de valeur des enseignes. Celles pour marchands de volailles, par exemple, n'ont rien de l'inspiration celtique recherchée. M. Chaussepied, architecte à Quimper, voit décerner des éloges à son marteau de porte au pissenlit stylisé. Les chaises de M. Jack Philippe, aux dessins celtiques, sortent de la banalité; M. Le Leusse, de Quintin, voit critiquer sa gaine d'horloge, à laquelle, cependant, on peut rendre hommage, pour l'originalité qu'elle présente et dont le canon correspond au programme.

La discussion roule sur ces matières, lorsque M. Guy Ropartz, directeur du Conservatoire de Strasbourg, entre, accompagné de M. Charles Collin, le maître breton bien connu, et de Mlle Ellen, directrice des cours de musique à l'École primaire supérieure de Rennes, licenciée des Musiciens de France, précédemment à l'E. P. S. de Quimper.

Les débats tournent justement sur la matière musicale. M. Charles Collin, vice-président de la section, donne connaissance de son rapport sur son concours d'harmonisation de chansons bretonnes. Les travaux présentés étant sans grande valeur, M. Guy Ropartz incline à ce qu'il ne soit fait mention d'aucun, afin de ne pas encourager les illusions. Il recommande aux compositeurs l'étude sincère et désintéressée du folklore et du folk-sonex.

M. Blais, instituteur à Goven, présente des travaux d'art celtico-breton pour lingerie, qui ont retenu l'attention et lui valent, ainsi qu'à MM. Chaussepied et Philippe, les compliments de la section. Les couleurs de ses chemins de table sont bien choisis, mais ses dessins sont trop surchargés. Cependant, un « trinquet » à la tête de serpent, mérite une attention toute particulière. M. Blais a employé, dans ses ornements, des fleurs stylisées. M<sup>e</sup> Facy, l'un de ses juges, l'approuve, tandis que Mlle J.-M. Barbey et M. James Bouillé redoutent cette stylisation qui relègue les dessins à néaires propres à la race celtique, à l'arrière plan.

M. Le Berre, intervenant, dit que les fleurs particulières à l'art familial des Eliantes (costumes des Melenok) sont excessivement anciennes et que plus anciennes encore sont les fleurs et plantes des chapitiaux de Ste-Croix de Quimper. M. James Bouillé, ajoute que tous les éléments de la faune et de la flore, peuvent être utilisés à condition de l'être dans l'esprit celtique.

M. le Président parle des entrelacs, œuvres de Mlle Salonne Le Gac, pour couverts de

métal. M. James Bouillé, dit que les couverts ainsi ornés, sont redoutés des maîtres d'hôtels, à cause des difficultés qu'ils présentent à l'échouage.

L'une des meilleures documentations que présente le jeune pionnier de l'art celtique est son rapport sur la rénovation de l'architecture bretonne. (A lire dans un prochain numéro).

M. Le Berre, à la prière de M. l'abbé Bossard, donne lecture d'un rapport de Mlle Barbey, sur la Bretagne aux divers Salons :

*La Bretagne exerce toujours son enchantement sur les artistes, et, cette année, comme les précédentes, les toiles qui en représentent quelques sites sont innombrables : depuis les plus grands maîtres jusqu'aux plus naïfs commerçants, tous restent tributaires de la vieille Armorique. Quelques uns cherchent parfois à lui être infidèles ; ils fuient un moment vers l'Italie ou l'Espagne, l'Algérie, le Maroc, le Japon même mais, un beau jour, les voilà revenus plus ensorcelés que jamais. Cet engouement universel a gagné les Bretons, eux-mêmes, et nombre d'entre eux ont été pris du désir d'être peintres aussi et ils ont saisi la palette, et ils ont exposé à Paris... comme les autres ; il est à regretter cependant que la plupart en soient encore aux premiers essais. Nous leur souhaitons bon courage et persévérance.*

Nous nous sommes promenés dans les divers salons et, avec plaisir, nous avons remarqué d'intéressants envois que nous consignons ici :

Salon d'Automne. — Avenard, expose de très belles faïences. — de Belay, un marché à Quimper. — Honoré Broutelle, de merveilleuses gravures sur bois. — Mme Caradek, de jolis paysages — E. de Chamallard, ami et disciple. — de Gauguin, des toiles remarquables. — Mme Claude-Lévy, que nous reverrons aux Indépendants, a fait pour les Magasins du Printemps, des Céramiques habilement traitées. — Madame Delombe, des tapisseries. — MM. Dezanay, des paysages. — Dubreuil Chauvet, d'intéressantes études. — André Fraye, le port de Socca Belle Isle, Les Sables, autant de toiles de haute valeur. — Laboureur, et ses gravures au burin. — Sir John Lavery, le maître Irlandais, expose un beau portrait de M. de Valera. — Emmanuel de la Villéon, a des paysages imprégnés d'une poésie toute bretonne. — Aléide Le Beau, a fait cette année des paysages du Midi. — Mademoiselle Quienne expose aussi des meubles fort intéressants.

A la Société des Artistes Indépendants, nous retrouvons : M. Briandean, et ses tableaux irisés. — Pierre Bertrand, Jeanne-Marie Barbey, et ses paysages de Gourin. — Mme Caradek, Mlle Magdeleine Dayot, a de fort jolis tableaux de fleurs. — Desunay, Laboureur, Mme Le Gallais-Nicot, expose des aquarelles

largement peintes. — Le Tendre, un paysage de Belle-Isle. — Metzinger, de remarquables tableaux cubistes. Mis Ray Guinness, Mis Mac Mullan et Miss Swanzy, trois Irlandaises, ont des expositions particulièrement intéressantes. — Patissou, Porteu, de bonnes toiles. — Mlle Edith Silz, des fleurs joliment peintes.

Société Nationale des Beaux-Arts. — de P. Bertran-J. Brissieux, des paysages. — Cadre, Chapleau, des envois très intéressants. — Mlle Dayot, un joli paysage de Loctudy. — Giraud, une nature morte. — de la Villéon, Meslé, des paysages remarquablement traités. — Mettenhoven, Marie, Beimon, Garin, de bonnes études. — Pinard, expose un port de Bizerte, chatoyant. — Doré, Guérin et Quillivic, trois sculpteurs, ont des œuvres de grand talent. — Quillivic, a envoyé cette année quatre monuments aux Morts, pour Pont-Croix, Fouesnant, Plozevet et Coray, qui sont merveilleusement beaux.

Les graveurs sont représentés ici par Beaufrère, Malo Banault, Morin Jean et Pinard, Chabal, architecte expose des projets de villas qui sont très originaux.

A côté des grands salons, la Société artistique et littéraire de l'Ouest, a fait en mars une petite exposition à la Galerie Manuel. En février a eu lieu à la Galerie Barbazanges, une exposition des Artistes Irlandais, dont l'Union Agricole, a parlé ; Nous y avons vu des bijoux de toute beauté, décorés d'ornements celtiques.

Quant aux Peintres d'Armor, leur exposition qui devait avoir lieu au printemps, se fera très probablement dans les premiers mois de l'hiver prochain.

Beaucoup de nos compatriotes n'ont pas exposé cette année, nous espérons les revoir dans les différents groupes qui exposeront cet hiver.

Signé : JEANNE-MARIE BARBEY.

#### Conférence de M. l'abbé Bossard

A 17 heures, M. l'abbé Bossard du Clos, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, fait une conférence sur l'Art Breton. Il signale l'ornementation sépulcrale des anciens Celtes armoricains.

A l'heure actuelle, le génie humain, dans l'art pictural, par exemple, est stagnant. Les Bretons qui s'en sont occupés, l'ont frappé de leur empreinte. Notre péninsule féconde leur imagination. Elle expose la variété de ses sites à l'artiste qui sait voir. Il a en main, par elle, les éléments nécessaires, pour traduire la beauté universelle. Il y a donc un Art Breton. L'art sculptural grec, depuis Phidias et Praxitèle, est resté au même point. En sculpture, nous possédons notre originalité. Notre sol nous offre le granit rugueux, difficile à sculpter. Citons, malgré les difficultés, le

ciseau d'Hernot, de Laro'hantek, les monuments de Quillevic, se distinguant des autres ciseaux (1).

La littérature a besoin du beau... La littérature bretonne est représentée par des plumes fines et délicates de Bretagne, telles celles de La Mennais, de Chateaubriand, de Briau, de Benan au style harmonieux, recouvrant des idées fausses. De nos jours, nous avons Charles Le Goffic, le chantre de l'Yser ; A. Le Braz ; Charles Géciaux, scrutateur des âmes déséquilibrées ; Botrel, le chantre des Poilus.

La Bretagne possède-t-elle une âme musicale ? Nous avons une musique particulière à notre génie. Les chants des laborieux ne sont pas tous d'origine bretonne. Leurs airs sont parfois un peu partout. Nous avons, cependant, un art musical breton, mis en relief par de grands noms, tel ceux de Guy Ropartz, de Bourgault-Ducoudray, Thielmans.

Dans le lointain historique, les Celtes aiment les Arts, et c'est pourquoi nous croyons aux Arts majeurs et aux Arts mineurs en Ecosse, Galles, Irlande, Bretagne armoricaine. L'art linéaire illustre, dans les sépultures, les parois, les dalles. La simplicité du dessin ne fait pas obstacle à l'Art. Les Celtes ont apporté cet Art avec eux, le long des rives du Danube et de la Méditerranée. Cet Art linéaire est éminemment celtique. De la ligne et de ses dessins le Celte le tire tout entier. La ligne droite traduit donc la Pensée et l'Art celtiques. Ce style original fut inventé par gradation, du roman à l'art ogival du XIII<sup>e</sup> siècle. On le dit gothique. Pourquoi ? De bons chanoines le nommèrent ainsi, à la Renaissance. La voûte traduit l'édifice même. Où fut employé cet Art ? Parmi les Celtes de la vallée de nos grands fleuves, à peine mélangés de Romains ou de Barbares. Le Peuple était resté Celto-Gaulois.

Cet Art a prédominé dans les vallées de la Seine et de la Loire. Il correspondait à notre âme. Entre autres monuments gothiques de Bretagne, nous avons la cathédrale de Dol ; le Treisker, semblable à l'un des clochers de Chartres, inébranlable sur ses quatre piliers.

Après la guerre de succession de Bretagne tout devint gothique. Sous Jean V, après le traité de Guérande, la Bretagne fut prospère et devint la terre nourmière des nations étrangères. L'intérieur est confortable et aux maisons plus luxueuses, selon l'Art national. La porte est étroite ; le manitou de la cheminée est décoré ; et entre les lignes vous trouvez des cabochons, des losanges, des carrés. Aux fenêtres, sont des grillages pour préserver des brigands. Les intérieurs se remplissent de dents de loups, de losanges, de carrés, ornements celtiques.

Le mobilier, sous l'influence de cette aisance fut plus distingué, on créa le coffre orné, comme à l'église la fenêtre flamboyante et l'ogive. Le coffre de marié était dû à l'époux pour y mettre son linge et ses habits. M. Collet, de Collinée, en possède un exemplaire et l'orateur en conserve un, copie de la fenêtre ogivale d'Ifendic.

Au moment de cette prospérité, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, on construisit beaucoup de petits oratoires de style gothique, national, celtique.

La Bretagne s'inspire de son Art régional, suivant la même évolution. Le coffre du marié devint insuffisant. L'armoire naquit. Le Breton l'orna. Il appliqua son génie à cette armoire. Les ornements en furent empruntés à la faune, à la flore, à la ligne, elle-même. Le mobilier décorait toutes les demeures d'un bout à l'autre de l'échelle sociale.

L'art des dentelles et des broderies fut connu en Bretagne. Nos ancêtres produisaient un lin renommé, et cette production offrait de grands bénéfices. Aujourd'hui les habitants du Nord demandent à ce que nous reprenions cette culture, à cause de la finesse particulière de notre lin. Qu'ils étaient beaux les champs de lin ! Le lin breton a une fibre délicate... On l'a remplacé par des fils d'or et d'argent. Luttons pour le maintien du lin breton, surtout dans les régions de Quimper, Pont-l'Abbé, Quimper, où dans les broderies les couleurs se marient de façon si heureuse.

L'art breton ne peut rester stagnant sans mourir. Un appel est fait à tous les artisans, artistes et industriels, dans le but de le perfectionner et pour atteindre ce but, la Section des Beaux-Arts, fondatrice de la *Chambre des Métiers de Bretagne*, a créé des ateliers-écoles, dans lesquels le patron lui-même forme l'apprenti lequel recevra un diplôme quand un jury l'en aura jugé digne.

#### Conférence audition

de Charles Collin

Salle Charles de Blois. M. Charles Collin a donné, dans la soirée, sa conférence audition en trois parties sur le folklore de Basse-Bretagne, les publications bretonnes de Pierre Thielmans, le maître Guy Ropartz et ses œuvres inspirées de la Bretagne. Cette conférence s'illustrait d'exécution à quatre mains au piano, par M. Collin lui-même et Mlle Ellen, de chants bretons et français qu'interprétaient Mlle Bertel, MM. Gourvil et Yves Stephan. La présence du maître Guy Ropartz rehaussait l'éclat de cette conférence-audition, au cours de laquelle M. Choleau donna lecture du palmarès des concours et l'exposition.

Une quête fut faite au profit des œuvres de la Fédération par Miles de Sonia et Teulet, accompagnées de MM. James Bouillé et Pierre

Philippe. Le chant du *Bro goz ma zadou* artistiquement rendu par le barde Gourvil termina cette dernière et brillante soirée.

L'Union Agricole publiera, à son heure, la conférence de M. Charles Collin.

#### CINQUIÈME JOURNÉE

##### Excursion Paimpol-Brehat

A bord du *Pretty-Girl*, amarré au quai de Pontrieux, les excursionnistes ont remonté le cours si pittoresque du Trieux. Ils admirent tour à tour les paysages riants sous la brume et le Ciel de moins en moins rechargé, les îlots, les hautes falaises, où se perchent les manoirs et les demeures féodales, telle la Roche-Jugu. Ils abordent après une navigation moins pénible que les *Im-Rana* des moines Celtes, navigation égayée des chants de Gourvil, au paradis terrestre, à l'île bienheureuse qu'est l'île de Brehat. On fait une courte visite à l'île, toute fleurie de géraniums et de passeroses, détachant leurs teintes vives sur la blancheur des logis propres, à son église trapue, bien arquée sur ses piliers romans, à l'intérieur calme et fait pour son peuple de marins. Mais, le menu de l'hôtel Lucas appelle les fédérés, mis en appétit par le vent du large.

A la suite d'un repas fort bien servi, Mme Gautry directrice de l'école Primaire Supérieure de Fougères, dont l'établissement fut l'an dernier le théâtre de l'exposition de la Société, est présentée par M. Le Berre. Mme Gautry rend un véritable hommage à la Bretagne et cet hommage ne saurait être suspect, venant d'une étrangère, Française de l'île de France, qui avoue n'être venue à nous tout d'abord par curiosité. Cette curiosité s'est ensuite changée en sympathie et c'est ce dont nous ne saurions douter après avoir entendu l'orateur. Ce n'est en effet que par un véritable amour de la Bretagne et des Bretons que Mme Gautry a pu sentir comme elle l'a fait la beauté grandiose et prenante de notre pays, nous juger nous-même avec exactitude et clairvoyance, analyser notre caractère. Ce caractère, elle en montre bien, et les défauts, et la grandeur : volonté tenace, jusqu'à l'entêtement, amour passionné de l'indépendance en même temps que docilité apparente, attachement aux vieilles choses, fidélité aux croyances, fatalisme doux et mélancolique, mysticisme et surtout idéalisme. Voyant dans l'Armor le véritable foyer et comme le dernier refuge où l'on garde encore le culte de l'Idéal, elle adjure les Bretons de la garder de toute les profanations. « Sois à ma Bretagne la maison du Berger dont parle le poète... l'asile inviolable et sacré où pourront toujours se réfugier ceux qui savent encore pen-

ser et rêver, les amants de la nature, les prêtres de l'Idéal, les poètes, tous ceux que le monde appelle des fous, et qui sont des sages. »

M. Le Berre remercie l'orateur qui suit si bien se pencher sur l'âme bretonne et dont le diagnostic se rapproche de celui d'un Pierre Loti, ou d'un André Chevrillon. Il souhaite, qu'envers la France, nous restions toujours ceux dont Tacite disait : *Jam domiti ut pareant, nondum ut serviant !* Leur dévouement à la grande Patrie, les Bretons l'ont montré dans la guerre ; l'indépendance de leur esprit, leur sanctuaire intime, ils sauront les garder, dans la paix sous peine de n'être plus des Bretons. Dans cette île de Brehat, à laquelle, comme au grand navire, s'attache une petite harque, adhérent, à marée basse, l'île de Lavret, où étudia Gwendol, sous la conduite de Budok. Le lieu n'est-il pas bien choisi pour que se reconnoissent et la personnalité universitaire de M<sup>me</sup> Gautry et ces éducateurs du peuple breton que sont les bardes modernes, héritiers des moines et des Saints des V<sup>e</sup> et des VI<sup>e</sup> siècles ?

L'orateur qui a vu à l'œuvre les membres de la Fédération, supplie Mme Gautry, de mettre toute son influence dans le ressort universitaire breton, au service de la cause de l'enseignement bilingue, des humanités du *Pauvre*, comme on l'a dit si justement, afin que ne meure pas l'âme bretonne, dans la banalité. Et citant cette parole de saint Hervé :

Gwell eo diaki eur bogel bihan  
Eget dastum madou dezhan

Il proclame qu'aurait bien mérité, de la Bretagne et de la France, ceux qui auront obtenu, pour les Bretons, une instruction conforme au génie de leur Race.

Francis Gourvil entonne le *Bro Goz* et le *Let Erin* à l'intention de touristes irlandais qui, au milieu des curieux sympathiques, se sont glissés dans la salle.

Le Congrès ne pouvait mieux se terminer que par cette manifestation imprévue. Outre que la présence de Mme Gautry rehaussait, pour ainsi dire, les deux Congrès de Fougères et de Guingamp et donnait à notre œuvre la preuve de sa continuité, elle apportait encore une adhésion précieuse à l'appel qu'adresse la Fédération à toutes les âmes de bonne volonté. Venant des milieux primaires, la voix autorisée de Mme Gautry fut plus qu'un encouragement dans l'œuvre ardue que depuis vingt-quatre ans poursuivent les Barbes et les Ecrouvains Bretons : donner aux Bretons la pleine conscience d'eux-mêmes et de leur valeur !

Un seul point noir assombrit cette belle journée. Le grand druide, Yves Bertillon, était



retenu à quelques lieues de là, dans la paroisse de Ploubihan, par le triste état de sa santé. Les *Fédérés Bretons* dont il fut toujours l'un des fidèles, eussent été heureux de le voir renforcer par sa présence, lui, l'héritier de la vieille Tradition druidique, l'union des Forces morales de la Bretagne, le Présent et le Passé. Souhaitons qu'au prochain Congrès, tous les amis de la Bretagne se pressent autour de la Table Fédérale et que nul place ne reste vide !

#### Palmarès des Concours de Costumes, Danses et Chants, organisés par la ville de Guingamp, le Comité local et la Fédération.

**I. Costumes.** — Pays de Tréguier. — prix d'honneur, Mlle Guégan, Saint-Agathon. — 1<sup>re</sup> série (costumes anciens) Mlles Yvonne Le Ny, Garlandez, Bescond, toutes trois de Ploumagoar ; Guillou, de Saint-Agathon. — 2<sup>e</sup> série (costumes modernes) Mlles Dirridollou, Coadout ; Gourion, Plouisy ; Le Lan, Coadout ; Cornic, Coadout ; Milon Saint-Agathon. — 3<sup>e</sup> série : Mlles Aïanet, Le Faouët ; Le Mercier et Gélard, Saint-Gilles-les-Bois ; Quérel, Le Faouët ; Thomas, Morvan et Le Bon, Trévérec. — Mentions : Mlles Em. Pierre, Jeanno Chapelain, Marie Chapelain, Eug. Pierre et B. Le Menn, Le Faouët.

**Finière.** — 1<sup>re</sup> série : M. Mme et Mlle Morin Quimper. — 2<sup>e</sup> série : M. Bérigaud et Mlle Pognoec, M. Pognoec et Mlle Bérigaud, de Carhaix ; Mlle Riou, Carhaix. — 2<sup>e</sup> série : Mlles Friend, Nerrou, Hélias, Fiacre, Budaille, de Douarnenez. — Individuels : M. Tymen, Fousenant ; Mlle Guillou, Ile de Sein ; Mlle Le Bris, Douarnenez ; M. Loys ar Fioch, Lannilis ; M. Berthelomé, La Forêt-Fousenant. — Enfants : Suz. André, Carhaix ; P. Imbert ; Eug. Bono, Ray, Goulard, Suz. Bellein, France Sar, Hélary et Mazo, Guingamp. — Facultatifs : 1<sup>re</sup> série, Mme Corbel, Mlles Largentou, Guillerm et David Guingamp. — 2<sup>e</sup> série : Mlles Rio, Berthelot, Pouza, Sado, Broutier et Guégan.

**II. Danses.** — Danseurs de Guéméné-sur-Scorff, Le Bail, Juguet.

**III. Chants.** — MM. Masson, Loemaria-Berrien ; Le Lann, Scignac ; Briand, Scignac.

**IV. Luttes.** — 1<sup>re</sup> lutte : René Layour, de Guingamp, 30 francs.

2<sup>e</sup> lutte : Pierre Le Gall, de Guingamp, 70 fr.

3<sup>e</sup> lutte : Pierre Le Gall, 50 fr.

4<sup>e</sup> lutte : Hippolyte Lavenir, 100 fr. ; Jean-Baptiste Hyion, 20 fr. ; François Marroc, 20 fr.

**Palmarès des Concours de section.** — 1<sup>re</sup> Section d'économie politique et sociale (20 fr. de prix). — Aucun concurrent ne s'est présenté pour les divers sujets de concours. La section pouvant récompenser les œuvres sociales au même titre que les mémoires a décidé d'accor-

der une somme de 100 fr. à la Chambre des Métiers de Bretagne, fondée et dirigée avec tant de dévouement et de compétence par M. l'abbé Bossard du Clos assisté de M. James Bouillé, secrétaire général.

Il n'est pas, à l'heure actuelle, en Bretagne au point de vue breton d'œuvre plus intéressante que celle de la rénovation des métiers d'art, au point de vue social, que l'encouragement à l'apprentissage de toutes les professions. La récompense de 100 fr. que la section accordée à la Chambre des Métiers, n'est qu'un faible témoignage de l'intérêt qu'elle porte à l'initiative de M. l'abbé Bossard.

**1<sup>re</sup> Section de Littérature et d'Histoire.** — a) Concours réglementaire : 200 fr. de prix au meilleur roman ou longue nouvelle pouvant développer l'amour de la Bretagne.

Le jury attribue le prix ex-œquo à : Mlle Le Gonidec de Keraly (2, rue aux Morles, St-Brieuc) pour sa nouvelle *l'Ame du Pays* ; et à M. Paul Lebois, directeur de l'Ecole publique de St-Meen-le-Grand (L.-et-V.) pour sa nouvelle *Pour la Marine*.

b) Concours libre : 50 fr. offert par M. Coroller, président de la section, à la meilleure monographie de ville, de paroisse ou de monument ; le prix est attribué à M. Le Guennec, libraire à Quimper, pour sa monographie de la commune de Plougonven.

**III. Section de Langue Bretonne.** 200 fr. de prix. — a) Concours réglementaire : récits et nouvelles tirés des traditions celtiques. — 1<sup>er</sup> prix : XS pour son récit fantastique sur la *Chevauchée d'Artepomaros*, tiré des *Skella Segobran* ; 2<sup>e</sup> prix, dit prix « Dunro » M. Yves Picard, professeur au lycée de Saint-Brieuc.

**IV. Section d'Agriculture et d'Elevage.** 200 fr. de prix. — a) Concours réglementaire : 1<sup>er</sup> prix M. le marquis Le Mintier de Lehellac à Béganne, par Aïanet, pour son traité sur les *Prairies naturelles et artificielles*.

**V. Section des Beaux-Arts.** 200 fr. de prix. — Concours n° 7. Composition décorative. — Prix M. Jac-Philippe de Guingamp (deux chaises décor celtique). Objet d'art ou livre.

Concours n° 4-5 *Ferronnerie-bijouterie.* — Prix : M. Charles Chaussepied, architecte à Quimper (dessins : enseignes pour rôtisseur, panneau de meuble breton, Lanterne en fer forgé et verre coloré). Objet d'art ou livre.

Concours n° 7 *Concours de décoration celtique* — Prix : M. Henri Blais, instituteur public à Goven (1 et V.) dessins pour assiettes, chemins de table, coussins etc. Objet d'art ou livre.

**Ebénisterie :** Une gaine d'horloge. — Prix ; M. Le Lousse-Bijuet sculpteur à Quintin (gaine d'horloge cello-bretonne). Objet d'art ou livre

**Concours de Décoration d'art cello-breton.** — Prix ; Mlle Salonne, de Piancoët (C.-du-N.) dessin pour couvert de table. Objet d'art.

**Exposition des Arts et Industries de Bretagne : Récompenses.** — CLASSE II — Décoratifs, vitraux, sculptures monumentales, meubles bretons, tissus d'ameublement, terres cuites, cristaux, verreries, etc.

M. Le Guicher père et fils, sculpteurs à Bourbriac (C. du N.) 16 1/2 sur 20, diplôme de médaille d'or.

M. Le Lousse Biquet, sculpteur, rue St-Thurien, à Quintin (C. du N.) 16 sur 20, diplôme de médaille d'or.

M. Foulonneau fils, sculpteur à Quintin (C. du N.) 12 1/2 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

Mlle Jeanne Malivet, de Loudéac, hors concours.

M. Jean Choleau, fabricant à Vitré, hors concours, membre du jury.

M. J.-M. Vaillant, sculpteur granitier, 10, rue Broussais à St-Maio, 17 1/2 sur 20. Diplôme de médaille d'or.

M. Lintan, ex-décorateur de l'Opéra Comique à Lannion, hors concours.

M. Le Glaner, sculpteur aux Bultes en Tréguier, 17 1/2 sur 20, diplôme de médaille d'or.

M. Gérard Georget, sculpteur, rue de Tréguier, Morlaix, 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

M. Montjarret, sculpteur, place St-Sauveur à Guingamp, 13 1/2 sur 20, diplôme de médaille d'argent. Pierre David, ouvrier collaborateur 20 fr. et diplôme de collaborateur.

M. Lemieur, au Rustang, Guingamp, 13 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

**CLASSE III.** — Produits des teintures, des filatures : tissus de chanvre, de lin et de laine, dentelles, broderies de coiffes ou autres, passementeries, costumes bretons pour hommes et femmes, chappellerie, chaussures etc.

M. J. Choleau, fabricant à Vitré, hors-concours, membre du jury.

M. James Bouillé, architecte à Ker-Iliz, Perros-Guirec, hors-concours, membre du jury.

Mlle Suzanne Mainguy, brodeuse de coiffes à Neulliac, par Poutivy, 19 sur 20, diplôme de grand prix.

Mme Surault, à Nantes, hors concours.

Cornec Fleury, broderies, à Quimper, 12 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

M. Le Gall, coudrier à Bourbriac, 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

M. Hotté, dentelles et broderies à Quimper, 17 sur 20, diplôme de médaille d'or.

Mlle Le Pennec Marie, à Tréguier, broderies, 11 sur 20, médaille de bronze.

Mme Yve Frison, dentelles, à Port-Louis, 10 sur 20, diplôme de médaille d'or.

Mme Buet, à Tréboul (Finistère) broderies belonnes, 14 sur 20 diplôme de médaille d'argent.

Mlle Le Goaster, sur les quais à Tréguier,

broderies, 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

Mlle Le Moal, à Callac, peintures sur étoffes, 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

M. Le Guillou, au Huelgoa, sabots bretons, 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

Mme Sar, professeur à l'école primaire supérieure des garçons de Guingamp, broderies, 11 sur 20, diplôme de médaille de bronze.

Mlle Desmares, à Guingamp, broderies, 11 sur 20, diplôme de médaille de bronze.

Cours professionnel de l'école primaire supérieure des filles, de Fougères. 8 sur 20, mention honorable.

A. Queillé, fabricant de galoches à Guingamp, 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

Mlle Marie-Louise Rebours, à Locmaris, en Ploumagoar, près de Guingamp, tabliers bretons, 18 sur 20, diplôme de grand prix.

**CLASSE IV.** — Souvenirs pour touristes, ferronnerie d'art, vannerie, poupées bretonnes etc.

Mme David, poupées bretonnes, 17 sur 20, diplôme de médaille d'or.

M. Olivo, mécanicien à Tréguier, 17 sur 20, diplôme de médaille d'or.

M. Soupeze, mécanicien à Guingamp, 17 sur 20 diplôme de médaille d'or.

M. Victor Pinson, boulanger rue Notre-Dame à Guingamp, coquillages, hors concours.

**CLASSE V.** — Cidres et eaux-de-vie de cidre poiré, confitures, conserves de légumes, crêpes et galettes bretonnes.

M. Emmanuel Savidan, à St-Agathon, eaux-de-vie de cidre, 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

M. Breton-Bouard, à Brest, gâteaux bretons 20 sur 20, diplôme de grand prix.

M. Tanguy (Salaun suc) crêpes et dentelles, à Quimper, 17 sur 20, diplôme de médaille d'or.

M. Théodore Le Mercier, apiculteur, à Trévérec, miel, hydromiel (pour l'ensemble) 18 sur 20, diplôme de grand prix.

Fée Currio, crêpes guingampaises à Guingamp, 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

**CLASSE VI.** — Œuvres et ouvrages de mutilés de la guerre.

M. Jules Vaugonis, ex-chef d'atelier à l'Ecole des Mutilés de Rennes, sabots sculptés 14 sur 20, diplôme de médaille d'argent.

Chambre des Métiers de Bretagne (anciens écoles). — 1<sup>er</sup> prix : Louis Barille, apprenti sculpteur de l'atelier école de M. Bourguignon à Rennes, 7 mois d'apprentissage. Mention assez bien.

2<sup>e</sup> prix : M. Pastier de Kergouan, alibier école de M. Le Glaner, sculpteur sur bois, à Tréguier, 9 mois d'apprentissage. Mention bien.

**THÉÂTRE ET CHANT.** — A la troupe des *Paotred Boulbriak*, 48 fr. 25 remis au barde « *Dir-na-dor* ».

Pour les chanteurs de cette troupe, une somme de 50 fr. remis à M. l'abbé Loyer. Diplômes de chanteurs, décernés par la F. R. B., aux meilleurs interprètes de la Région (voir plus loin les noms des lauréats).

Pour les jeunes chanteuses de Belle-Isle et Bégard, récompenses en livres et objets mis à la disposition de Mme Vallée, des Papeteries de Belle-Isle, pour ses pupilles.

**Membres de la Fédération Régionaliste de Bretagne, présents à Guingamp, au cours de la Semaine Bretonne.**

Messieurs Jean Choleau, abbé Bossard du Clos, vicomte d'Herbais, Francis Even, Léon Le Berre, Olivier, Edouard Guéguen, James Bouillé, André Mellac, Le Part, abbé Pelletier, Menguy, abbé Le Clerc, marquis de la Mousays, Yves Le Moal, Daniel, Charles Rolland, Jean Malivel, Yves Chevalier, Yves Picard, Louis Le Fioch, Jac Philippe, Pierre Philippe, E. Montjarret, Le Guilcher, Lintanf, Bizien, P. Allain, Quéron, Le Gall, Charles Collin, Gaulard, capitaine Huerre, chanoine Le Men, Louis Aubert, Marquer, Lemieux, Evenou, Norvès.

Miles Sagory, de Boisfeury, Solange de Sonis, Marie Jouin, Malivel, Gloux, Mme Malivel, Mlle Coroller, Mme Vallée, Miles Le Gaster, Choleau, Mmes d'Herbais, Gautry, Jean Choleau, Miles Jeanne Traversée, Salain.

*Personnalités ayant honoré le Congrès de leur présence.* — MM. de Kerguezec, sénateur, conseiller général; de Chappellelaine, député; Gallon, député; Thomas, député, président de la Chambre de commerce; et Tanvez, vice-président; marquis de Kercouart, ancien sénateur; Le Goffic, conseiller général; Kerfant, conseiller d'arrondissement; Guy Ropartz, compositeur, directeur du Conservatoire de Strasbourg; Gervais, sous-préfet de Guingamp; Goinguenec, conseiller de préfecture; le colonel Imbert, commandant le 4<sup>e</sup>; le médecin-major Héraud; Evenou-Norvès, inspecteur de l'Assistance publique en Algérie; Olivier, administrateur de *Buhez-Breiz*; Yves Le Moal, directeur de *Breuz-Breiz*; O. Mordrel, directeur de *Breiz-Ataô*, et de Beauvais.

*Les Bretons émigrés et la Fédération Régionaliste.* — M. Charles Bellanger, délégué de la Fédération pour la Normandie, envoie au Président de la F. R. B. l'adresse ci-après :

« Les membres bavrais de la F. R. B. réunis à Hondeur avec *La Bretagne*, forment des

vœux pour le succès de la Semaine Bretonne et lui adressent l'expression de leur sympathie bretonne ».

Signé : Charles BELLANGER.

M. Sullian Collin, délégué de la F. R. B. pour *La Lyonnaise*, adresse à la F. R. B. l'expression de toute sa sympathie avec ses regrets de pouvoir être à Guingamp et annonce la création à Lyon d'un groupe d'originaires de Bretagne qui portera le nom de *Gaz de Bretagne*.

M. Evenou Norvès, inspecteur de l'A. P. à Constantine, délégué de la Fédération pour l'Algérie-Tunisie, est venu lui-même au Congrès de Guingamp, apportant aux Fédérés le salut des Bretons d'Afrique.

M. Broulet, du Mans, délégué de la F. R. B. pour le Maine, envoie au nom des Bretons du Maine, ses encouragements à la F. R. B.

**REMERCIEMENTS**

A l'issue du congrès de Guingamp, le Président de la Fédération remercie bien vivement les personnes qui ont participé à l'organisation et à la réussite des fêtes et réunions de la Semaine bretonne, entre autres :

MM. Salaün, ancien maire et conseiller général; Kerfant, conseiller d'arrondissement, ancien président du comité des Fêtes; Emile Tanvez, conseiller municipal, vice-président de la Chambre de Commerce de C.-du-N.; Grétry, chef de la Musique municipale; Stéphane, président de la Musique municipale; Le Bris, secrétaire de la Mairie et tous les employés des services municipaux; le conseil municipal.

MM. Paul Le Jamtel, président du comité des Fêtes, Louis Le Goffic, conseiller général, vice-président du Syndicat d'Initiative et Oriou, secrétaire du comité des Fêtes, les présidents de toutes les Sociétés locales.

MM. les membres du Comité de patronage de l'Exposition; Yves Thomas, député, président de la Chambre de Commerce, les membres de la Chambre de Commerce.

M. de Kerguezec, sénateur, président du Conseil général, les membres du Conseil général.

MM. le Chanoine Le Men, curé archiprêtre, les abbés Le Du et Guéguen, vicaires, M. de Sonis.

M. Mainguy, directeur des concours de costumes et son comité.

M. l'abbé Loyer, de Bourbriac et les jeunes gens de sa troupe d'acteurs.

Madame Vallée et les jeunes filles de Belle-Isle en Terre.

Madame Julienne et Mlle Salaün, pianistes.

Miles Solange de Sonis, Jeanne Testet, Marie Jouin, Lefort, Coroller, Malivel, Madame Suraud.

MM. Yves Le Moal et les membres du jury des concours de la Breuzeriez.

MM. le Supérieur et les professeurs du Collège N. D.

MM. les membres des jurys d'examen de l'exposition.

M. Guy Ropertz, compositeur et directeur du Conservatoire de Strasbourg.

MM. Louis Aubert, Edouard Guéguen, Théodore Botrel, Gourvil, Charles Collin, Madame Gautry, confrenciers.

Miles Bertel et Elien.

MM. les membres de Fédération Régionaliste de Guingamp et des environs pour leur concours précieux dans la préparation de la Semaine, etc. etc.

**Prezegen an otro abad Gweguen, Kure Iiz an Intron-Varia Gwir-Sikour, diskleriet epad an oferen-zul d'an 23 a viz Gouere.**

*Ma breuder ha ma c'hoerezed kristen,*

Hirie tigor en kêr Wengamp eur gouel evel ma weller ne neubet ziousaz en hon zouez : eur gouel brezonek. Pell amzer zo eo bet laret ar gomz-man :

Ar brezonek hag ar feiz  
A zo breur ha c'hoar en Breiz.

Setu perak ar re a berchen ar gouelio-man o d'euz jonjet klevet an Oferen, evit ober, da gentan, o dever a gristenien ha goulen sklerijen digant an Otro Doue. Meulodi d'e ! Hag en gwirione, ma breuder ker, na gav ket d'ach penoz ar gwellan doare d'ober eur gouel eo en lakaet da dremen biou an Illiz ? Gallout a rer, a dra-zor, unani tud aleiz evit bale, dibri hag evan, evit c'hoari, kanan, dansal : gouelio trouzaz ha na reont d'ar peurunvan nemet goullontreni kalon an den. Ar gouel 'vel zo dleet eo an hini a dremen dre an inec rok mont war ar blassen. D'an oll ra plijadur neuze : d'ar iaouankiz ha d'an dud a skiant, joastred a lak en kalon pep den.

Karout a raten laret d'ach eur gomz pe diou d'euz ar gador-zaimon-man, barz eun illiz elc'h ouспен eiz kant 'la so e komzer brezonek d'ar gristenien. Ha pera c'helle eur beleg laret barz eur gouel evel-en nemet ar gomz-man : « Chomet fidel ! » Ia, Bretoned, ma breuder, chomet fidel da dri dra dreist oll : da douar Vreiz Izel, da c'hijo kaer hon bro, da fe gristen hon zud koz.

Da gentan chomet fidel da douar Vreiz-Izel. An den a neve poan o teull ple da bez a well bemde dirag e daoulagad. Ha chomet hoc'h bet c'houi biskoaz en ho pae, ma breuder, da zellet pegen kaer eo ho pro ? Rak Breiz-Izel a zo eur c'horn douar kaer d'euz ar re gaeran. Kaer eo gant he menlio hag he zraouienno stank ha didrouz, gant he rozio elc'h ma kan ar bugel o vessa e loened, gant he c'hoajo hag he frajeier elc'h ma klevet bepred

trouz eur waz pe eur ruzulen o vont treseg ar mor, gant he farkier elc'h, d'an neve-amzer, e vranskel an o-d-gwen, tro ha zro eur c'hleun goloët a c'hlaour hag a vlenion, tro he zier kuzet dindan ar goue, he hencho-don elc'h ma ra an evned o nezio, elc'h ma kever feunteinio dour sklaer « evel lagad an aer », elc'h ma tisken aman hag about banno an col... « O Breiz-Izel », a gane ar barz :

« ... o kaeran bro »  
« Koat en he c'hreiz, mor en he zro ».

Eun dra all c'hoaz a gle stagan kalon ar Vretoned ouz o bro : he fuvidgez. Gweaj-all-goz war douar Vreiz-Izel na ziwane, herve, nemet bruk ha lann. Tro a zro d'ar gaer-man na weld nemet koajo-don hag en-e bleidi o iudal. Met ar Breton a zo labourer didamant, amzer d'euz. Elc'h na gev nemet koajo ha lenneier e weller hirie tachenno gwiniiz d'euz ar c'haeran, beurje, douar-aret, prajeier, hencho-braz. En pep stum e tenner impli d'euz an douar roët d'imp gant hon Chrouer evit providan d'hon huc.

O ma breuder ha ma c'hoerezed kristen, chomet fidel d'an douar-ze. Bet so ar c'hiz, en goud a red, da vont da c'honid d'ar c'haerion-braz, d'ar broio-krouec'h. Nan ! chomet er ger ! Lec'h all e c'honefec'h muoc'h arc'hant. Pera talvefe-ze pa n'eo gwir e pe kalz muoc'h a zispign ? Lec'h all, marteze, e ve gwennoc'h ho taouarn met-duoc'h ar vizer. Hag ho jec'hed, hag hoc'h enor, hag ho te pet a pet c'helle neuze laret kenavo d'e :

« Na swilaez james ar vro lec'h m'oc'h ganet  
« Marvez e-barz an il lec'h m'eo ho main marret !

Chomet fidel, d'an eil, da c'hijo koz hon bro. Nag a dreo, ma breuder ha ma c'hoerezed kristen, a c'hellen lavet aman. Pelec'h e man ar vro hag a deve miret evel Breiz-Izel gijo kaer ar re goz ? Difenomp ar gjo-ze eneb d'ar gjo neve ken divalo an darnvan ane.

Difenomp da gentan ar brezonek. Delc'het da gomz brezonek, ma breuder, nan hepken en ho marc'hajo, met barz ar ger gant ho tud hag ho mignoned, dre oll. Maimo kristen, disked ar brezonek d'ho pugale war ho paelen. Ar brezonek da gentan ! Mar n'eo ked eur fent pe gentoc'h eun drac gwelot Bretoned hag a oar brezonek mad, disked gant-e'un neubeudig a c'hallet, eun nebedig, o poanial da ziski ar galleg-se d'ho pugale. Pera tigoue neuze gant ar paourkez bugel ? Toue zur, na oar na galleg na brezonek. Biskoaz d'en n'eo bet waz da vean disked brezonek, meur a hini a zo bet tapet, hag a vo c'hoaz, evit bean chomet hep en diski. Pa gomzer dirakan iez e vro a renk level : na intent netra. Ha pion, ma breuder, na gav ket diez gwelid komz dirakan, dioutao marteze, hep intent eur ger d'euz pe a lerer ?

Karot ive Breiz-Izel en he c'han ken melodius. Ar re ac'hanoc'h zo bet en Lourdes o d'euz gwelid eno penoz e tired an oll da glevet ar Vretoned

o kanaan. Den na neve mez du-hont d'euz e vrezonek, pell se'hane ! Kanet eta en brezoneg ha nan hepken en ilijo hag er pardonio met dre oll : gant ho labour, er prejo, er gwastello, en eurejo. A drugare Doue,

« Gwerzio Breiz-Izel n'int ket c'hoaz kollet ».

kanet ane : evel-se tiskoueffet bean tud a wiegez hag a refed enor d'ho pro.

Karet c'hoaz, ma breuder ha ma c'hoerezed kristen, difennet zoken deuz ho kwellan gwiskamant ar vro. Barz ar c'haerio ziouaz, red eo en anaz, eo kollet ar c'hiz-man, pe dost. War ar maer eo delc'het bepred gant an oll. Mam kristen, merc'hed iaouank, miret ho kwiskamant, hini ar vro. Rei a ra d'ac'h, kredet annon, kalz muoc'h a neuz evit gwiskamant all e-bet, ober ra d'an oll kavet evidoc'h eun dra hag a goac'h ziouaz en hon amzer : ar respet, lakaet ra war ho tal ha beteg en ho kerchen eul liou, kaeran hini zo evit eur plac'h iaouank : liou ar furnez.

Chomet fidel eta da douar Vreiz-Izel ha d'e c'hijo koz. Chomet fidel, dreist-oll, d'e fe gristen. An tad Maner — ar missioner... brudet hag a reaz gwaj-all-goz ken liez a vuzuden hon zouez — an Tad Maner a hije d'ean laret na oa ket ganet c'hoaz ar Breton hag a gredhe zavel e vouez eneb d'ar gwir Doue. Allaz ! en hon amzer ni eo ganet ! Bean zo Bretoned — kalz re — hag o d'euz troet keñ d'o fe, hag o d'euz zavet ho mouez zoken eneb d'an Otro Doue « *Optimi corruptio pessima* ». Ar gwellan den mar tro fall c'henez ve ar fallan ! Poanien eo en laret, met goud ouzoec'h koulz ha me, touez ar Vretoned a kever a wejo gwassan enebourien Doue hag an Iliz.

Me a deu da c'houlen diganac'h c'houi aman : « Ha chomet eo bepred ar fe en ho kalon ken iac'h ha ken krenv evel gwaj-all ? Ha prest oc'h evit hi da gwitaet ar pec'het, da gemen eun tam poan, da rei ive eun dra bennag d'an Hini ha noz evidoc'h he oll Vre ? Ha prest oc'h da zavez ho mouez, mar klevet dispen ho religion da laret : « Nan ! n'eo evel-se ar vritone ». O Bretoned ! Bretoned ! delc'het stard da fe ho tud koz ! miret hi dreist da bep tra :

« Kaez n'euz kavet arc'hant hag aour »

« An dan hep fe to eun den paour ».

miret hi en he fe. Bemde neuze ha dreist oll en par ar maro a danvafeet pegen mad eo bean gwir vugel d'an Otro Doue.

Miret ho te, hag evit-se heuillet he gourc'hemeno Daou dra, dreist oll, a ra anaveout eur c'hristen mad : e beddenno noz-veuz hag an oieren bep sul. Pedet, ma breuder ha ma c'hoerezed kristen : « An nep a oar pidi, eme zant Ogustin, c'henez a oar bevan ». Daouinet beure ha noz evit laret komjo kaer ar beden vrezonek. Kreiz ar boan hag an drubuil, rok al labour, pe ar veaj, barz ar ic'het hag ar c'hlenved, pedet Doue !

Pep tra, en Breiz-Izel a doug hon c'halon d'ar

beden. Breiz-Izel a bed dre he zourio huel a gass gant ar c'hleier beteg Doue mouez he bugale : pidi ra dre he c'hiljo dispar, darn ane, evel c'homan eun dantelez a vein en enor d'ar Werc'hez ; pidi ra dre he chapelio, he chalvario menez ; dre bortrejo ar zaent koz : zant Hervé, zant Gweltas, zant Iltud, zant Tugdual, zant Briak, zant Erwoan, juntet gante o daouarn pe zavet o biz evit diskouel an Env. Breiz-Izel a bed dre ar glaz-noz o son d'ar c'huz-eol, evit digas jonj d'ar Vretoned deuz o anaon hag o eternité. Pedet ! An nep a oar pidi, c'henez a oar bevan.

Ma breuder ha ma c'hoerezed kristen, chomet fidel c'hoaz d'an oferen bep sul. Klevet ho peuz evel-don tud koz, pewar ugent 'la d'e, o laret penoz biskoaz, met klanv e vijent, n'o deuz tremenet hep oferen. Kerzet war o roujo. Na c'heuz ket tollet ple d'al labourer o trei douar ? Eur weaj ar ru pen an ero a zav e dal. C'houi ive ma breuder ker, zavet da nebutan eur weaj ar zun, zavet hoc'h ine war du an Env. « *Otium vestrum magnum est negotium* ». Ho tiskouez d'ar zul zo eur marc'had d'euz av brasen. Ah ! mar ho kavan kaer pa vech daoubleget hed ar zunvez war ho penvek, war o pluen, war ho labour evit gonid ho para, kalz kaeroc'h c'hoaz ho kavan pa vech daoulinet en iliz ho parouz hape bleget ho pen dirag an Otro Doue. An ti elec'h ma peder beure ha noz, elec'h ma ve gwelet tad, mam, bugale o vont bep sul d'an oferen, c'henez zo eun ti urzed mad, leun a beuc'h hag a evurusted.

Meur a dra all c'hoaz a delc'h fe ar Vretoned iac'h ha birvidik. Len bue ar zaent bep noz, mont d'ar peddenno gant ar re varo, dougen eur wir devoision d'ar Werc'hez, ober impli pa gomzer d'euz hano an Otro Doue. Pegen kaer, ma breuder, n'eo ket komjo evel-en : « Doue da viro, Doue d'ho pinigo, Doue d'ho pafo, Doue d'en pardono, a c'hraas Toue, mar be bolante Doue, Jesus Toue ». Ken prim ha ken azed e teu komjo evel-se war muzello ar Vretoned, ken ma kever diez, kazuz zoken, chom hep o laret. N'euz ket gwall bell eur baourez diwar-dro a oeu aman da lakaet eun oferen. Jilewet, ma breuder, komjo ar baourez-se ha na ouie, zur, na lenn na skrivan : « Gweneg ha gweneg a m'euz dastumet an arc'hant se, met fellout a ra d'in lakaet eun oferen daoust peget a ve rak pelloc'h a vin maro evit na vin paour ». Pelloc'h a vin maro evit na vin paour ! Aet da glask komjo evel se en galleg ; na gavet ket !

N'eo ket n'e gomjo hepken a tiskouel ar Breizad e fe, — ar Vretoned d'ar peurliesan a gomz nebut — pez a ziskleri ar muan marteze e vus gristen eo e galon. E garante evit ar bevien, ar glanyourien, an dud en poan a zo dreist muzul. « Kar an oll, a lere ar re gor, met deuz an den en poan gra ta vugel ». C'hanta, ma breuder ha ma c'hoerezed kristen, diskoulet c'houi ive bemde ar garante-ze e-kenver ho preuder : neuze vefed bet Bretoned leun a fe ag a galon, Bretoned evel ho tud koz.

Diskoulet d'an diweau karante, hag a zof-kont, an til evit egile. Pegen kaer eo ar vuc pa n'em glever, pegen krenv na ve ket an dud a gerz war an douar, dorn ouz dorn, evel breuder. — Bean oa eur veaj, herve ma konter, eur beajour o treuzi eur vro fall. Arruout a reaz d'an abardaez-noz barz eun hent-don. Hag an hent-se just mad oa stouvet gant eur roc'hel ruillet eno deuz lein ar mene : Esa reaz en dizrei ; kaer a nevoa, ar roc'hel oa re bonner evithan ha na five tam. Nec'het braz e c'hazeaz neuze hag hen da jonjal : « Allaz ! breman-zouden pe c'harruo an noz, penoz rin me hep na boed, na ti, na netra, da n'em diten enep d'ar loened fall ? » Er c'heit ha ma oa o chonjal kement-se eur beajour all a deuz evit tremen. Esa reaz, hen'ive dizrei ; ar roc'hel, fuvaden e-bed ! Hag hen d'azei kichen an hini kentan, da blegan e ben ha da ouelan. Goude an eil beajour meur a hini all c'hoaz a deuz. Hini ane n'helle distouvan an hent na tremen. Hag o nec'hant a oa braz. D'ar fin unan ane a leraz d'ar re all : « Ma breuder pedomp ! Doue marteze a gemero true diwimp ». Goude m'o devoiant pedet c'heman leraz c'hoaz : « Pez na n'euz gallet hini anomp e c'hunan marteze tefomp a ben d'en ober pa n'em zikouromp ». Hag int kerket da zavel ha da voutan war eun dro ar roc'hel. C'heman zouden a fin-vez, a ruillaz diwar an hent hag an dud-man da zelv hen da vont en peuc'h gant o beaj.

Ma breuder ha ma c'hoerezed kristen, ar beajour-ze eo pep den, ar veaj eo ar vuc, ar roc'hel : poanio, luriadenno, labourio ten a gavomp a greiz tout a dreuz d'ho hent. Hini anomp neve ijin na nerz awalch e c'hunan evit hen dizrei met Doue a n'euzh an pouezet, Doue a n'euz grot d'euz hen harz da noazout d'ar re a n'em zikour war an douar.

Tennomp eta hiric eur gentel d'euz a gement man. Koomp dorn an eil d'egile, al labour a vo azetoc'h, brasoc'h an evurusted. Ha pep hini anomp a delc'ho neuze da vont gant e hent, gant e dever, c'han d'an de ma c'harrufomp oll en porjo ar Baradoz evit gwelet Doue.

Evel-se beet groet !

### Chanson Blonde

Il était une blonde Dame,  
Il était un beau petit gas.  
L'enfant avait donné son âme  
A la belle qui n'aimait pas.

Il était une blonde Dame.

Aussi blanche que Notre-Dame,  
Son rêve l'évoquait là-bas,  
Au pays où s'exille l'âme  
Des amoureux qu'on n'aime pas.

Il était une blonde Dame.

Sage et fidèle était la Dame,  
Qui souvent lui disait tout bas :  
« Tu seras ami de mon âme  
« Mais jamais amant dans mes bras. » —

Il était une blonde Dame.

Mais quand s'en fut loin de la Dame  
En pleurant, le beau petit gas,  
Amour prit le cœur de la femme  
Qui le suivit des yeux là-bas ! ...

Il était une blonde Dame !

Longtemps elle attendit, la Dame,  
Puis un beau soir, le deuil dans l'âme,  
Le rejoignit dans le trépas !

Il était une blonde Dame...

Il était un beau petit gas...

Marie ALLO

### Ar Mor hag ar Vaouez

O mor kaer ! herret lavar re gwechall,  
Douez ar Gened hag ar C'hadalez,  
Eus eon da zout, savas eun dever,  
Ha lakas ar bed souezet da dridal  
Dirag ho brader hag he braveres.

N'hou eus mar ebet diwar ar barzud,  
Bez'ez eus anat benvedigez  
Eire ar vaouez ha te bamourez ;  
Ho tiou a ouiet paka, dre ho hud,  
Kalou paour an den ouzoec'h hep gwarez.

Roet ho peus d'eul o mor da neuz plan,  
Da tremen logerous, tro-koant da gommou,  
Hag he doulagad a lad aie gwou  
Evel pa c'hoariz ouz an heol a sp'ano  
Ha komzit d'ean gant mil muzello.

Ho gof a gemer da lezregez,  
Pa n'em asennit war an treizaz melen,  
Dindas pok heol da vignon laouen ;  
He kalon, pa revr enni karantez,  
Mont a dont a ra evel da wegen

Da zaulagad pers, gwer, louet pe glas,  
A zo harval ouz ar re a garomp  
A lik da bleg, pa sellont ouzomp,  
Hus gallowdegez hag hon deuz bras ;  
O c'hlaeder bepred douillo achanoep.

Ni a gar dere'bel etre hon diourez  
Koandez ho kerf, mammen an dud  
Ha klevout dindas hor gwisk hirreud,  
Bess ho kwenten afa e pap lec'h ;  
Dous eo beza dindan ho peli.

Dudus ive beza lusketel  
Ganoc'h, o mammou leus a radles,  
A oar divans gant douez ho mouez  
Ar spi, ar huzvez n'euz plon frailet  
Hag habaskant douzous ar voez.

Ha kalon ar plac'h a zo freudennus,  
Ken traitout ez eo hag ar gwadennus,  
Rag par an enni bouangetious,  
He mestres a veu ha veza spontus,  
Hor bevi a ra dindan he taouas.



O mor ! O maouez ! baderien dispar  
 An drouk ar brasa hag al levezon,  
 Lodennerien lark sebezaduz  
 A vago bepred an den war an douar.  
 Rag-se ti ho kar, c'hoat hon diou vestrez  
 MAB AR MOR,

Au Poulâ, mix gouez 1922.

## L'Expansion Bretonne au XX<sup>e</sup> siècle

avec neuf cartes et graphiques dans le texte, 27 tableaux statistiques dans le texte ; 3 planches de cartes hors texte, par

J. CHOLEAU,

Président de la " Fédération Régionaliste de Bretagne " ;  
 Correspondant de la " Société d'Economie sociale " Meux.  
 Edition de la Fédération Régionaliste de Bretagne, 1921. En vente au siège de la " Fédération " à VITRÉ (franco : 16 fr.)

### QUELQUES OPINIONS (suite)

#### III. — DES REVUES

des *Annales de Bretagne*, n° 2, 1922, pages 304, 305, 306, 307, sous la signature de René MUSSET, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.

... Son livre, résultat d'une enquête précise et documentée, rendra les plus grands services, en éclairant d'une foule de faits et de chiffres, une matière qui jusqu'ici n'avait pas été traitée, sinon d'une façon très générale.

... Les deux parties essentielles du livre sont l'étude de l'expansion bretonne en France et à l'étranger... Elles abondent en renseignements précis, dus à l'expérience personnelle de l'auteur, toujours très renseigné sur les choses bretonnes, et à une riche information bibliographique.

du *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, n° 2, 1922, pages 58, 59, 60, 61, 62, sous la signature de H. WAQUET, archiviste du Finistère.

... M. Choleau a la vue longue ; il sait que la seule réalité, c'est le passé. Très opportunément, il prend pour point de départ le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et, on le sent, n'hésiterait guère à s'aventurer dans le XVIII<sup>e</sup>, si les statistiques de ce temps-là n'étaient pas, en vérité, extrêmement vagues et même, parfois, contradictoires entre elles. Car un grand souci de bonne information le possède. Une bibliographie de 96 numéros l'atteste : Tous ces livres et articles ne sont pas

indiqués là pour éblouir le lecteur. On voit assez par l'exubérance de la documentation que M. Choleau, les a effectivement consultés... Des 230 pages que le consciencieux économiste a bourrées de faits et de chiffres, tâchons donc, en quelques lignes, de dégager certains points, les plus importants.

... M. Choleau, a écrit un bon livre, bon à tous égards. On le discutera, on ne saurait le négliger.

de *La Main d'Œuvre Agricole*, Août 1922, pages 11 et 12 (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> colonne).

... M. Jean Choleau, a publié un livre très intéressant sur l'expansion bretonne au XX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage comprend d'abord des généralités sur la population bretonne au cours des deux derniers siècles. L'expansion bretonne en France et à l'étranger y est ensuite traitée. Après quelques considérations sur la natalité et l'émigration, l'auteur arrive enfin à une conclusion qui a plus particulièrement retenu notre attention, car elle vise l'installation de familles paysannes bretonnes dans la région du Sud-Ouest. Il ne faudrait pas être aussi cruel envers ceux qui, autant que qui que ce soit, ont pensé au pays, mais au pays tout entier dont l'unité a été fort difficile à constituer et qui ne voudraient pas qu'un mouvement régionaliste, aussi intéressant qu'il soit, pût porter atteinte à cette unité harmonieuse. Les frères deviennent si facilement ennemis.

(Le Directeur de la *Main d'Œuvre Agricole*, M. Brancher, a été l'âme véritable des « déportations » de cultivateurs bretons dans le Midi. On était donc en droit de s'attendre de sa part étant donné surtout sa compétence en question de main-d'œuvre, à une critique sérieuse du livre en question et l'auteur l'en a instamment prié. M. Brancher s'est dérobé, les quatre colonnes que son journal consacre au livre de M. Jean Choleau ne font que reproduire un article anonyme de grosse polémique paru dans la *Dépêche de Brest* et qui, à aucun titre, ne devrait figurer dans un journal sérieux sous le titre de « Bibliographie »).

de *Dihunamb*, juillet 1922, pages 92-93, sous la signature de Loeiz Herrieu.

En E. Choleau, a houndé 20 viê-so e zou

oet é albêhen get bubé Brehiz, ou siad er vro. Ur mēdesinour mat, a peia d'hobērd ardro unan klan, glask, e aters, e sel, e dastorn aveit anaout pen kauz er hēntēd, é ma karget de gas kuit. En E. Choleau e hra un sord, aveit Brehiz ha treu hur bro. Skriēt en des beta bremen un dousēniad livreu benak diarben er pēh en des guelet. En ou mesk éma hennen er haeran, a dra sur.

En E. Choleau e glask nezē perak é ti vro en dud : é pé kornadeu é huētér er muian a dud é kuitat ou bro ; de bé kor na deu é hant ; pé mechèr e hrant.

Aveit ma vou spisoh é labour, en oberoù é gemer, é bro Guened, ur barrez hag e chervij de skuir dehon : Langedig, Laret e hra pegement a dud e zou gannet, dimmet, marū ér barrez, a houndé 20 viê-so, pegement a dud en des kuiteit er barrez, de bé leh é mant oet ha pé mechèr e hrant ha kemet-sé e chervij dehon de zispleg penaus, an uzin é hani Lokrist e den nebeloh a beizanted geti eit ne ra an uzin hag ezou en ur gervras.

Er labour en des groeit azé en des sur groeit aze en des sur reit belbēhen dehon. Groeit é get eueh, ha gdēt e hrer geton penaus en hani en des ean sauté e gar é Vro a greiz é galon hag e glask mad é ganbroiz drest pep tra.

de la *Revue d'Histoire et d'Economie Sociale*.

L'auteur de ce livre qui, préside la " Fédération Régionaliste de Bretagne ", possède le sentiment ardent de la petite patrie. Il dénombre avec orgueil les hommes de sa race et les remarquables pages de démographie statisque qui forment toute la première partie de son livre sont tout animées du sentiment de l'unité et de l'originalité ethnique de la Bretagne. Les Bretons sont volontiers migrants, on trouve leurs colonies dispersées dans toute la France et dans le monde entier. M. Choleau étudie les phases et les aspects de ces migrations et s'attache plus particulièrement à celles qui se sont produites depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle en France.

Il est des régions où le breton transplanté se voit fatalement condamné à rester parmi les classes inférieures de la société, d'autres au contraire, où il doi-

vent un élément actif et respecté de la vie économique et sociale. Aussi doit-on mettre en garde les paysans et les paysannes d'Armorique, contre la propagande irréfutable qui les sollicite de s'établir dans le midi de la France, sous le prétexte de colonisation intérieure. « La canalisation de l'expansion bretonne, dit M. Choleau, doit être surveillée par les mandataires du peuple breton et ne pas être abandonnée à la fantaisie des bureaux et des incompetents. » C'est à ces mandataires qu'il appartient d'apporter au gouvernement la documentation qui lui manque et de manifester « la volonté bretonne qui entend faire servir les qualités de la race à la gloire, à la puissance et à l'intérêt bien compris de la Bretagne. L'idée si fièrement exprimée dans ces formules est à retenir, s'il est besoin de procéder au peuplement rationnel du pays et à des mouvements de colonisation intérieure, l'œuvre ne saurait s'accomplir qu'en partant d'une base scientifiquement établie.

(à suivre)

## L'AVERSE

Fauchant les toiles d'araignées,  
 Tremplant les ailes des moulins,  
 Lissant les herbes dépeignées,  
 Et sur nos vitres, à poignées,  
 Jetant ses grelots cristallins,

L'averse danse... et, sours heureuses,  
 Que guide un même enchaînement,  
 Les gouttelettes voyageuses,  
 De toutes leurs dents lumineuses,  
 Vont rire puérilement !

Qui donc, parmi les giboulées,  
 Voulut voir les sanglots du Temps ?...  
 Dans leurs écharpes emperlées,  
 Ce n'est pas de larmes coulées  
 Que s'ornent les rameaux flottants...

Pourtant, lorsque ce cher bruit cesse,  
 Le cœur doute de sa galté...  
 Ce tintement plein de jeunesse,  
 Serait-ce une intime tristesse  
 Qui veut avoir l'air de chanter ?...

Marie-Paule SALONNE.

### La "Fédération régionaliste de Bretagne" — Ses buts, son action et le mouvement séparatiste de "Breiz Atao"

Le journal *Breiz Atao*, organe mensuel de l'Union de la Jeunesse Bretonne, prenant prétexte d'un article de propagande dit à la plume de M. André Mellac, membre du Conseil de Direction de la "Fédération", a publié, dans son numéro d'août 1922, sans signature, de longues colonnes où sont effrontément travestis la doctrine et les buts de l'Union de la Jeunesse Bretonne.

Bien plus, il a sciemment altéré les propos tenus avec M. Charles Brun, délégué général de la Fédération régionaliste française en donnant la Fédération bretonne, comme le groupe de régionalistes visé, par M. Charles Brun dans sa conversation. Celui-ci, spontanément, nous a écrit en déclarant qu'il n'était pas au courant des démêlés de l'Union de la Jeunesse Bretonne, non plus que des idées que ce groupe propagait et qu'à aucun moment il n'avait entendu viser la Fédération.

#### RÉPONSE

Vitré, le 7 septembre 1922.

Monsieur le Directeur de *Breiz Atao*,  
Sous le titre : *Un document*, en 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> page, sous le titre *Dre ar Vro*, en 6<sup>e</sup> page du numéro d'août de *Breiz Atao*, vous prenez à partie la *Fédération régionaliste de Bretagne* que je représente.

Permettez-moi de vous demander l'insertion de cette réponse en même place et caractère que le principal article incriminé, au plus prochain numéro de votre journal, sans qu'il ne soit besoin d'invoquer cette « loi française » mise en usage, tout récemment, de si bizarre manière, par l'un de vos amis.

Votre premier article met en cause, et la *Fédération* et M. André Mellac, l'un des membres de son bureau.

Le dévouement de M. Mellac à la Bretagne, sa compréhension exacte, pondérée et pratique de la question bretonne, fruits d'une expérience mûrie par près de trente années de luttes et d'études, sont au-dessus de vos critiques. Vous agiriez sagement en poussant un peu

plus avant la connaissance des hommes que vous voulez juger.

Nous n'avons point l'intention, Monsieur le Directeur, et vous le savez, de vous convertir : l'âge et les vicissitudes d'une vie, que vous ne faites encore que soupçonner, se chargeront de ce soin, pour vous, comme pour tous ceux qui vous ont quittés. Nous n'avons point à à vous répéter ce qui, jamais, par nous, ne vous fut caché : que nous jugeons « aussi chimérique que coupable », votre tentative, ainsi que se plaisait à le dire, avant la guerre, l'un des chefs du mouvement breton, en parlant de vos devanciers.

« L'étude des faits, dites-vous, et la connaissance expérimentale vous ont conduits au nationalisme », à un nationalisme, qu'à vingt ans, vous n'osez appeler de son véritable nom, qui éloigne de vous la plupart de ceux qu'attirait votre ardeur juvénile.

Nous croyons que votre « connaissance expérimentale » de la question bretonne a besoin d'être épurée et fortifiée par quelques années d'études et de réflexions. Il peut être amusant, à votre âge, de faire son petit « Valera », de jouer aux conspirateurs, voire aux « Sinn-Feiners ». D'aucuns jugeront triste la mentalité de jeunes gens qui se targuent, paraît-il, de faire subir le sort de Michael Collins à l'un de ceux qui ont dénoncé la « sottise séparatiste », — de le « descendre » — le premier — au matin du grand jour. Pour nous, cela est jeune, plus, ridiculement enfantin !

Peut-être, Monsieur le Directeur, n'avez-vous pas assez observé, vos amis et vous, l'attitude double de certains qui vous conseillent, arborent d'éclatantes décorations, symbole de leur loyalisme français et, d'un geste équivoque, subventionnent des partis comme le vôtre ? Peut-être ne vous êtes-vous pas assez étonnés de la quiétude et de la protection dont jouissent certains hauts fonctionnaires, grassement payés par un pays que vous abhorez — hommes mûrs qui surenchérisent de façon si surprenante et, plus haut que vous, plus nettement que vous, plus franchement que vous, préchent un séparatisme auprès duquel le votre pâlit...

Dans tous les mouvements, on rencontre de ces hommes, hier inconnus, plus fanatiques que les autres, plus exaltés que les autres ; trop tard on s'aperçoit de leur présence et de leur action. Peut-être ne vous êtes-vous jamais demandé sur l'ordre de qui ils agissaient ? Peut-être ne vous êtes-vous pas aperçu que ces agents avaient, par leurs manœuvres, rendu toute union, toute entente, pratiquement impossible, irréalisable — qu'en vous poussant toujours vers l'extrême, ils agissaient avec méthode, et que leur manœuvre était bonne. Ils plaçaient les Bretons de bonne volonté entre deux factions sans troupe et sans influence, mais aussi bruyantes l'une que l'autre : d'un côté les extrémistes de la *Pensée Bretonne*, de l'autre les extrémistes de *Breiz Atao*, dont les actes convergent si parfaitement pour accentuer la division, dans le mouvement breton.

Vous étiez présent à Guingamp. Il nous semble que vous aviez là-bas des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre.

« Toute allusion publique à la question bretonne a été généralement écartée », affirmez-vous.

Donnez-vous la peine de reproduire ces extraits de l'allocution prononcée par le Président en séance publique de la *Fédération*, le lundi soir 25 juillet :

« Ce que nous voulons, disait le Président :

« Nous voulons que la langue bretonne soit enseignée et respectée en Bretagne, qu'elle soit honorée dans les écoles du peuple, comme elle l'est dans les écoles des riches.

« Nous voulons que les Bretons de Haute et de Basse-Bretagne puissent défendre utilement les intérêts du pays, et pour cela que leurs pouvoirs, acaparés depuis trop longtemps par les Chambres de Paris, soient accrus.

« Nous voulons que le sacrifice des deux cent cinquante mille soldats de chez nous qui tombèrent durant la guerre meurtrière... ne soit pas chose vaine.

« Nous voulons qu'après avoir fait appel à leur honneur de Bretons, aux moments difficiles, le gouvernement se rappelle maintenant que ces survivants

sont, en même temps que des Français fidèles et dévoués jusque dans la mort, des fils aimants et dévoués aussi de la mère Bretagne, fidèles et dévoués, jusque dans la mort pour Elle.

« Leur sacrifice ne sera pas vain, Mesdames et Messieurs, si là-bas, à Paris, nos mandataires et le gouvernement se résolvent enfin à donner à notre pays les garanties morales, civiles et administratives, qui lui permettront de se développer économiquement et intellectuellement, selon les traditions et les enseignements de tant de siècles, selon le génie propre à la race celtique.

« En résumé, notre programme veut que la vie bretonne, vie de l'esprit ou du corps, vie matérielle ou intellectuelle, se continue d'une manière rationnelle et logique.

« Le chemin qui nous mène vers cette vie souhaitée, c'est le régionalisme, et la *Fédération régionaliste de Bretagne* en est ici l'expression ».

Voici une déclaration publique, je suppose. Vous avez bien garde d'en parler.

De cette « Semaine bretonne », vous avez seulement retenu : une affiche-programme, en breton, une exposition artistique. Volontairement, vous passez sous silence l'allocution bretonne, en plein air, de Charles Rolland, les deux pièces bretonnes, au milieu d'une kermesse bourgeoise, par des jeunes gens et des jeunes filles du pays, les chansons en langue bretonne du *Ti kaniri* et du *Cabaret breton*, et ce magnifique concours entre enfants sur l'histoire, la lecture et l'écriture en breton, où soixante enfants du pays de Guingamp vinrent montrer, avec leur connaissance de la Langue et de l'Histoire du pays, le profond dévouement de leurs maîtres. Et, vous oubliez aussi ces magnifiques conférences sur le passé, les ressources de la Bretagne et les beautés de sa musique...

Tout cela, évidemment, ne vous intéresse pas ; tout cela, c'est de l'autre côté de la barricade. Le moindre cri de « A bas la France ! », même encadré de binousseries, ferait bien mieux votre affaire.

Puisque vous notez en passant les réflexions d'un « lecteur de *Breiz Atao* »,

voudriez-vous lui dire qu'à la prochaine occasion, lorsqu'il fera des réflexions, même en langue bretonne, devant le Président de la Fédération, il se souviene que pour tous existe un *Manuel de civilité puérile et honnête*, qui devrait figurer sur les rayons de sa bibliothèque... Je n'insiste pas...

Mais, revenons à notre document...

Vous avez cherché vainement, dites-vous, un exposé de nos buts d'action bretonne. Si votre attention n'avait été autant attirée — ce qui est pardonnable à votre âge — par les délicieux gâteaux bretons, peut-être se seraient-ils levés quelque peu, assez pour apercevoir, dans l'une ou l'autre des salles de l'exposition, de grandes pancartes reproduisant en caractère d'imprimerie pour aveugles, ce fameux exposé de nos buts qui vous passionne tant. Et vous auriez pu lire, entre autres choses :

FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE

Son Programme :

**Au point de vue administratif :**

Formation d'une région bretonne comprenant au moins tout le territoire de l'ancienne Bretagne.

Être à son minimum l'importance du pouvoir central.

Être à son maximum l'importance des pouvoirs régionaux.

**Au point de vue économique :**

A ménagement des chutes d'eau.

Utilisation des forces des marées.

A amélioration et développement des voies navigables.

A amélioration des voies ferrées dans le sens des intérêts bretons.

Encouragement à la construction d'habitations agricoles et ouvrières à la construction de bâtiments d'exploitations agricoles, au défrichement et au reboisement.

**Au point de vue industriel :**

Protection des industries bretonnes par la création d'un "label".

Vulgarisation par les expositions et la propagande individuelle, etc...

**Au point de vue littéraire :**

Enseignement de la langue bretonne dans toutes les écoles du pays breton-

nant, supérieures, secondaires et primaires.

Enseignement de la langue bretonne dans les écoles de Haute-Bretagne au même titre que les langues étrangères.

Connaissance obligatoire de la langue par les professeurs, instituteurs, prêtres, officiers du pays bretonnant.

Vulgarisation des œuvres en langue bretonne.

**Au point de vue historique :**

Enseignement de l'histoire de Bretagne dans toutes les écoles du pays.

**Au point de vue artistique :**

Recherches des éléments de décoration celtobretonne et leur application à l'industrie.

Développement de l'apprentissage des métiers d'art.

Etude de la musique bretonne, etc...

Cela n'est pas complet, sûrement, et nous pensons bien que vous allez tout de suite nous trouver de regrettables oublis.

Nous ne pouvons, cher Monsieur, pour votre éducation bretonne, répéter chaque jour, ce que nous avons dit et écrit maintes et maintes fois depuis vingt ans et plus. Consultez davantage nos revues et nos journaux, étudiez un peu plus nos actes passés et présents, évitez moins que vous ne le faites, les entretiens que peuvent nous procurer nos Congrès, prenez un peu plus contact avec vos aînés. Certains des vôtres, qui l'ont fait, en ont tiré profit. Il ne vous sied guère, à votre âge, de vous draper du manteau de penseur ! Suivez nos conseils et vous constaterez vite que nous ne sommes point « des imaginatifs purs (sous votre plume, cela est vraiment plaisant !), vivant loin des réalités, dans une ambiance artificiellement surchauffée...

Notre cabinet de travail, c'est la Bretagne elle-même, et nous n'avons guère le temps d'en avoir d'autre, notre champ d'études et d'expérience, le peuple breton, dont nous faisons partie intégrante par nos origines, très souvent purement paysannes, par nos occupations de chaque jour, par notre vie toute entière. Et nous avons la prétention de mieux con-

naître notre pays natal, le pays de nos ancêtres, de mieux connaître aussi ses aspirations et ses besoins, que les quelques séparatistes (ils disent nationalistes) qui, de Paris, s'érigent en directeurs d'un peuple qu'ils ne connaissent pas, qu'ils explorent en touristes et qu'ils jugent avec la mentalité de Lorrains, de Gascons, d'Italiens ou d'Espagnols, races qui, pour une bonne moitié, forment leur sang et dirigent leur cerveau.

Vous êtes libre, évidemment, Monsieur le Directeur, de ne pas partager notre façon de voir et de le dire, mais nous ne croyons pas dépasser la mesure en vous demandant de le dire sans passion et sans parti-pris.

Vous pouvez souhaiter parce que votre nationalisme aura évolué si vous acceptez de "causer", qu'à nouveau 2 ou 300.000 Bretons meurent dans une guerre civile où la Bretagne aura son "Ulster" pour les beaux yeux de quelques métèques qui se parent indument du nom de Bretons et du titre de "patriotes" !

Nous avons le devoir, nous, au nom de notre amour de la Bretagne, de nous élever contre vos théories néfastes.

L'avenir de la Bretagne doit se préparer dans le calme, dans l'ordre, dans l'étude. Les excitations et les crieries peuvent, un moment, attirer l'attention, elles ne la retiennent pas. Vous avez cru nous déplaire en allant chercher sur le trottoir parisien le qualificatif de "régionalistes gouvernementaux", et en vous abritant derrière la haute personnalité de Charles Brun.

Nous sommes des régionalistes de gouvernement, des Bretons de gouvernement, des hommes de gouvernement. Nous aspirons à prouver que les Bretons possèdent dans leur race des hommes plus qualifiés que beaucoup de Français qui les représentent pour défendre utilement et en connaissance de cause la Bretagne. Nous croyons que pour cela il n'est pas nécessaire d'épouser les idées des partis politiques français, non plus que leurs méthodes ou leur tactique.

Aux hommes de destruction, de révolution que vous affectez d'être, il faut opposer des hommes d'ordre, de méthode,

de progrès. Si vous détruisez, si vous semez la ruine et l'anarchie en Bretagne, sans profit pour le peuple, en essayant de passer des paroles (votre seul langage jusqu'à présent) aux actes, nous serons là pour réparer et reconstruire.

Mais nous sommes certains que nos compatriotes seront assez forts pour ne point suivre vos conseils.

Nous voulons accomplir, avec la fière dignité d'une race qui ne se leurre plus de mots, mais vit de réalités, et de plus en plus, l'évolution inévitable et souhaitable de la Bretagne, vers un avenir meilleur. Quelle sera cette évolution comment s'accomplira-t-elle, quel en sera le résultat ? Nous n'en savons rien, ni vous non plus. Elle sera due à des forces ignorées, parfois spontanées. Elle ne sera pas réglée comme vous prétendez, vous, régler le sort de la Bretagne : nation libre, indépendante (sur le papier), mais tout de même soumise aux forces économiques et capitalistes qui, par essence, se moquent pas mal du principe des nationalités et mènent les meneurs que vous croyez être.

Pour que cette évolution soit bienfaisante — et il faut qu'elle le soit — elle ne doit être ni le résultat d'une séparation brutale que vous préconisez, ni d'une abdication que prône l'autre extrême. Elle sera la conséquence des efforts calmes, patients, méthodiques, des régionalistes, des Bretons eux-mêmes, de ceux-là qui vivent et agissent entre les extrêmes.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, nous sommes des régionalistes de gouvernement, nous, vous avez mal compris en écrivant "gouvernementaux", au lieu de "aptes au gouvernement".

Nous voulons construire sur la terre bretonne, avec des pierres bretonnes.

Vous voulez détruire, imbus de théories étrangères à l'esprit breton.

Entre notre œuvre, de paix et de vie, de progrès et de réalisme, et votre œuvre de guerre civile et de ruine, et d'illumination, les Bretons choisiront.

Jean CHOLEAU,  
Président de la Fédération Régionaliste de Bretagne, à Vitré.



Kalz a dud a skrienne, c'hoarza leiz o c'hinou  
 O sellet gant souez ouz kement a lidou,  
 Hag an hini a zo o skriva kement-mañ,  
 A va bet darbet dezhañ,  
 Fartzi dirak an oll gant e zroul-bouzellou.

Koulskoude pa em boa sonjet,  
 Em boa mez da veza c'h arzet,  
 Rak barz ar bed hurur-mañ,  
 An dud furra hag ar re zintella,  
 Ez so, m'ed leon, m'ed leon,  
 Hag an hini a zo o skriva kement-mañ,  
 War eun d'o dever dreist peb tra.  
 Hag ar re a ra goap outho,  
 Hag o vare, a bep seurt liou,  
 Ez eo ar re a zell atao  
 Gant eul lagad a gleiz, gant eul lagad a zeou  
 An hini a zo o skriva kement-mañ,  
 V'it d'raillañ niverus, lu divent,  
 Lu ar v'it d'raillañ niverus, lu divent,  
 D'fentan vevrio paz eam gant va hent.

Va c'halon n'eo med kseoul,  
 Va d'raillañ niverus, lu divent,  
 V'it d'raillañ niverus, lu divent,  
 E velen bouzar ouz o c'hlemm.

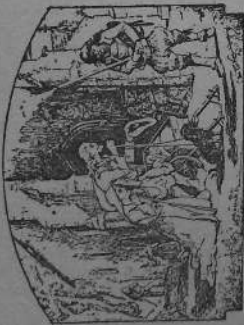
An nep a zo braz hag uhel  
 Ar re a zo braz hag uhel,  
 Pa v'it d'raillañ niverus, lu divent,  
 N'eo alvez nemed eul loen,  
 Padal an diskiant e ve e renk an el.

Hag 'gavan svoloeh 'vit o begou  
 Liuz 'gavan svoloeh 'vit o begou,  
 Ar re-mañ an Droug larnus en o c'hinou,  
 Hag bemañ ar z'at euz ar guerliou  
 Euz touz ar glas, ar ru, ar moug hag an oll hou  
 A zell outhañ euz gant eur vouseboaz eskiz,

Ab ! Meur a hini a c'hoarzo  
 Ha meur a fas karn a taro :  
 " Koll amzer gant kenebute-se ! ! ! "  
 Petra fell did mar'ma ar vuoz evelse ?  
 Ha mar out prest da zireoria  
 Gant an diepl, o va lenner,  
 Perak'la, c'hez kollet amzer  
 V'it lennet da-bunan kenoutad a dra ?...  
 Ploñ, ouzomp eo an divala ? ?...  
 An Huelgoal, an 30 a viz Kozh 1932.

Stereden Moëlian

KLOCH-KOAT



Eun devez en liz a zivas c'hoarzedek,  
 Euz an aoler esket ar svollet did,  
 Hag ar zoni koz, difur no eskedennou skodek,  
 A zealla gant dispi ouz eur seurt drouk-lid.

Moëlian an erc'had  
 Hen dua vigeur hag eun den  
 Hep c'hoarzin hag bep tro e benn  
 Nag a gleiz, nag a zion, soum e dal,  
 Gerzas eun war-du an aoler ;  
 Lavaret vije bet e oa eskop Kemper  
 Mar-eun ulje gwisket eur bouzetour daou c'horn.

Mont a reas a zeon dirak ar skolaerien  
 A re a c'hinou hep a ganaveden,  
 Med Kloc'h-Koat santel gant e vale dibikis  
 D'v'it d'raillañ niverus, lu divent,  
 Ar prz metes dezhañ e leor ar blanedes.

Pemp munut a lakas evit plega eur c'hlin,  
 Ar re an Neñt hag an douar a jomas e c'hlin all,  
 D'v'it d'raillañ niverus, lu divent,  
 Tenna da veza skedus ha lizuz,  
 " Vel hini eun arc'hael " barz ar barados sin ;  
 Evelse a jomas eur pennad hep lichen,  
 Evel eur goëlan-veur sounnet e kreiz nijal.

### AU JOUR LE JOUR

#### Distinctions nécessaires

A plusieurs reprises, des membres de la *Fédération Régionaliste de Bretagne*, et tout récemment encore son président, ont protesté auprès du directeur de la revue *l'Opinion*, contre la confusion faite par des rédacteurs de cette revue, entre les régionalistes bretons et les adeptes du séparatisme.

Le numéro du 8 septembre de *l'Opinion*, publie une mise au point sous le titre : « Distinctions nécessaires » et sous la signature de Marcel Provence. Nous extrayons les lignes suivantes :

Après avoir parlé de certains séparatistes d'Alsace et du Midi Marcel Provence écrit :

« Dans certaines régions la crise peut être aiguë. On sait l'œuvre admirable entreprise en Bretagne par le doyen Dotin, de la Faculté des Lettres de Rennes et ses collaborateurs. L'Etat ayant refusé à la langue bretonne l'entrée au lycée, alors qu'il avait accordé, à la langue d'oc, cet honneur, des municipalités créèrent des cours de breton. Est-ce que quatre séparatistes bretons à qui la parenté avec l'Irlande, tourne la tête, vont compromettre ce bel effort organisateur ? Nous nous refusons à le croire Et cependant les adversaires du régionalisme breton vont avoir la partie belle contre M. Inizan, M. Dotin et même M. Léon Bernard, qui avait promis à M. Inizan (et à l'abbé Lemire) de fixer les modalités d'entrée de la langue bretonne dans les établissements publics d'instruction.

« Les campagnes sont menées ici et là par des personnages peu intéressants. Comme l'a rappelé *l'Alsace Française*, c'est le professeur Knatschke qui réclame l'Alsace libre et c'est la caisse du Reich qui paie la musique. La médiocrité des séparatistes bretons correspond au peu de valeur de leur thèse.... »

Souhaitons que les jeunes de *Breiz Atao*, et les pères conscripts de la « Bretagne intégrale » comprennent.

**Journées bretonnes.** — La F. R. B. décide d'intensifier son action dans toute la Bretagne et hors la Bretagne pour l'organisation de « Journées bretonnes ».

Ces journées comprendront : conférence, concert ou représentation, chants celtiques ou gallos, concours de costumes, de binious, d'instruments propres au pays, une séance de travail.

Il suffit pour qu'une telle journée ait lieu, que cinq adhérents de la localité s'entendent pour organiser les fêtes, soit en Bretagne, soit dans les centres d'émigration.

Une « Journée bretonne » est en bonne voie. Se mettre en relation avec le Président, M. J. Choleau, fabricant, rue Poërie, Vitré.

#### Au Comité des Fêtes de Guingamp

Le produit des entrées pendant cette journée a atteint la somme de 9 568 fr. sans compter les recettes particulières à la Fédération. Le nombre des personnes ayant visité la kurmesse s'est élevé à 7 058 et c'est là un record qui ne sera battu de longtemps.

Les bénéfices nets versés à la caisse du Comité par les sociétés locales ayant organisé des attractions sont les suivants : 48° d'Infanterie 2 104 fr. 20 ; Jeunesse laïque, 1 189 fr. 05 ; Syndicat d'initiative 995 fr. ; Association des Mutilés, 684 fr. 50 ; Tennis-Club, 501 fr. ; Stade Charles de Bois 500 fr. ; Pêcheurs à la ligne, 400 fr. 60 ; Amicale de l'E. P. S. G. 377 fr. 15 ; Compagnie des Sapeurs-Pompiers, 302 fr. 86 ; Croix Rouge, 288 fr. 70 ; Salariés guingampais 260 fr. 10 ; Société de l'ic. 243 fr. 25 ; En Avant, 205 fr. 50 ; Médailles militaires, 200 fr. 20 ; Association bouliste, 125 fr. ; Véloce-Club Guingampais 93 fr. 55 ; Gaïeté guingampaise, 16 fr. 50

De plus des bénéfices importants on, été enregistrés sur la vente des programmes, la publicité, etc... et le total des recettes atteint 20 620 francs.

Le bénéfice net de la fête ressort à 10 037 fr. 90 qui seront entièrement affectés au monument aux morts.

#### Introduction à la Vie... Régionaliste

Glañ a ra

eus a gill-garzi !

Extrait du journal le *Nouvel-iste* publié à Rennes, numéro du 28 juillet 1932, sous le titre de : Les Fêtes bretonnes de Guingamp. M. Coroller a signalé les études économiques de Monsieur Quilgars.

L'an mil neuf cent vingt-deux, le trente et un juillet à la requête de Monsieur Henri Quilgars publiciste, demeurant à Rennes, rue de Châteaudun, n° 17.



J'ai, Ange TIREL, huissier audencier près les tribunaux de Vitré, y demeurant 7, rue de Sévigné, soussigné :

Attendu que les fêtes bretonnes de Guingamp se déroulaient sous la présidence de Monsieur Jean Choleau, demeurant à Vitré rue Poterie, n° 41 (sic) :

Fait sommation à Monsieur Jean Choleau, demeurant à Vitré, rue Poterie, n° 41 (sic) à domicile ou étant et parlant à sa personne.

D'avoir à cesser de se servir et de laisser se servir du nom et des travaux de mon dit requérant, sous quelque forme que ce soit, même par simple mention, dans toutes les séances des Sociétés dont le dit Choleau a la direction ou la gérance à un titre quelconque, et dans tous les écrits concernant les dites Sociétés, et ce sous peine de s'y voir contraint par toutes juridictions de droit.

Afin que le sus nommé n'en ignore et ait à y obéir sous les peines de droit.

Sous toutes réserves.

Et lui ai, en parlant comme ci-dessus, laissé cette présente copie sur une feuille de papier libre à deux francs.

Coût : Treize francs cinquante centimes.  
Signé : TIREL

**EXPOSITION DU CONGRÈS. — Lire dans le prochain Réveil, le compte-rendu de l'exposition artistique et industrielle organisée à Guingamp, par la F. R. B.**

**Chambre de Métiers de Bretagne. —** On nous communique la lettre suivante adressée à M. Jean Choleau :

Le Clozel, 1 & 22.  
Monsieur le Président de la Fédération Régionaliste de Bretagne.

En écoutant la lecture du palmarès des concours de Guingamp, j'ai éprouvé une heureuse et agréable surprise. Vous avez accerné, au nom de la Fédération Régionaliste de Bretagne, un prix de 100 francs, à la Chambre de Métiers de Bretagne, et à son Président. Je vous en remercie en son nom et au mien.

Votre geste, aussi discret qu'habile, nous encourage dans la poursuite de notre œuvre.

L'Union Bretonne contribue ainsi au meilleur fonctionnement de nos Ateliers Ecoles, à l'évolution et au perfectionnement des Arts industriels bretons.

Agrez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

L'Abbé BOSSARD DU GLOS,  
Président de la Chambre de Métiers de Bretagne.

**Semaine touristique du Morbihan,**

— A l'occasion de la semaine touristique

du Morbihan (3-10 Septembre 1922), la Chambre des Métiers avait organisé à Vannes, salle du Conservatoire, sous le patronage de la Fédération des Syndicats du Tourisme, une exposition des *Arts Industriels Bretons* : dentelles, broderies, meubles, dessins d'art breton, ferronnerie, serrurerie, peinture, sculpture, etc. Les ministres, MM. Le Troquer et Rio, M. le Préfet du Morbihan, et les hautes personnalités du Tourisme, l'ont honorée de leur présence. Plus de 2 500 visiteurs ont parcouru les salles du Conservatoire où l'Art Breton était brillamment représenté.

Les beaux costumes bretons de la maison André ; les broderies de Mlle Dusaux et de ses élèves, de la Maison Cornet-Le Coly, de Loominé ; les œuvres d'art celtobreton exécutées d'après les dessins de Mlle Malivel, par les artistes brodeuses que dirige Mme Pugeault ; les meubles bretons des ateliers Blancho, Jousnic, Le Bras de Vannes ; Le Comte, d'Auray, Mahé O'Chinal ; Les peintures sur toile et broderies de Mme Clauzel ; les dentelles de MMmes Surault, de Na tes, Le Gougeon, Corseguer, Salaün, Auclair, etc..., etc..., ont particulièrement attiré l'attention et l'admiration des visiteurs.

La Semaine Touristique aura lieu l'an prochain, dans le Finistère.

**Exposition bretonne de St Brieuc. —** Le Samedi 27 Juillet, au Théâtre municipal, de St-Brieuc, M. Janvier, maire de Rennes, a présidé au vernissage de l'exposition d'Artistes bretons, organisée par l'Association des Anciens des Beaux Arts de Rennes. Cette exposition a groupé des exposants tels que Lemordant, Fougerat, Ronsin, Nilsh, Nicot, Lemoir, Leray, etc.

**A Josselin. —** Le Dimanche 30 Juillet, une Kermesse, organisée par la Duchesse de Rohan-Chabot, obtint le plus grand succès. Le tablier de la Duchesse, vêtue à la mode de St Jean-Brevelay, fut mis, le soir, en loterie. Il sortit des ateliers André, à Vannes. Théodore Botrel et les Reines de Pont-Aven, Mlles Marie Grenier, Françoise Madeo, Jeanne Alanic et Anna Hémon, ainsi que Mme Botrel, en accompagnatrice, recueillirent le plus vif succès.

**Les filets bleus. —** Les filets bleus ont eu lieu le Dimanche 21 août. Leur célébration a donné lieu à quelques critiques, relatives notamment aux concours de costumes. Mais combien plus regrettable encore l'absence de tout concours de chants populaires en breton. Certes, Concarneau, de très vieille date, abandonna la langue des ancêtres. Mais les campagnes avoisinantes ? Est-il plus logique de faire concourir des porteurs de « bragou-braz » et de « korf-wiz » rouges et brodés qu'onques ne porta homme ou femme de la Ville Close. Si les organisateurs des Filets bleus veulent vraiment sauver l'Ame bretonne (et nous le croyons) qu'ils ne se bornent pas à récompenser le port de vieilles hardes...

**A Penmarc'h. —** Le congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France qui eut lieu à Quimper, et où M. le Dr Lagriffe, son président, directeur de l'Asile St-Athanass, avait convié les bardes Rolland et Gourvil, pour donner à ses hôtes, une leinture de la musique celtique, se termina par la Fête des Cormorans, que présidait Lemordant, à Penmarc'h. Là, les deux bardes révélèrent aux sommités médicales présentes, les trésors et les ressources de l'Art Celtique.

**Union Régionaliste Bretonne. —** L'Union Régionaliste Bretonne, a tenu ses assises dans la ville de Pontivy. Au milieu de maints affichants numéros du programme, tels, le cortège de la Reine du Costume Breton, les conférences de Mériadec de Lautny, de MM. Quilgars et Mocaër, brillait d'un éclat particulier le nom d'Anatole Le Braz, le fondateur même de l'U. R. B., en 1893, à Morlaix. Anatole Le Braz, conférence le 26 septembre, sur la Bretagne Immortelle, et s'exprima ainsi, dans un passage de son discours.

La race n'a donc pas été aussi touchée qu'on l'affirme. La langue a pu reculer devant le français, mais ce qui doit nous étonner, ce qui constitue un véritable miracle linguistique, c'est que 1.500.000 Bretons continuent à parler leur langue ancestrale. Il ne faut pas dire, comme le font ceux dont les efforts tendent à maintenir vivante et prospère la langue bretonne : si le parler breton disparaît, c'en est fait de la Bretagne. D'autres langues, aussi belles que la langue bretonne, ont disparu, ne serait-ce que celle de Socrate et de Démosthène ! Eh bien ! on continue à épeler les syllabes hellènes, les plus belles qu'aient parlées les lèvres des hommes. Il

viendra un moment où la langue bretonne disparaîtra comme les autres. Alors, d'un bout à l'autre du monde, on parlera le même idiome ? Toutes les nations, tous les hommes pourront se comprendre ? Qu'importe ! le génie breton saura se manifester, même dans ce baragouin universel. On parlait autrefois breton, de l'embouchure de la Loire aux portes de Rennes. On y parle maintenant français. Les hauts Bretons n'ont pas, pour cela, cessé d'avoir une âme bretonne. Châteaubriand et Lamennais ne sont-ils pas les interprètes les plus complets, les plus éloquents, les plus définitifs de cette âme bretonne ? Leur action ne s'arrêtera pas tant qu'il y aura une pensée française. Notre génie national, sans le secours de la langue est capable de poursuivre inlassablement son action large, bienfaisante. Lui seul est immortel, lui seul est certain de durer.

Anatole LE BRAZ.

C'est à quoi, André Meillac, répond fort judicieusement.

Cette conférence est d'autant plus regrettable qu'elle était donnée sous les auspices de l'Union Régionaliste Bretonne, qui bataille naguère et pendant de longue années pour la rénovation et la restauration de la Bretagne et de sa langue Celtique comme l'affirme de si nombreuses fois son président, le marquis de l'Estourbeillon.

Enchanteur romantique, subtile manieur de phrases, M. Le Bras séduisit son public, en lui faisant entendre plus d'une affirmation de nature à amener de vives protestations, si ce public eût été entièrement breton et régionaliste.

L'Ouest-Eclair a reproduit certain passage d'où l'on pourrait conclure, que les humains naïfs errent, en s'imaginant que la langue d'un peuple est le grand conservatoire de son génie propre. Cela s'écrit tous les jours chez les meilleurs esprits, pédagogues, littérateurs, et philosophes. Eh bien ! tout le monde se trompait au dire du conférencier de Pontivy.

Que penserait donc M. A. Le Braz de ce raisonnement par analogie : tout passe, hélas ! dans ce bas monde, la langue française aura son tour ! Mais que les Français ne s'en fassent pas, s'ils doivent un jour parler allemand ou anglais, leur génie subsistera quand même, on ne saurait en effet lier le génie d'une race, aux destinées d'une langue périssable ?

N'est-ce pas M. Le Braz que vous ne sauriez pointer ce raisonnement qui est le votre.

Non, quand un peuple perd sa langue nationale, il perd la meilleure marque de son génie. Il n'est plus apte à jouer son rôle dans la civilisation universelle. Il est un peuple de vaincus et il enit les directions de son vainqueur.

Non, Bretons et régionalistes, nous croyons la Bretagne immortelle et c'est pour la conserver telle, que nous travaillons au maintien de son premier trésor : sa langue celtique.

Nous n'admettons pas que ce soit la Haute-Bretagne où l'on ne parle plus breton, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, qui ait fourni les interprètes les plus complets et les plus éloquents de l'âme bretonne.

Ni Châteaubriand, ni Lamennais, n'ont réitéré aux étrangers, ni à nous-mêmes, le génie spécial de la race celtique. La Bretagne a fort peu occupé leurs esprits; leurs écrits se rattachent aux grandes idées générales, qui sont du ressort de l'humanité tout entière.

Les éducateurs modernes de notre race bretonne, se nomment Le Goudec, La Villemarqué Brizeux, notre grand historien patriote, La Borderie et tous ceux de nos jours continuent leur œuvre de rénovation celtique avec patience (1).

Les déclarations regrettable d'Anatole Le Braz soulèveront d'inombrables protestations aux quatre coins de l'Armorique.

L'Union Régionaliste Bretonne ne fut pas bien inspirée le jour où elle fit entendre, d'une telle bouche, au public bourgeois du centre breton, l'oraison funèbre du parler ancestral...  
Dalc'h son, o Breiz-Izel dez ar Re-Goz !  
O deuz lusketel da gavel

A. M.

Membre de l'U. R. B.

**A propos d'une question écrite.** — L'Union Régionaliste de Bretagne réunie à Pontivy, a émis le vœu suivant :

« L'U. R. B. élève une protestation émue et douloureuse contre l'esprit de la question écrite, publiée à l'Officiel, par M. Prével, député de Seine-et-Marne, demandant si un membre du gouvernement, président une cérémonie et s'adressant à des Français, est autorisé à s'exprimer dans une autre langue que la française. L'U. R. B. adresse à MM. Le Trocquer et Rio, membres du gouvernement visés par la question de M. Prével, ses félicitations pour cet acte de courage civique qu'ils ont manifesté en se servant publiquement de la langue bretonne, ce qui est leur devoir; Déclare que les Bretons sont résolus, par tous les moyens à conserver à leur langue la liberté qui a été reconnue par le Traité de 1532, liberté qui vient d'être reconnue aux langues de tous les peuples vaincus dans la dernière guerre; et qu'elle

(1) Et sans vouloir donner trop de « los » à Anatole Le Braz, nous dirons très sincèrement qu'il fut injuste en s'obligeant lui-même, lui, le bas-breton, très richement bretonnant (G. F. : *Femmesz Breiz-Duizant*) et dont le verbe français laisse au jugement de maint lettré breton, le verbe même des *Mémoires d'Outre-Tombe*, à quelques toises derrière lui. Et cette plume enchantée ne doit-elle pas beaucoup au parler breton ?  
N. D. L. R.

professe avec fierté et énergie contre la persécution que voudrait déchaîner le rédacteur de la question posée à l'Officiel et ceux qui l'ont inspirée persécution qui n'aurait pour effet que d'éloigner, du cœur de la France, les Bretons. »

M. Prével aura encore à se plaindre. En effet, le vendredi 22 septembre, à l'occasion du Monument aux Morts, à Houat, avant midi, discours breton de M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine Marchande; à Hœdic, après 15 heures, autre discours du même M. Rio, ainsi que de M. Zacharie Le Rouzic, sans compter ceux des recueils des deux îles... Ni zou berpet, Bretoned, Bretoned, tud kalet !

**Les Bleu-Brug.** — Ce Congrès breton eut lieu à St-Pol, les 13 et 14 septembre. On peut signaler de remarquables rapports de M. Gouriou, sur « l'enseignement bilingue dans les écoles », la conférence de M. Mocær, conseiller général d'Quessant, sur ce que devait être la Bretagne en tant que Nation; le jeu de Moux ar Gwad; un fort beau sermon de l'abbé Madec, recteur de Gouven, chevalier de la Légion d'Honneur, sur la formation des élites bretonnes; des concours de chorales, de lectures et de déclamation. Toute cette organisation fait le plus grand honneur à l'abbé Perrot et au D<sup>r</sup> Dujardin.

Le mercredi, après midi, M. le Vic Henri de Guébriant parla, sous les halles, de l'émigration bretonne, dans la Dordogne, non sans blâmer les partisans du repeuplement des pays à l'Est de Bretagne. Mais l'Assemblée fort divisée sur la question, n'émit pas le vote approprié qu'aurait désiré le président de l'Office départemental.

Cependant, s'il faut en croire Feiz ha Breiz, organe des Bleu-Brug, la motion suivante aurait été votée :

La société du (sic) Bleu-Brug, réunie en session annuelle, à Saint-Pol-de-Léon, le 13 septembre 1922.

Après avoir entendu M. Hervé de Guébriant président de l'Office Central et de l'Union des Syndicats agricoles du Finistère, exposer les causes de l'émigration bretonne en Périgord, les circonstances qui ont entouré cette émigration et les réalisations obtenues;

Félicite hautement l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère de l'initiative qu'elle a prise :

Proclame qu'elle a bien méritée de la patrie bretonne; (Sur ce point, l'on a relevé 2 voix contre et 6 abstentions).

Formule le vœu que tous les groupements régionalistes lui apportent leurs concours

afin d'entourer les Bretons installés en Périgord de toutes les garanties possibles de conservation morale et bretonne. (Unanimité)

Cependant page 291, le compte-rendu proprement dit de la discussion entre MM. de Guébriant et F. Vallée, n'indique pas ce vote. Voici en effet ce passage.

An ao. Guébriant eman breman e dro : disklaria d'omp en deus da ober dre benôs'ha perak ez deus bet kaset labourerien breton d'an Dordogn.

Tamallet eo bet e meur a gazetenn hag en deus klasket a bep tu peadra d'en em zifenn. Lavaret e oa bet en em gave mereriu tostoc'h deomp eget en Dordogn; an ao. Guébriant en deus klasket e pep lec'h; n'en deus kavet nag en Normandie, nag er Maine, nag en Anjou, nag er Vendée. Kas ar Vretonned d'ar C'h'anada ne fell ket d'ezan ober, rak eno e teufent marteze da ostan Sôzon, ha marteze, zoken, protestanted.

Koulikoude, an ao. Guébriant n'en deus ket c'hoaz gouezet an holl. An ao. Vallée a zo eus ar re a gavas abeg en e labour ha n'eo ket DISLAVARET GANTAN. Eoit gwir, ar Vretonned-man a vo gwall start d'ezo chom feal d'o bro goz; lavaret a rear e vo getlet marteze kas d'ezo eur beleg breton da chom ganto. War ze, an ao. Vallée a respont : « Pa welan e Breiz n'eo ket gouest an holl velenen da vrotout start ar feiz hag ar yez, penôs e reio eur beleg e-unan evit o mirout etouez Bretoned an Dordogn ? »

Qui croire ?

Les résultats de cette émigration à l'heure actuelle, portent que 226 exploitations agricoles se répartissent ainsi entre 1311 bretons : Dordogne, 92; Tarn-et-Garonne, 24; Gers, 32; Lot-et-Garonne, 78.

**Savoie.** — Le 1<sup>er</sup> Mai 1921, les Conseils Généraux de Savoie et de Haute-Savoie se réunirent à Rumilly. En 1922 ce fut à Aix-les-Bains. « La division administrative qui fait, de la Savoie, deux départements, a dit M. Burel, leur président, ne nous a pas désunis ». Les Etats composés des deux Conseils décidèrent que chaque département allouerait une importante subvention à l'Union des syndicats d'initiative de Savoie et qu'une Histoire de Savoie serait éditée et mise entre les mains de tous les élèves des Ecoles primaires, afin qu'ils voient « dans une meilleure connaissance du passé du pays, les raisons de conserver vivaces les sentiments d'unité de la Province ». La prochaine réunion aura lieu à Annecy.

A quand semblable réunion en Bretagne ?

**Le poète Louis Tiercelin.** — On sait que le Lundi 21 août, par les soins des Sociétés d'Archeologie et des Conférences, fut apposée sur la façade de Kerazur, à Paramé, une plaque de marbre blanc, portant en lettres rouges l'inscription suivante :

ICI FUT LA DEMEURE DU POÈTE

LOUIS TIERCELIN

1846-1915

Nous reparlerons de ces fêtes.

**Pour les soldats bretons en Allemagne.** — Afin de contribuer à la création et à l'organisation de salles de réunion pour les soldats bretons appartenant aux troupes d'occupation en Allemagne, la Fédération régionaliste de Bretagne adresse un pressant appel à ceux de ses compatriotes qui voudraient participer à cette œuvre patriotique en offrant :

1<sup>o</sup> — Pour orner les salles de réunion : affiches illustrées, photographies, cartes postales illustrées, cartes géographiques, armoiries de villes bretonnes, hannières herminées, etc.

2<sup>o</sup> — Pour former les bibliothèques et documenter les conférenciers : numéros (ou abonnements) de revues et journaux bretons-livres de toutes sortes en français et en breton-dictionnaires et lexiques, grammaires bretonnes, recueils de chansons populaires, de musique, rouleaux phonographiques d'airs bretons, etc.

La Fédération régionaliste de Bretagne recevra avec gratitude ces objets, même usagés, et, au nom des soldats bretons exilés en Allemagne, adresse dès maintenant ses vifs remerciements aux donateurs.

Remettez les dons chez MM. F. Vallée, 23, rue St-Benoît à St-Brieuc; Maloguy, à la Grande Fabrique à Guingamp; F. Even, notaire à Trégüier; James Bouillé à Ker Iuz Perros-Guirec, Malivel à Loudéac; A. Mellac, 10, rue du Gaz à Lorient; Léon Le Berre à Quimper; Louis Le Floch, place de Brest à Quimper; F. Gourvil, place Thiars à Morlaix; E. Gueguen, pharmacien, rue de Nantes à Saint-Nazaire; Choleau, 12, rue de la Visitation à Rennes; Bellanger, 5, villa St-Roch, Le Havre; Albaret, 3, rue Plantagenet, à Angers; Broutelle, 6, route de Parigné au Mans, ou les adresser directement à M. Jean Choleau, président de la Fédération régionaliste de Bretagne qui groupera les envois et les fera parvenir aux destinataires à son domicile, 46, rue Poteries Vitre (L.-&-V.).

Des soldats Bretons permissionnaires passeront au domicile de nos amis et en particulier chez ceux dont nous avons donné les noms



ci-dessus. Nous prions nos amis de leur remettre de menus colis qui seront les bienvenus.

Des cours de langue française utilisant la méthode bilingue, seront organisés à partir d'octobre pour les illettrés.

A titre d'indication, nous donnons ci-après le projet d'une prochaine réunion :

1° *Allocution aux recrues.* — La prière du guetter (Calloch).

2° *Souvenir aux disparus.* — Chansons funèbres de Myrdinn (Ladmirault); La mort de Bran (Barzaz Breiz); Heureux les Morts (Calloch).

3° *La Bretagne vivante.* — Projections accompagnées d'airs populaires bretons : 1, Les chemins bretons (Jos Parker); 2, La Reine Anne de Bretagne; 3, Le clocher de St-Malo; 4, Les filles de St-Briac; 5, Dans mon jardin, il y a une rose (Guingamp); 6, Emzivadec Lanhuon (Barzaz Breiz); 7, Un jour sur le Pont de Treguier; 8, Je suis né dans le Finistère (St-Pol de Léon); 9, Livaden Ger Iz (Barzaz Breiz); 10, La prière des Arzonnais; 11, Mellinez Pontaro (Barzaz Breiz); 12, Itron Varia Folgoat (Barzaz Breiz); 13, C'est vers la Pointe St-Mathieu; 14, Enez Rospenden; 15, Les trois matelots de Groix; 16, Dans les prisons de Nantes; 17, Kloareg Rohan; 18, A St-Martin des Prés; Kousk ma Breiz; Départ : Bro Gor Ma Zadoù.

Nous donnons ce programme d'une séance, projetée du Foyer du soldat breton pour montrer à nos amis qu'ils peuvent et doivent aider une œuvre qui semble être à tous points de vue très intéressante pour la Bretagne.

Nous sommes certains que notre appel ne sera pas vain.

Adressez tous les envois à M. Choleau, président de la Fédération, 46, rue Poterie, à Vitré (I.-et-V.).

**Les gars de Bretagne.** — Une société amicale des Bretons de Lyon et de sa région vient d'être fondée à Lyon, sous la présidence de M. Sullivan Collin, délégué de la F. R. B. pour la Lyonnaise. Elle s'appelle *Les Gars de Bretagne*.

**Deuils en Bretagne.** — Le *Réveil Breton*, offre ses respectueuses condoléances à Mme Corentin Guyho, femme du député régionaliste qui ne craignit pas d'écrire dans sa profession de foi de 1914, qu'il ne redoutait point que l'Amour de la Petite Patrie nuisit au culte de la Grande. L'un des premiers, le député du Finistère, Conseiller Général de Pont-Aven, inscrivit à son programme « l'étude raisonnée de l'agriculture, de

l'histoire, des Lettres et de la Langue Celtique », s'en rapportant là-dessus, à la sagesse et à l'expérience de l'Université de Rennes. M. Corentin Guyho était âgé de 78 ans.

— Bien que M. le Chanoine David de Dresigné, directeur de l'Œuvre des Bretons de Nantes, n'ait pas fait partie de la F. R. B., le *Réveil Breton* doit un souvenir tout particulier à ce vieux Guérandais, qu'un long séjour dans le Finistère, initia aux secrets de la langue bretonne et dont l'apostolat près des Bas-Bretons du quartier Sainte Anne, porta tant de fruits. On se souviendra longtemps, à Nantes, de cette belle, bonne et noble figure de prêtre et de ce gentilhomme breton.

**Le rouissage des chanvres bretons.** La culture du chanvre en Bretagne, très importante jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, était avant la guerre en voie de décroissance.

Cet abandon d'une culture, source de richesse pour une région, était dû, pour une part au prix peu élevés des fibres, aux procédés par trop primitifs de broyage, au manque de main d'œuvre, à l'absence de manufactures sur place. Il était dû aussi à l'interdiction du rouissage en eau courante.

Depuis 1919, on constate une recrudescence de la culture du chanvre et du lin, recrudescence causée par les hauts prix des fibres, par l'établissement dans certains coins de Bretagne de broyage et de tissage mécaniques, par la création ou la modernisation des tissages utilisant, pour les besoins de la campagne, les produits de ses cultures.

Il y aurait lieu, de la part des autorités compétentes, d'encourager ce développement des cultures textiles dans les départements bretons. Mais l'extension de telles cultures est subordonnée, en grande partie, à la levée de l'interdiction du rouissage en eau courante.

On sait que cette question fut déjà posée et discutée devant nos conseils généraux et, en particulier, devant celui d'Ille-et-Vilaine, quelques années avant la guerre.

Les journaux nous apprennent et nous avons pu constater le fait nous même, que le rouissage du chanvre en eau courante est autorisé de longue date dans le département de la Sarthe, où il ne fut interdit qu'en 1921 en raison de la sacheresse. Le préfet de la Sarthe vient de le rétablir pour cette année et le conseil général l'a approuvé tout en préconisant des routoirs filtrants.

Il ne saurait y avoir en la question deux me-

ures différentes, ni régime de faveur pour les cultivateurs de la Sarthe. Il a d'ailleurs été prouvé que le rouissage en eau courante surtout, quand il s'agit comme en Bretagne, de quantités peu importantes est bien moins nocif qu'on s'est plu à le dire et à le répéter.

A une époque où, privés de la production de la Russie et des pays centraux nous devons subir une hausse énorme sur toutes les matières textiles et partant sur l'habillement, il paraît logique et bienfaisant de favoriser le développement des cultures textiles et de faciliter, entre autres, le traitement du chanvre, par le rouissage en eau courante.

Un exposé de cette très intéressante question capitale pour l'industrie bretonne du tissage et de la corderie, vient d'être envoyé aux conseils généraux de Bretagne, par la *Fédération Régionaliste de Bretagne*, et nous espérons qu'il se trouvera dans chacune de nos assemblées un conseiller pour faire aboutir cette réforme.

La « Fédération régionaliste » se propose d'en saisir également les Chambres de commerce.

M. Jean Choleau a reçu à la suite de l'envoi aux Préfétures, de la note ci-dessus, les réponses suivantes :

*Préfecture d'Ille-et-Vilaine, 29 août 1922*  
« J'ai l'honneur de vous informer que l'article 25 de la loi du 21 juin 1898 sur le Code rural contient deux sortes de dispositions :

1° Elle interdit de faire rouir du chanvre ou du lin dans les abreuvoirs ou lavoirs publics.  
2° Elle permet au préfet de réglementer ou même d'interdire le rouissage dans les eaux courantes et dans les étangs.

En Ille-et-Vilaine, le Conseil Général, saisi d'un projet de réglementation du rouissage du chanvre et du lin qui lui avait été soumis, sur sa demande expresse, par l'un de ses prédécesseurs, a décidé de retirer sa demande de réglementation.

Le rouissage demeure donc interdit dans mon département uniquement dans les conditions de la loi du 21 juin 1898, abreuvoirs et lavoirs publics qu'il ne m'appartient pas de modifier. »

*Préfecture des Côtes-du-Nord, 31 août 1922*

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté réglementaire du 1<sup>er</sup> juillet 1909 interdit formellement le rouissage du lin et du chanvre dans les ruisseaux et rivières non navigables ni flottantes des Côtes-du-Nord, et dans les étangs traversés par les cours d'eau.

Il n'est impossible de soumettre au conseil général l'abrogation de ce règlement sans l'accompagner des avis des services des Ponts-et-Chaussées, des Eaux-et-Forêts et du conseil départemental d'hygiène publique et de salu-

brité : comme je ne suis pas en mesure d'obtenir des avis avant la prochaine session du conseil général, je ne pourrai soumettre votre proposition à cette assemblée, avant la première session de l'année 1923.

A cet effet je dois vous faire remarquer que, dans les rivières et ruisseaux des Côtes-du-Nord, dont le débit est très faible, surtout à l'époque où se pratique le rouissage, c'est-à-dire, du 15 août au 30 octobre de chaque année le rouissage des plantes textiles présente les plus grands dangers pour la santé et la salubrité publiques, indépendamment des inconvénients sérieux qui peuvent en résulter tant pour les animaux qui vont s'abreuver dans les cours d'eau, que pour les poissons.

Dans ces conditions, il est très probable que les services intéressés, et que le Conseil départemental d'hygiène publique et de salubrité, émettront des avis défavorables à l'abrogation de l'arrêté réglementaire du 1<sup>er</sup> juillet 1909, prédicté, d'autant plus que l'administration départementale a conseillé aux cultivateurs de rouissage courir uniquement aux procédés de rouissage au lin et du chanvre dans les mares et les routoirs spécialement établis à cet effet, procédés qui peuvent parfaitement suffire dans la pratique, sans nuire à l'hygiène publique.

En conséquence, je vous prie de vouloir me faire connaître si vous maintenez fermement votre proposition ; dans ce cas, je la soumettrai d'abord aux avis des services techniques, et ensuite au Conseil général des Côtes-du-Nord à la première session ordinaire de 1923. »

*Préfecture du Morbihan, 29 août 1922*

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je communique cette requête au service des Eaux-et-Forêts pour avoir son avis, sur la suite qu'elle lui aura paru comporter »

*Préfecture de la Loire Inférieure, 21 sept. 1922*

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intérêt de cette communication ne s'applique pas à la Loire-Inférieure, où le rouissage du chanvre et du lin est autorisé dans la Loire et dans tous les cours d'eau du département, les canaux de navigation étant seuls exceptés. »

**Le Binou et le Phonographe.** —

Grâce à l'initiative de M. Thomas, luthier à Lorient, nous pourrions garder un souvenir impérissable de nos binous qui disparaissent de jour en jour, faute de se recruter et beaucoup aussi du fait qu'on les invite de moins en moins aux noces par suite de l'exagération de leurs achats.

En effet, après de nombreux pourparlers avec la Maison Pathé, deux de nos meilleurs binous se sont fait enregistrer

à Paris, et les résultats obtenus sont merveilleux comme sonorité.

Tous les vrais Bretons se réjouiront du succès qui a répondu à la louable initiative de M. Thomas.

**Les restes du P. Maunoir.** — Le Samedi, 2 Septembre, en présence d'une commission nommée par Mgr Morelle et composée de MM. l'abbé Jourden, curé-doyen de Maël-Carhaix; abbé Morvan, recteur de Plévin, des RR. PP. Pallier et Quentel, de la Compagnie de Jésus; du V<sup>e</sup> de Pontavice; le caveau contenant les restes du *Tad-Mat*, fut ouvert. M. le Dr Marchais examina les ossements et les inscrivit, soigneusement, un à un, au procès-verbal. Ils furent placés dans une chasse neuve, sous une dalle de marbre blanc, au milieu de l'Eglise, là où s'élevait la statue de bois du saint agenouillé.

## LES BLEUETS

Un peu d'Idéal avec les bleuets  
Monte dans les champs de la moisson  
Sur les blés jaunés que la fleur azure;  
« Vous aurez du pain » disent les Juilletés.  
Fiers de nous offrir notre nourriture;  
« Et de l'irréel » disent les bleuets.

Des gouttes de ciel avec les bleuets  
Fleurissent parmi les biens de la terre.  
« De votre travail voici le salaire  
Vous aurez de l'or », disent les Juilletés.  
Mais, contredisant les mois sans mystère,  
« Et du rêve aussi » disent les bleuets.

Quand monte l'épi, montent les bleuets.  
Les grains d'or, trop pleins de leur charge utile,  
S'inclinent bientôt vers la fourde argile:  
« Vive le réel! » disent les Juilletés.  
Mais, planant deusur leur tige fragile,  
« Vive l'Infinit! » disent les bleuets.

Plus le blé jaunit, plus bleus les bleuets  
Avivent encor leur couleur céleste,  
Mais les moissonneurs commencent leur geste:  
« Récoltez le grain » disent les Juilletés.  
On entend la fleur toujours qui proteste,  
« Moissonnez l'azur! » disent les bleuets.

L'homme avec l'épi coupe les bleuets.  
La matrielle et lourde farine.  
Ainsi est mêlée à la fleur divine:  
« L'homme mangera » disent les Juilletés.  
Mais, dans un écho de voix qui s'obstine,  
« L'homme révera! » disent les bleuets.

Mathilde DELAPORTE.

## Bibliographie

### JURIDICTION CONSULAIRE

Alexandre Lefas, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Lille. — *La Jurisdiction consulaire de Lille et le Protocole d'Adrien Baillon*, Etude d'Histoire des juridictions commerciales. Ouvrage honoré d'une souscription par la Chambre de Commerce de Lille.

Lille — Librairie Raoust-Lefas, 1922.  
1 vol, in-8, 164 pages — Prix: 6 fr.

Le travail de M. A. LEFAS, ancien député, chargé de cours à la Faculté de droit de Lille, constitue une importante contribution à la future histoire des juridictions consulaires en France, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'auteur étudie d'abord l'introduction des juridictions consulaires dans les Flandres françaises et s'étend sur l'opposition du « Magistrat » et du « Conseil de Ville », de Lille.

La nouvelle institution comprenait un juge et quatre consuls, nommés une première fois par le Roi, rééligibles ensuite par un collège électoral fort restreint de vingt commerçants notables. Les membres de ce tribunal étaient pris parmi « les personnes sans reproche, expérimentées dans le commerce et marchands en exercice ou ayant exercé pendant 10 ans au moins ».

Juge et consuls étaient assistés de jeunes marchands et négociants tenus de se trouver aux audiences, pour s'y instruire, et portant le nom de Conseillers en la Chambre consulaire. Précaution excellente que nous regrettons de ne pas voir en usage aujourd'hui et qui faciliterait singulièrement le recrutement des tribunaux, voire des Chambres de Commerce, trop soumis les uns et les autres aux petites influences de clocher.

La nouvelle juridiction consulaire — de création royale — se heurta, dans les Flandres, comme partout, comme en Bretagne, à l'hostilité, à l'opposition, des anciens corps locaux et des gens de robe. C'est ainsi que le siège de Quimper, créé en 1598, fut supprimé en 1618, à la demande des Etats de Bretagne, car sa fondation se heurta à un état de chose traditionnel et bien vivant. Par contre, la création royale est acceptée là où elle peut se présenter, comme la suite ou la résurrection des juridictions commerciales tombées en décadence, à Morlaix, par exemple.

Notons en passant, avec M. Lefas, que les Etats de Bretagne demandèrent, en 1574, la suppression du Consulat de Nantes, au nom du privilège de la Ville, et, en 1618, la suppression du consulat de Morlaix, — mais sans succès — au profit du Présidial et de la Jurisdiction épiscopale.

La lutte, entre les juridictions anciennes, locales, soutenues le plus souvent par les Etats et les corps de ville et les juridictions consulaires nouvelles, soutenues par le pouvoir

royal, se poursuivit pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la Révolution.

La compétence territoriale des nouvelles juridictions n'avait pas été fixée d'une façon bien précise. Cela encore donna lieu à des contestations nombreuses dans les Flandres aussi bien qu'en Bretagne où la Chambre consulaire de Morlaix protesta contre une Déclaration du 7 Avril 1759 qui attribuait comme compétence le bailliage où le Consulat siégeait.

Au point de vue compétence « rationne personnelle » les juridictions consulaires luttent encore, avec les tribunaux ordinaires, puis finirent par obtenir gain de cause.

Monsieur Lefas commente le traité des « Juridictions populaires » de J.-A. Poutrain (1737) et cite l'anecdote qui fait de Charles IX, le créateur des dites juridictions. Poutrain s'exprime en ces termes :

« Les merciers de Paris, outrés des maux que la chicane répandait dans le commerce, résolurent d'en porter au Roi des plaintes amères... Ce bon prince les écoute favorablement... puis leur dit tout-à-coup : Hé ! soyez vous-mêmes vos propres juges... Ces députés surpris... en demeurèrent un peu confus, et comme ils ne savaient comment la prendre... la Reine-Mère, présente, applaudit à cet impromptu du Roi, ajoutant qu'à l'égard du scrupule qu'ils témoignaient... s'ils avaient la foi, S. M. leur donnerait la mission ».

D'après cet auteur du XVIII<sup>e</sup> s., les nouvelles juridictions n'étaient vraiment utiles que dans les places de commerce importantes et l'on s'en tient encore aujourd'hui à cette opinion. Cependant, à cette époque comme maintenant, de petites villes sollicitèrent l'érection de consulats à leur profit. C'est ainsi que les commerçants du diocèse de Saint-Brieuc insistèrent vainement pour obtenir la création d'un siège à Saint-Brieuc ou à Quintin (1732 et 1785) alors cité industrielle.

Comme nous l'avons dit, les compétitions entre tribunaux ordinaires et tribunaux consulaires prennent fin à la Révolution. Le décret du 27 Mai 1791, transforme les juridictions consulaires en tribunaux de commerce avec élargissement du corps électoral.

Le chapitre V de l'étude de M. Lefas est consacré au fonctionnement à Lille de la juridiction consulaire, d'après le « Protocole d'Adrien Baillon », manuscrit dû à la plume d'un négociant Lillois du XVIII<sup>e</sup>. L'auteur compare ce protocole aux « Instructions concernant les matières consulaires, tirées des ordonnances, écrits, déclarations du Roi, arrêts et règlements et des usages reçus » de Peton, négociant à Morlaix, ancien juge consul, imprimées chez J. P. de Crémeur, à Léon et rééditées en 1764.

Il rappelle à ce propos que Morlaix n'avait ni Bourse, ni Chambre de Commerce, mais des sortes d'Assemblées composées des anciens consuls et de négociants, sous la présidence du prieur-consul. En 1773, une société littéraire, devancière des unions commerciales d'aujourd'hui, tenait lieu de Chambre de Commerce et de Bourse.

Comme nous le disions au début de cette analyse, l'œuvre de M. Lefas sera une contribution utile à l'étude des juridictions consulaires de France. Elle sera consultée, avec fruit, par ceux de nos compatriotes qui s'intéressent à l'histoire du commerce et de l'industrie de Bretagne, en raison des relations étroites qui, avant la Révolution, unirent la Flandre et notre pays.

Jean CHOLEAU.

### VIENT DE PARAITRE :

**LEOR NEVES AN OFEREN HAG AR GOUSPEROU E LATIN HAG E BREZONEG, par M. le chanoine UGUEN.** (Edition nouvelle, conforme aux plus récentes modifications).

Le Leor Nevez est le seul paroissial breton contenant toutes les prières liturgiques de l'Ordinaire de la Messe, le seul qui renferme pour chaque dimanche toutes les prières permettant de suivre l'Office avec le Prêtre.

On y trouvera :  
Des prières, Prières du matin et du soir.  
Litanyes, Prières avant et après la Communion, Chemin de Croix, manière et réciter le Rosaire, Prières à dire devant les agonisants, et une foule de prières indulgenciées.

Les offices de l'Eglise pour tous les dimanches de l'année et les fêtes qui peuvent être célébrés le dimanche, l'office des morts, etc.

L'Ordinaire de la Messe imprimé en couleurs et en caractères plus grands est particulièrement soigné.

Des considérations et des réflexions sur les temps de l'année, les fêtes, les épîtres et évangiles, des explications liturgiques, etc.

Plus de 100 pages de plain-chant noté ; les messes de l'édition vaticane qui se chantent le plus souvent, la Messe Royale de Dumont, l'Asperges, *Veni aquam*, les Antienne des Vêpres du dimanche, des chants variés pour le salut du Saint-Sa-

oremment, des Antennes à la Ste Vierge, la *Rorate*, *Attende*, *O filii et filiae*, l'Angelus en breton, le *Pange Solemnis*, tout cela s'y trouve, et c'est, pour ainsi dire, un livre de chant en même temps qu'un livre de messe. Avec ce paroissien breton, les fidèles pourront prendre part au chant des Vêpres; dans les psaumes sont indiquées les syllabes sur lesquelles se fait l'élevation de la voix.

Le breton est simple et clair, et sera facilement compris dans le Léon, la Cornouaille et le Trégor.

Le livre contient plus de 900 pages. L'éditeur y a consacré tous ses soins, et le volume est vraiment joli. Il contient 8 belles gravures hors-texte reproduction de statues ou groupes anciens de nos églises bretonnes, ainsi qu'une vingtaine de petites gravures dans le texte.

Rien de pareil n'a encore paru en breton, et ce livre est appelé à faire beaucoup de bien.

Le *Leor Nevez* a été tiré sur deux papiers différents qu'on peut se procurer en plusieurs reliures. (Ce spécimen est tiré sur le papier fort.)

1. Edition sur papier fort (épaisseur 34 millimètres):

Reliure 62. — Percaline noire sablée, impression à froid d'un monogramme sur plat, coins arrondis, tranche rouge polie. Prix: 9 fr.

Reliure 63. — Même reliure que la reliure 62 avec tranche dorée. Prix: 11 fr.

Reliure 66. — Même reliure que la reliure 62 avec tranche dorée sur rouge et dorure sur plat. Prix: 11 fr. 50.

2. Edition sur papier fin (épaisseur 20 millimètres):

Reliure 62, 12 fr.; reliure 63, 15 fr.; reliure 66, 16 fr.

Reliure de luxe (prix divers). — *Le port par la poste étant de 0 fr. 30, ajouter cette somme au prix de l'exemplaire pour le recevoir franco poste.*

Par exemple si vous désirez recevoir un exemplaire papier fort reliure 62, envoyez un mandat-poste de 9.90 à M. Le Goaziou, Quimper, et par retour du courrier vous recevrez cet exemplaire par le facteur.



**Le Tome III des BARZAZ TALDIR**  
une édition de l'Ouest-Eclair, va paraître à un volume d'environ 275 pages. Texte breton accompagné d'une traduction française avec préface de Jean des Cognets. Pour les souscripteurs: 5 francs.

Le barde Taldir (François Jaffrennou, de Carhaz), a été l'un des principaux artisans de la renaissance intellectuelle bretonne.

Ses premières œuvres poétiques furent imprimées à Saint-Brieuc, chez Prud'homme, en 1899 et 1900 (*An Hirooudou*, les *Soupirs*; *An Belen dir*, la *Harpe d'acier*).

En 1903, parut chez l'éditeur Champion, de Paris, le tome I de ses *Barzaz* (poèmes). L'ouvrage fut rapidement épuisé. En 1911, parut le Tome II, qui connut le succès du précédent. Charles Le Goffic pouvait écrire que « depuis Taldir et Gwenc'hlan, la Bretagne n'avait entendu pareille voix (1) ».

Cette voix se tut pendant la grande guerre, mais au front, le barde crayonna encore des poésies d'une saveur particulière que goûteront les anciens combattants et qui figureront dans le présent recueil, à côté des œuvres inédites écrites de 1912 à 1922.

Nous adressons un pressant appel à tous les amis du breton et de la poésie, pour qu'ils soutiennent l'initiative que nous prenons de cette édition en nous envoyant leur bulletin de souscription (2). Par leur nombre, ils seront pour nous une précieuse indication; ils permettront de faire constater que la langue bretonne veut et peut vivre par ses seuls moyens, et que l'heure est venue de lui ouvrir les portes de l'enseignement.

L'OUEST-ECLAIR.

**Sept Saints de la Région de Plestin**  
(essai d'hagiographie bretonne), par René Largillière, licencié ès-lettres, ancien élève titulaire à l'école des Hautes Etudes, Rennes. Plihon et Hommay, 5, rue Motte Fablet.

L'heure tardive à laquelle, M. Largillière nous a, d'ailleurs très aimablement, fait parvenir son étude très documentée, nous oblige à en remettre l'analyse plus détaillée en janvier prochain. Disons simplement que les Saints dont il s'agit sont groupés par le culte populaire, autour de St Efflam. M. Largillière analyse le bien ou le mal fondé de ce groupement, en des pages pleines d'érudition hagiographique et philologique et qui seront d'une grande utilité à tous ceux qui s'occupent de la Vie de nos Saints Celtiques.

(1) *L'Année Bretonne*, 2<sup>e</sup> série, p. 33 Champion, Paris.  
(2) MM. les libraires peuvent demander, à l'Ouest-Eclair, nos conditions de vente.

## CHRONIQUE CELTIQUE

### Le Congrès panceltique de 1924

Il se tiendra en Bretagne en 1924

Au cours de la séance de clôture de la *Semaine bretonne*, M. Jean Choleau, président de la *Fédération régionaliste de Bretagne*, a annoncé à l'assistance que le congrès panceltique de 1923 se tiendra à Dublin (Irlande) et celui de 1924 en Bretagne.

Il n'y a pas eu de congrès panceltique en Bretagne depuis 1868. Il se tint à Saint-Brieuc et son souvenir est encore présent à la mémoire de tous les fervents de la cause bretonne.

Le grand congrès panceltique de 1924 sera organisé par la *Confédération des Sociétés d'Action Bretonne*, qui, depuis un certain temps, est en pourparlers à ce sujet avec le bureau de l'association inter-celtique.

Au cours de plusieurs réunions, les délégués des sociétés adhérentes à la *Confédération* ont envisagé la tenue de cette grande manifestation dans certaines villes maritimes, entre autres à Lorient, Vannes, Saint-Brieuc, Quimper, Brest. La préférence sera accordée à la ville qui offrira la participation financière la plus large et répondra à certaines conditions de confort et d'accès.

**Gorsedd.** — A Amanford (*comté de Caermarthen-Galles*), a eu lieu une Eisteddfod, durant laquelle se sont déroulées les cérémonies traditionnelles du Gorsedd, sous la présidence de l'archidruide Dyfed. On parle, en Bretagne, de la possibilité pour 1924, d'une réunion fraternelle des trois Gorsedd (*Galles, Bretagne, et Amérique du Nord*), à Carnac ou à Loc-Maria-Ker, à l'occasion du grand congrès panceltique. On sait, en effet, que chaque nation celle se doit, à certains intervalles, d'offrir l'hospitalité aux délégués des nations sœurs. Un mouvement se dessine dans notre région sud, pour que ce congrès ait lieu à Lorient.

**Irlande.** — A la suite de la défaite des extrémistes qui a marqué la fin de juillet dernier, l'Irlande reprit vie. « Dublin est gai, calme et mouvementé » nous écrivait-on. Profitant de ces circonstances, un groupe de négociants brestoises, envisagea, sur les indications de M. P. Mocaër, la création d'un service maritime entre Brest-Cork. C'est aujourd'hui chose faite. Le *Bumba*, steamer pour voyageurs et messageries, a appareillé dans les derniers jours du mois de septembre. Il peut recevoir 1.000 tonnes de marchandises.

Le samedi 11, survenait à Dublin, la mort d'Arthur Griffith, gallois d'origine,

et président de la *Dail Eireann*. Ce fut un patriote aussi irréductible que modéré, sorte de gens qui ne plaisent jamais aux extrémistes de toute couleur.

Griffith avait pris une part active à la rébellion de 1916. Emprisonné avec de Valera, il fut élu Président de la République, en mai-juin 1918. Relâché en mai 1919, il s'efforça de tirer des concessions de l'Angleterre tout le parti possible et se sépara nettement de de Valera.

Michael Collins qui lui succéda avait lui aussi compris la nécessité d'une étape. C'est ce que ne lui pardonnèrent pas, en dépit des longues souffrances et de la proscription qu'il a subies pour la cause irlandaise, les enfants perdus de cette cause. Michael Collins est tombé, dans le comté de Cork, au milieu d'une embuscade, le mardi 22 août courant, près de BeelnaBlath entre Maossom et Brandon, tué d'une balle au front.

En accompagnant le corps du Président assassiné, à l'Hôtel de-Ville, le général Mulcahy, tout nouvellement élu, faillit être victime d'un attentat.

Depuis, le parti des Irlandais de gouvernement reprend chaque jour du terrain, et il est à croire qu'une paix fructueuse régnera bientôt dans toute l'étendue du *Dominion*.

### AVALOU DASTUMET GANT AR VOCHED

#### Da va breur Renan

Neur dremen e Kerliskidik an devez all  
Ma guelot avalou biskous kement all  
Dastumet a verrou hed a hed ar parker  
Gant sikour ar Boked mervien kot Kaiser

Gant an avalou ze vo goret chist danjerus  
Chistr miliget evit kamarandit Bakus  
Rag dastumet gant krabanou lous ar Boked  
Malouou Lusite. sur cno zo laket

En ha' Doue me o ped rekmandit d'Anna  
Lakit honiga be avalou tog o drailla  
Pe lika arosi gant dour pur bouiget  
Ar chist kruel ze pront goude ma veto gret !

Hent RODALLEK  
(Le Vergor e Balanck)  
70 aviz sost 1917

### ALI

Epad ar c'hendalc'h, kaiser ar sekretour braz  
a oe lamet digantan, deus sal vihan an ospital  
koz, e Gwengamp, eleas'h a labourer renerien  
an Unvaniez. Pedet ma al laer d'hen digas d'au  
Union Agricole, e Kemperle...



## BUREAU CENTRAL

*Président d'Honneur* : M. FRANÇOIS VALLÉE (*Abhervé*), homme de lettres, 23, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc.

*Président* : M. JEAN CHOLEAU (*Yann Kerper*), fabricant à Vitré, rue Poterie.

*Vice-Présidents* : MM. le Vicomte d'HERBAIS, maire du Faouët-Lanvallon (C.-du-N.) ; l'abbé BOSSARD DU CLOS, au Clozel, par Bruz (I.-et-V.).

*Secrétaires* : MM. LÉON LE BERRE (*Abalar*), directeur de l'*Union Agricole et Maritime*, à Quimperlé, LOEIZ HERRIEU (*Barh-laboureur*), agriculteur au Guerneué, St Caradec Ipar Henedebont.

MAURICE BIGOT, rédacteur au *Nouvelliste de Bretagne*, Rennes.

*Trésorier* : M. ANDRÉ MELLAC (*Gwenedour*), publiciste, 10, rue du Gaz, Lorient.

## CONSEIL DE DIRECTION

MM. JOSEPH ALBARET ; LOUIS BEAUFRÈRE ; CH. BELLANGER ; DANIEL BERNARD ; LÉON LE BERRE ; MAURICE BIGOT ; Abbé BOSSARD DU CLOS ; JEAN CHOLEAU ; Mlle HUGHET de CINTRÉ ; ANDRÉ DEGOUL ; Mme MATHILDE DELAPORTE ; PAUL DIVERRÈS ; GEORGES DOTTIN ; EMILE ERNAULT ; FRANÇOIS EVEN ; EVENOU-NORVÈS ; MAURICE FACY ; LOUIS LE FLOCH ; D'LE GARREG ; Vicomte HENRY de la GUICHARDIÈRE ; JOSEPH GUILLERME ; Vicomte d'HERBAIS ; LOEIZ HERRIEU ; MERIADEK de LANTIVY-TRÉDION ; E. LE MASSON ; ANDRÉ MELLAC ; YANN MORVRAN-GOBLET ; JOSEPH LE PÉVÉDIC ; PICART ; PIERRE LE ROUX ; FRANÇOIS VALLÉE ; Mlle JEANNE-MARIE BARBEY ; JAMES BOUILLÉ.

## SECTIONS

## SECTION ECONOMIQUE

*Président* : M. JEAN CHOLEAU, président du bureau central.

*Vice-Président* : M. ALBARET, négociant, 9, rue Plantagenet, Angers.

*Secrétaire* : M. LE GAC, quincaillier à Vitré.

## SECTION DE LITTÉRATURE &amp; D'HISTOIRE

*Président* : M. COROLLER, château de Vauruellan, en Moncontour (G.-du-N.).

*Vice-Président* : M. E. LE MASSON, professeur au Lycée de Pontivy.

*Secrétaire* : M. PAUL DIVERRÈS, (O.-A.), bibliothécaire à l'Université d'Aberystwyth (Pays de Galles).

## SECTION DE LANGUE &amp; DE LITTÉRATURE BRETONNE

*Président* : M. VALLÉE, à Saint-Brieuc.

*Vice-Président* : M. ERNAULT.

*Secrétaire* : M. L. HERRIEU.

## SECTION D'AGRICULTURE &amp; D'ELEVAGE

*Président* : Vicomte D'HERBAIS, Le Faouët-Lanvallon (C.-du-N.).

*Vice-Président* : M. F. EVEN, notaire à Tréguier.

*Secrétaire* : M. J. PÉVÉDIC, machines agricoles, à Grandchamp (Morbihan).

*Secrétaire-adjoint* : M. Le Part, agriculteur à Languidic.

## SECTION DES BEAUX-ARTS

*Président* : Abbé BOSSARD DU CLOS, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

*Vice-Présidents* : CHARLES COLLIN, compositeur, 13, rue de Robien, Rennes ; Mlle JEANNE-MARIE BARBEY, Présidente des Peintres d'Armor, 41, rue de Paris, Bagnolet (Seine).

*Secrétaire* : M. MAURICE FACY (O.A.), 23, rue Denfert-Rochereau, Paris.

*Secrétaire-adjoint* : M. JAMES BOUILLÉ, architecte, à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).

## DÉLÉGUÉS POUR LES PAYS CELTIQUES

## Pour le Pays de Galles

PAUL DIVERRÈS, à la Bibliothèque Nationale, Aberystwyth ; M. et Mme DEGOUL, rue Belle-Fontaine, Lorient ; Vicomte D'HERBAIS.

*Suppléants* : LE BERRE et MASSON, professeur au Lycée de Pontivy.

## Pour l'Ecosse

Thomas PATON, Windsor Street, Edimbourg.

## Pour l'Irlande

James DUNCAN, 16, Ely Place, Dublin.

## Pour La Normandie

CH. BELLANGER, 5, rue Villa St Roch, Le Havre.

## Pour le Maine

M. BROUETEL, sculpteur, 6, route de Paigné, Le Mans.

## Pour l'Anjou

M. J. ALBARET, 9, rue Plantagenet, Angers.

## Pour l'Île-de-France

M. LOUIS BEAUFRÈRE, 11, rue St Augustin, Asnières (Seine).

## Pour la Lyonnaise

M. SULLIAN COLLIN, 15, rue Vaubécourt, Lyon.

## Pour l'Algérie

M. EVENOU-NORVÈS, inspecteur de l'A. P. à Constantine.

## Pour le Pays !

Le devoir de tout vrai Breton est de recruter des adhérents à la *Fédération Régionaliste*.

La cotisation annuelle est de 10 francs, donnant droit au Bulletin.

S'adresser au trésorier A. MELLAC, 10, rue du Gaz, Lorient.

## TARIF DES ANNONCES

(pour une année)

Page entière, 40 fr. ; demie page, 25 fr. ; quart de page, 15 fr. ;  
huitième de page, 10 fr.

TOUT MEMBRE DE LA FÉDÉRATION  
a droit à 5 lignes d'insertion gratuite

### L'Union Agricole & Maritime

JOURNAL BILINGUE FRANÇAIS & BRETON

Paraissant le Samedi

ABONNEMENTS } 9 fr. pour Quimperlé, Ville.  
9 » le Finistère et départ<sup>s</sup> limitrophes.  
10 » autres Départements.  
12 » Colonies et Etranger.

Directeur : Léon LE BERRE, Abalor, Quimperlé

## FEIZ HA BREIZ

ET

## ARVORIG

Kelaouengelh viziak

Renerien : Abbé PERROT et Y. LE MOAL

Abonnement aux deux : 5 fr. par an

L. GIBLAT, Editeur, Morlaix

Machines Agricoles en tous Genres



## J. LE PÉVÉDIC

MÉCANICIEN

GRAND-CHAMP (Morbihan)

**CIDRES EXTRA** Crû renommé, pommes choisies et triées. Fabrica-  
tion soignée. Propreté rigoureuse. Cidres spéciaux  
pour personnes suivant un régime.

L. HERRIEU, Propriétaire-récoltant, à Korneué (la Villeneuve), en Inzinzac  
(Morbihan).

## DIHUNAMB ! est paru

10, Rue du Gaz, LORIENT

ABONNEMENTS } Bretagne 5 fr. 00  
France 6 fr. 00  
Etranger 7 fr. 00

### HISTOIRE DE BRETAGNE CLASSIQUE EN FRANÇAIS

On peut se procurer ce joli petit livre illustré  
en envoyant 1 fr. 50 au bureau de DIHUNAMB !

## LIVRES BRETONS

On trouve au Bureau de Dihunamb à Lorient, 10, rue du Gaz, la rare  
Collection des 10 premières années de la Revue Morbihannaise Dihunamb !  
côte 50 fr. (franco) ; il y manque 3 ou 4 numéros.

Autres ouvrages franco :

Ar gvir Irec'h d'ar guou, (Co- médie), de LE BERRE . . . . .	2 fr. 50
Français de Quimper (Comédie) par LE BERRE et D. BENNARD . . . . .	2 fr. 00
Brets duarzel (Mathalig) . . . . .	5 fr. 50
Les Celtes du XIX <sup>e</sup> siècle, (Ch. de GAULE) . . . . .	2 fr. 00
Doué ha mem bro (dialecte vannetais) . . . . .	2 fr. 00
Bombard Kerné Proust . . . . .	2 fr. 00
L'Expansion bretonne au XIX <sup>e</sup> siècle, Jean CHOLEAU . . . . .	15 fr. 50
Ma béaj Jerusalem (Leclerc) . . . . .	5 fr. 50

Autres ouvrages franco :

Istoer Breih, en breton du Morbihan, vol. 1-3 . . . . .	6 fr. 50
Le même, Edition populaire franco Poste . . . . .	5 fr. 00
Intron Varia à Louré . . . . .	2 fr. 00
De Loelz HERRIEU :	
Bugulèz Kerdoret (Théâtre) . p.	1 fr. 00
Kerhet de Baris (Théâtre) . p.	0 fr. 50
Bim-Bim ha Mizer, (Poème hé- roï-comique), par M. LAMOUR	0 fr. 75
Bleuniou Yaouankiz, (Yéodet) .	5 fr. 50

## Tissage mécanique et à la main

MAGASIN } VITRÉ } 46-48, Rue Paterle  
USINE } (J.-&V.) } 25, Rue Beaudrairie  
BUREAU } 21, Rue St-Louis

## LA M<sup>ON</sup> J.-M. CHOLEAU

tisse à façon les

LAINES, CHANVRES, LINS

filés mécaniquement ou à la main

RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

Fabrique de Bonneterie } 12, rue de la Visitation  
Maison de vente au détail } RENNES

# Le Biscuit Keltia

Tout le monde croque le biscuit



## Keltia

& AUTRES SPÉCIALITÉS

de la

Biscuiterie Lorientaise

D. TRISTAN

Usine : Rue Marc Pourpe, LORIENT

## Le SAVON des MARCHEURS J.-B. BONHOMME

est le meilleur des philopodes. — Préviens et guérit Ampoules, Excoriations, Ecorchures. — **Dépôt principal : BONHOMME**, pharmacien à VITRÉ et toutes pharmacies

**M. Béghin**, Agent Général d'Assurances, n° 20, Boulevard Thiers, SAINT-BRIEUC, demande Agents partout où il n'est pas représenté. Occupation facile et lucrative. Assurances aux prix les plus avantageux.

SEAUX — BROCS — CASSEROLES — LESSIVEUSES  
PERCÉS OU FENDUS

Réparés chez soi avec le Ciment

**PÉKARA**

qui résiste au feu et à l'eau bouillante. La boîte de 125 gr., franco, 2 fr. 50 pour 50 réparations. — **Loëiz Ar FLOCH**, Lannilis (Finistère).

Tout CULTIVATEUR, désireux d'obtenir de belles récoltes,  
Tout MARCHAND GRAINIER soucieux de bien servir sa clientèle  
doit posséder un

**TRIEUR DE POMMES DE TERRE**  
de Châtaignes, de Noix

**MELIOR** qui est le plus perfectionné et le plus répandu. Le  
nouveau modèle 1922 obtint un grand succès au  
Salon de la Machine Agricole.

**Usine TANVEZ, Guingamp**

Société Anonyme au Capital de 1.500.000 francs

Bureau à **PARIS : 3, rue de Palestro** — Téléphone, Louvre 18.75

Autres Fabrications des Usines Tanvez :

**MOTEURS — MANÈGES — BATTEUSES — BROYEURS D'AJONCS**  
**HACHE-PAILLE**

Spécialité : Installations complètes de Cidreries  
Concours Pomologique de L'AGLE (Orne) 1921 :

1<sup>er</sup> Prix : Médaille de Vermeil — Grand Diplôme d'Honneur  
Envoi franco de L'Albam E 1921

## "AUX MEUBLES DU TEMPS PASSÉ"

CARIOU, Place du Morbihan, LORIENT

Grand choix de Meubles bretons authentiques

*lits clos, vaisseliers, coffres, etc.*

Transformation et exécution de meubles bretons sur commande

**ON CAUSE BRETON**

DENTELLES à la MAIN - OUVRAGES de DAMES

Modèles déposés - Bonneterie

Mlle Marie-Antoinette RAULT

"AU GUI"

18, Place Bisson, LORIENT

Médaille d'Or à l'Exposition de Poitiers 1921



